

Suite à la Colline

Association canadienne des ex-parlementaires

**Visite au
Vietnam**

**Réunions
régionales à
Terre-Neuve-et-
Labrador et
au Québec**

**Servir comme
indépendant**



Voyage d'étude au Vietnam

Du 4 au 18 février 2020.



L'honorable Eleni Bakopanos



Dorothy Dobbie et Ian Waddell.



Une fontaine dans la cour de Sophie's Art.



Warren Redman et Dre Hélène Bertrand.



Prise de température pour Charlette Duguay à l'entrée d'un restaurant.



Danielle et Massimo Pacetti posent avec le serveur du restaurant où nous avons préparé nos propres repas.



Léo Duguay se prélassé dans l'un des TRÈS confortables fauteuils de l'Assemblée nationale.



Ken Hughes.

Suite à la Colline

Association canadienne des ex-parlementaires

Volume 16, Numéro 1

Printemps 2020

TABLE DES MATIÈRES

Voyage d'étude au Vietnam.....	2	Les médias sociaux et la politique : Communiquer avec les électeurs avec authenticité	24
L'Association canadienne des ex-parlementaires : Son identité et ses valeurs.....	4	Par Gina Hartmann	
Observation des élections : Les médias sociaux et l'accessibilité à l'ordre du jour	5	Lynn McDonald.....	25
Par Gina Hartmann		Par Matt Reekie	
Message de la présidente : Quelle année!	6	Le pourquoi du comment	26
Par Dorothy Dobbie		Par l'honorable John Reid	
Une délégation de l'ACEP en voyage d'étude au Vietnam.....	7	Le traitement réservé par la Chine aux Ouïghours sonne l'alarme	28
Par Francis LeBlanc		Reformulé par Gina Hartmann à partir du texte et des notes de l'honorable David Kilgour	
Québec est l'hôte de la réunion des anciens députés provinciaux.....	12	Les élections canadiennes répondent-elles au défi de l'accessibilité?	29
Réunion à Terre-Neuve-et-Labrador	14	Par Wade Morris	
Jack est de retour : Les allées et venues d'un homme à la Chambre des communes.....	16	Peter Stoffer met son expérience parlementaire à profit.....	30
Par Gina Hartmann		Par Gina Hartmann	
Bill Casey était un gagnant	17	La restauration de l'édifice du Centre : La conservation du savoir-faire historique dans un espace moderne	31
Par Dorothy Dobbie		Par Gina Hartmann	
La vie secrète des indépendants : Qu'est ce qui arrive quand un député se sépare de son parti? ..	18	Sur les étagères : Too Dumb for Democracy? ..	32
Par Matt Reekie		Revu par Wade Morris	
Il me semble	20	Sur les étagères : L'homme qui a construit le 24, promenade Sussex	33
Par Dorothy Dobbie		Revu par Geoff Currier	
Comment l'humour atténue les tensions au Parlement.....	22	Sur les étagères : Bootstraps Need Boots.....	34
Par Wade Morris		Revu par l'honorable Bill Blaikie	
Le joueur de tours pris à son propre jeu	23	Ils nous ont quittés	35
Par Arnold Malone		Par Daniel Birru, Gina Hartmann, Wade Morris et Matt Reekie	
		Geoff @ 30.....	46
		Par Geoff Scott	



*Entrée du sanctuaire My Son,
à Hoi An, au Vietnam.
Photo : Dorothy Dobbie.*

Rédactrice en chef

Dorothy Dobbie

Rédacteur en chef adjoint

Geoff Scott

Rédactrice adjointe

Gina Gill Hartmann

Stagiaires à la rédaction

Daniel Birru, Wade Morris
et Matthieu Reekie.

Comité de rédaction

Dorothy Dobbie, l'honorable David
Kilgour, Derrek Konrad, Lynn McDonald,
l'honorable John Reid, Geoff Scott.

Comité de rédaction émérite

L'honorable Jim Fleming, Claudy
Lynch, Keith Penner, Doug Rowland.

Collaborateurs

L'honorable Bill Blaikie, Geoff Currier,
Dorothy Dobbie, l'honorable David
Kilgour, Arnold Malone,
l'honorable John Reid, Geoff Scott.

Adjoints à la production

Céline Brazeau Fraser, Carina Legault
Meek, Susan Simms, Karl Thomsen.

ISSN 1920-8561

Notre mission

Suite à la Colline, une revue pour les ex-parlementaires, est conçue de façon à faire participer ses lecteurs, à les informer et à les tenir au courant des activités des autres lecteurs, de leur Association et de sa Fondation pour l'éducation. Elle a pour objectif d'encourager la participation au sein de l'Association et de promouvoir la démocratie. Les opinions exprimées dans cette publication par nos collaborateurs ne représentent pas nécessairement celles de l'ACEP ou de sa Fondation pour l'éducation. L'équipe de Suite à la Colline vous invite à lui adresser vos lettres, vos textes et vos suggestions. C.P. 1, 131, rue Queen, Chambre des communes, Ottawa (Ontario), Canada K1A 0A6. Téléphone : 1-888-567-4764; télécopieur : 613-947-1764; courriel : exparl@parl.gc.ca.

VOTRE ORGANISATION

L'Association canadienne des ex-parlementaires

Son identité et ses valeurs



Nous, les ex-parlementaires, hommes et femmes députés ou sénateurs, nous faisons l'écho des valeurs et des attentes de nos concitoyens. Nous jouissons d'une expérience pratique au sein du gouvernement, ce qui fait de nous des références fiables, et nous sommes les gardiens et dépositaires d'un vaste bagage de connaissances et de la sagesse parlementaire.

Le Canada a le taux de renouvellement des députés le plus élevé au monde, qui est de 30 %, en moyenne, et peut aller jusqu'à 60 %. L'Association canadienne des ex-parlementaires joue un rôle stabilisateur pour le bon fonctionnement du gouvernement.

L'objectif de l'Association canadienne des ex-parlementaires est de mettre cette expérience collective à la disposition des représentants qui prennent la succession et des Canadiens. L'ACEP est là pour :

1. Protéger et promouvoir la démocratie canadienne au pays et à l'étranger.
2. Préserver la mémoire institutionnelle du Parlement et servir de ressource pour les parlementaires, qu'ils soient nouveaux, actifs ou retraités.
3. Conseiller et informer les jeunes sur les rouages et l'exercice du pouvoir et de la bonne gouvernance.
4. Encourager la participation démocratique des nouvelles générations.
5. Fournir au public des informations non partisans et des analyses éclairées sur le fonctionnement du gouvernement.

Voici quelques uns de nos programmes :

1. **Suite à la Colline** : ce magazine propose des articles instructifs et inspirants sur la vie politique et des événements du passé.
2. **Du Parlement au campus** : qui s'adresse aux écoles et aux universités.
3. **Bureau du Président** : relations avec les médias et discussions avec des groupes sur le système parlementaire canadien.
4. **Observation des élections à l'étranger** : envoi de membres de l'Association dans d'autres pays, dans le cadre de missions d'observation.
5. **École de la fonction publique** : les membres de l'Association donnent des conseils aux nouvelles recrues fédérales.
6. **À voix égales** : les membres de l'Association font du mentorat pour inciter les femmes à s'engager en politique.
7. **Stagiaires parlementaires** : l'ACEP a soutenu cette initiative et beaucoup d'autres en faveur de la démocratie.
8. **Site Web et médias sociaux** : l'ACEP est très active sur Internet et les plateformes de médias sociaux pour alimenter les débats, renseigner et servir de ressource pour la collectivité.



Stagiaires en rédaction, de gauche à droite : Matthieu Reekie, Wade Morris, Daniel Birru et Gina Hartmann.

Observation des élections

Les médias sociaux et l'accessibilité à l'ordre du jour

Par Gina Hartmann

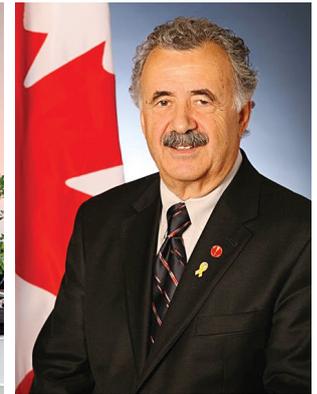


Photo de groupe à la conférence sur la Déclaration.

L'honorable Consiglio Di Nino.

L'honorable Consiglio (Con) Di Nino, ancien sénateur, observe les processus électoraux depuis un certain temps déjà. Lorsqu'il était sénateur, il voyageait dans le monde entier pour surveiller des élections et aujourd'hui, il continue de participer à l'examen de pratiques électorales exemplaires.

« J'ai participé à des missions internationales d'observation des élections pendant une dizaine d'années lorsque je travaillais au Parlement. Voilà une activité très intéressante pour les parlementaires. Aider à améliorer les pratiques démocratiques laisse un héritage durable. J'ai observé des élections et participé à des conférences dans bon nombre de pays, notamment en Ukraine, en Géorgie, en Azerbaïdjan, en Albanie, en Serbie, en Russie et aux États-Unis, et j'ai dirigé, au nom du Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme (BIDDH), des missions électorales au Kazakhstan et au Kirghizstan », a déclaré M. Di Nino.

Pologne

En novembre 2019, M. Di Nino a accepté de se rendre à Varsovie, en Pologne, au nom de l'ACEP pour assister à la 14e conférence de mise en œuvre de la Déclaration de principes pour l'observation internationale d'élections (Déclaration).

« Des participants du monde entier se sont réunis à l'invitation du BIDDH pour examiner et améliorer les pratiques exemplaires en vue d'élections plus efficaces et plus démocratiques », a déclaré M. Di Nino à propos de la conférence.

Le Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme, ou BIDDH, est la principale institution

de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) et dit s'occuper de la dimension humaine de la sécurité. Pendant son mandat au Sénat, M. Di Nino a fait partie d'un groupe de parlementaires internationaux au sein de l'OSCE qui participait à la surveillance des élections.

Maintenir l'équité

« L'observation des élections revêt une importance capitale en ce sens qu'elle permet de s'assurer que les élections tenues dans le monde sont équitables et régies par des règles et des technologies modernes, a déclaré l'ancien sénateur. Il s'agit de traiter de problèmes qui surgissent pendant l'observation des élections et de recommander des changements pour que les résultats futurs représentent mieux la volonté du peuple. Comme dans n'importe quelle entreprise, on s'améliore et on se tient constamment à jour. »

La conférence de Varsovie a permis d'examiner de plus près les médias sociaux, la technologie et leur incidence sur les élections. Dans une société bombardée par diverses sources d'information, il faut que des renseignements précis et fiables soient fournis aux électeurs.

Médias sociaux et technologie

Selon M. Di Nino, « cette dernière conférence a permis, tout aussi bien que les précédentes, de cerner les problèmes et les enjeux qu'il faut résoudre pour améliorer les résultats électoraux. Elle a essentiellement porté sur les répercussions des médias sociaux et de la technologie sur la participation et les résultats électoraux. Ces deux éléments peuvent jouer un rôle de premier plan dans la dif-

fusion de l'information, mais aussi dans la diffusion de la désinformation. »

Bien qu'il soit difficile de suivre l'évolution des médias sociaux et de la technologie, M. Di Nino estime que la conférence, en tentant de cerner les problèmes et de trouver des solutions efficaces, permettra de continuer d'améliorer les processus électoraux et la participation aux élections à l'échelle mondiale, en particulier dans les pays où la démocratie se développe.

Accessibilité

Un autre sujet abordé lors de la conférence en Pologne a été l'accès au vote et la manière dont on peut améliorer la participation si l'on permet à davantage de personnes handicapées d'exercer pleinement leur droit de vote.

« Ce fut une expérience incroyablement positive, voire une surprise des plus agréables. Je m'intéresse depuis longtemps à la reconnaissance des capacités de tous les citoyens et à la recherche de moyens pour améliorer les chances des personnes handicapées, un sujet qui a été abordé avec enthousiasme et de manière positive. Le fait que des aménagements doivent être faits pour les personnes vivant avec un handicap mental a occupé une place toute particulière, et il faut s'en réjouir.

L'objectif principal de ces conférences est d'assurer une participation aussi équitable et aussi large que possible au processus électoral. »

L'honorable Con Di Nino a été nommé sénateur en 1990 par le premier ministre Mulroney. Il représentait l'Ontario et le Parti progressiste-conservateur. Il a démissionné du Sénat en juin 2012.



Dorothy Dobbie.

Plus nous avançons en 2020 et plus nous voyons, en rétrospective, que 2019 a été toute une année.

Nouveaux députés

L'élection de cet automne a amené de nouveaux députés qui lisent peut être ce numéro de Suite à la Colline pour la première fois. Je présente mes sympathies à ceux qui ne sont pas du nombre, mais je leur souhaite par la même occasion la bienvenue au sein de l'Association canadienne des ex-parlementaires, à laquelle ils adhéreront officiellement, espérons le.

Être membre de l'Association procure de nombreux avantages intangibles, dont, et non des moindres, celui de pouvoir se réunir avec des gens qui comprennent et savent ce que vous savez – toutes ces choses subtiles qui sont difficiles à exprimer. Lorsque nous nous rassemblons, nous sommes unis par un lien immédiat, quelle que soit notre allégeance politique. Nous avons plus de choses en commun les uns avec les autres qu'avec toute autre personne qui n'a pas déjà occupé des fonctions électives.

Cela permet de nouer de nouvelles amitiés très fortes et, dans certains cas, de profiter des opportunités qui en découlent. Même si vous envisagez de vous représenter, à l'avenir, le fait de vous engager au sein de l'ACEP constitue un bon moyen de rester informé de ce qui se passe ou de faire la transition vers votre nouvelle vie d'ex parlementaire.

Mais le plus important de tout, sans doute, c'est que nous partageons de bons moments. Malgré le côté négatif que peuvent véhiculer d'eux les médias d'actualité, les parlementaires sont généralement des personnes exceptionnelles, intelligentes, attachantes, intéressantes et engagées. Lorsque nous nous réunissons en oubliant la partisanerie ou les intérêts politiques, nous découvrons des gens très sympathiques aux vues très similaires.

Nous espérons que vous deviendrez membre de notre Association. Les frais d'adhésion ne sont que de 125 \$ par an,

Quelle année!

40 \$ pour les conjoints. Et si vous êtes un peu serré financièrement en ce moment, nous pouvons prendre des dispositions spéciales pour étaler le paiement.

Nous pourrions faire œuvre utile

Maintenant que plusieurs mois se sont écoulés depuis l'élection, il se peut que vous trouviez plus difficile que prévu de faire la transition du statut d'élu à celui de non élu. C'est peut être éprouvant sur le plan personnel.

Nous savons que vous entrez souvent dans une période de stress post traumatique, une sorte de deuil, dont vous n'avez peut-être pas pris conscience en quittant vos anciennes fonctions. Ce n'est pas inhabituel, et vous pouvez vous sentir terriblement seul face aux nouvelles réalités. Nous sommes nombreux à être passés par là, alors nous vous comprenons.

Nous savons que la situation est souvent plus difficile pour les anciens députés qui n'ont pas droit à une pension ou qui n'ont pas encore pu faire la transition vers un nouvel emploi (cela prend souvent beaucoup de temps – nous sommes au courant, car nous l'avons vécu).

Notre personnel, qui travaille dans les bureaux du 131, rue Queen – Susan Simms, Céline Brazeau Fraser et Carina Legault Meek – est bien informé et serviable. Ces personnes peuvent souvent vous aider d'une manière à laquelle vous n'avez pas encore songé. Et si ce n'est pas le cas, entre nous, nous pourrions vous trouver quelqu'un capable de le faire.

Nous sommes là pour vous. Il vous suffit d'appeler au bureau, et nous vous mettrons en contact avec une personne, pas loin de chez vous, qui pourra vous offrir soutien et conseils.

Quoi de neuf?

L'Association a été très occupée, comme vous pourrez le constater en parcourant ce numéro. Nous avons participé, avec les associations d'anciens députés provinciaux, à une réunion à Québec. Nous remercions d'ailleurs Hélène LeBlanc, qui a travaillé à nous faire connaître auprès des ex-parlementaires du Québec. Nous avons appris que les anciens députés provinciaux ont de nombreux problèmes similaires aux nôtres et plusieurs des associations ont lancé des programmes pour aider dans leur propre transition les députés défaits.

Il y a un intérêt à s'engager davantage

après de l'Association canadienne. Nous avons compris que nous pouvons tous apprendre les uns des autres.

Plusieurs membres ont participé à l'excellente réunion régionale de St. John's, à Terre Neuve. Nous remercions chaleureusement Jack Harris, Ross Reid et Bonnie Ashley pour leur fabuleux travail d'organisation d'un événement de première classe que tous les participants ont apprécié. Nous en parlons plus amplement ailleurs dans le présent numéro.

Votre vice présidente, l'honorable Eleni Bakopanos, nous a représentés à Washington, le printemps dernier, lors de la réunion annuelle des anciens membres du Congrès. À la suite de cette rencontre, une mission d'étude au Canada a été organisée par leur association pour le personnel des comités des représentants en exercice de 10 États.

L'ancien sénateur Con di Nino a assisté, en notre nom et à ses frais, à la 14^e réunion annuelle de mise en œuvre pour les signataires de la Déclaration de principes relative à l'observation internationale d'élections, qui s'est tenue à Varsovie, en Pologne, au début de cette année. Con a accepté de présider le comité chargé d'examiner les moyens de relancer les activités d'observation des élections par d'ex-parlementaires. Dans le cadre de ses fonctions, Con a rencontré Zoe Dugal, directrice adjointe des opérations de Canadem, qui lui a dit qu'au cours des deux dernières années, la seule mission d'observation financée par le Canada était celle envoyée en Ukraine! Con continue d'explorer les possibilités.

L'honorable Bill Blaikie a dirigé le comité des adhésions et a envoyé une lettre, en janvier, à tous les députés récemment défaits pour leur rappeler l'existence de l'Association.

Léo Duguay, votre président responsable de la collecte de fonds, a été très actif, notamment dans l'organisation d'une mission d'étude très réussie au Vietnam. Vous trouverez un rapport complet et des photos de cette mission dans ce numéro. M. Duguay a rencontré plusieurs intervenants clés afin de trouver la meilleure façon de procéder pour la prochaine campagne de collecte de fonds.

Francis LeBlanc poursuit son travail
Suite à la page suivante.

Une délégation de l'ACEP en voyage d'étude au Vietnam

Par Francis LeBlanc



Toute l'équipe à China Beach. De gauche à droite : Susan Simms, Léo Duguay, Charlette Duguay, Ken Hughes, l'honorable Karen Redman, Denise Hughes, Marlene Shepherd, Francis LeBlanc, Midge Philbrook, Herb Grubel, l'honorable Sue Barnes, Massimo Pacetti, Dorothy Dobbie, Warren Redman, l'honorable Eleni Bakopanos, Hélène Bertrand, Ian Waddell et Danielle Maclean.

Le Vietnam est la destination qu'a choisie l'ACEP pour son sixième voyage d'étude, qui a eu lieu du 4 au 18 février 2020 et au cours duquel un groupe composé de 19 anciens parlementaires et leurs conjoints a exploré ce pays fascinant. Malheureusement, nous avons été privés de la compagnie de deux de nos membres les plus fidèles et voyageurs les plus passionnés. Le sénateur Jean Bazin, le premier à s'être inscrit au voyage, nous

a malheureusement quittés à la fin de l'année 2019. Et le sénateur Raymond Setlakwe, qui, avec son épouse Yvette, avait participé avec enthousiasme à tous les voyages d'étude précédents de l'ACEP, a été obligé de renoncer à nous accompagner cette fois-ci pour des raisons de santé. Ils nous ont beaucoup manqué tous les deux.

Notre voyage s'est déroulé alors que la pandémie actuelle de coronavirus (la COVID 19) commençait à se faire du-

rement ressentir dans les déplacements à l'échelle internationale. Nous avons perdu trois autres de nos participants à cause des perturbations dans les transports. Pour ceux qui ont pu venir, le virus était une source d'inquiétude permanente, même s'il n'a pas entravé sérieusement nos activités. Au contraire, nous avons pu explorer cette société dynamique et vivante, depuis le centre d'affaires animé de Hô Chi Minh Ville (Saigon), dans le sud, jusqu'au cœur

Suite de la page précédente.

auprès de la Chambre pour améliorer l'accès aux services pour les députés qui prennent leur retraite. L'honorable Eleni Bakopanos représente ce comité au sein du conseil d'administration.

Enfin, je tiens à remercier chaleureusement Ian Waddell, l'actuel président de notre Fondation. Ian travaille activement à la collecte des fonds, en rendant visite aux dirigeants de certaines banques, par exemple, et en assistant à diverses manifestations en votre nom. L'Association est très reconnaissante à Ian pour l'énergie qu'il déploie et l'enthousiasme dont il fait preuve.

L'AGA est reportée à l'automne.

À cause de l'épidémie, notre assemblée générale annuelle, qui devait avoir lieu en juin, a été reportée à la demande de la présidence, et se tiendra, espérons-le, début septembre. La réunion régionale a quant à elle été remise à une date indéterminée.

Je me réjouis de la collaboration de tous les membres et je vous encourage à nous dire si vous souhaitez apporter votre contribution d'une manière ou d'une autre.

Nous aurons plusieurs postes à pourvoir au sein du conseil d'administration cette année, et nous sommes à la recherche de candidats.

COVID-19

Au moment où nous mettons sous presse ce numéro, le pays est plongé en plein confinement pour tenter de freiner la propagation du coronavirus. Comme beaucoup de monde, nous sommes tous en télétravail, et nous faisons de notre mieux pour que les choses continuent à avancer, afin de pouvoir nous remettre rapidement de cette situation absolument hors du commun. Nous passerons au travers et tout finira par s'arranger, car nous sommes forts.

Dorothy Dobbie
Présidente



Accueil de Léo et de Charlette Duguay à l'Assemblée nationale.



Réunion avec l'Ambassadrice, Son Excellence, Mme Deborah Paul.



Francis LeBlanc, Hélène Bertrand et Dorothy Dobbie à l'Assemblée nationale.

politique et culturel du pays, à Hanoi, dans le nord, avec de nombreux arrêts et excursions entre les deux.

Voici quelques uns des moments forts de notre voyage : une croisière avec nuitée dans le delta du Mékong; une balade en pousse pousse dans les rues bondées de Hué; des achats de vêtements confectionnés sur mesure et des cours de cuisine vietnamienne à Hoi An; un sombre rappel de la guerre du Vietnam, avec la visite du Musée des vestiges de la guerre (Hô Chin Minh Ville) et de la tristement célèbre prison de Hao Lo (le « Hanoi Hilton »); et des repas mémorables pris un peu partout dans tout le pays.

Comme pour les voyages précédents, notre délégation était dirigée par Léo Duguay, avec le soutien du personnel du bureau de l'ACEP. Cette fois ci, c'est Susan Simms qui s'est occupée de la cohésion et du bien être de notre groupe. Mais c'est Nora McCabe, une spécialiste des voyages au Vietnam, qui a organisé le programme complexe et varié de notre voyage, et qui nous a accompagnés dans nos déplacements, en choisissant nos restaurants, en nous renseignant sur la gastronomie et les coutumes locales, et en nous racontant plein d'histoires sur le Vietnam. Son ex mari et bon ami, Michael McCabe, qui a dirigé pendant 15 ans un programme de coopération de l'ACDI avec le gouvernement vietnamien, a organisé des réunions fort instructives avec des représentants de l'Assemblée nationale, à Hanoi.

Nous connaissons tous l'histoire récente du Vietnam. La guerre tragique avec

les États Unis qui a pris fin en 1975; la période sombre qui a suivi, au cours de laquelle le Canada a accueilli de nombreux réfugiés vietnamiens et de « boat people » fuyant le régime répressif; et l'ouverture récente du pays, avec le rétablissement des relations diplomatiques avec les États Unis en 1995. Nous savons que le Vietnam est un État socialiste à parti unique. Ce qui nous a beaucoup marqués, c'est à quel



L'honorable Eleni Bakopanos devant le fabuleux luminaire, au centre de l'Assemblée nationale.

point ce pays est maintenant jeune, entreprenant et tourné vers l'avenir. Chaque coin de rue grouille d'activité. Depuis deux décennies, l'économie vietnamienne enregistre un taux de croissance annuel moyen de plus de 6 %, et le gouvernement fait la promotion de l'ouverture commerciale et des bonnes relations avec tous les pays du monde.

À Saigon, nous avons rencontré des représentants de la Chambre de commerce Canada Vietnam, dont des membres influents de la diaspora vietnamienne qui sont retournés dans leur pays d'origine pour participer à sa reconstruction. Ils nous ont parlé de la vitalité de la culture des affaires, de l'intelligence des gens et de leur ardeur au travail, ainsi que des nombreuses occasions d'investissement dans les domaines de l'assurance et des services aux entreprises, de l'éducation, du gaz naturel et de la fabrication de pointe, pour n'en citer que quelques-uns.

À Hanoi, nous avons pu constater que le gouvernement est attaché à ses principes socialistes, mais qu'il est tourné vers l'avenir et déterminé à bâtir un pays prospère pour sa population. Nous avons été témoins d'une scène artistique et culturelle dynamique et pu voir les œuvres de certains des meilleurs artistes du Vietnam. Nous avons goûté à un grand nombre de spécialités culinaires vietnamiennes extraordinaires, et nous sommes revenus avec des costumes taillés sur mesure de grande qualité et un nouveau respect pour ce pays remarquable.

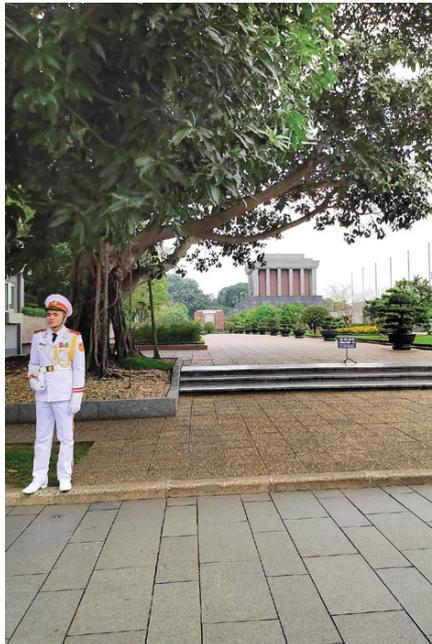
Les photos parlent d'elles-mêmes.



La délégation officielle prend la pose dans la cour de l'ambassade du Canada à Hanoi. De gauche à droite : l'honorable Eleni Bakopanos, Léo Duguay, Massimo Pacetti, l'ambassadrice Deborah Paul, l'honorable Karen Redman, l'honorable Sue Barnes, Dorothy Dobbie, Francis LeBlanc, Ian Waddell, Ken Hughes et Herb Grubel.



Entrée principale de l'Assemblée nationale.



Tombeau d'Hô Chi Minh, gardé par un de ses fidèles. Hô Chi Minh est vénéré au Vietnam, car il est considéré comme le libérateur du pays.



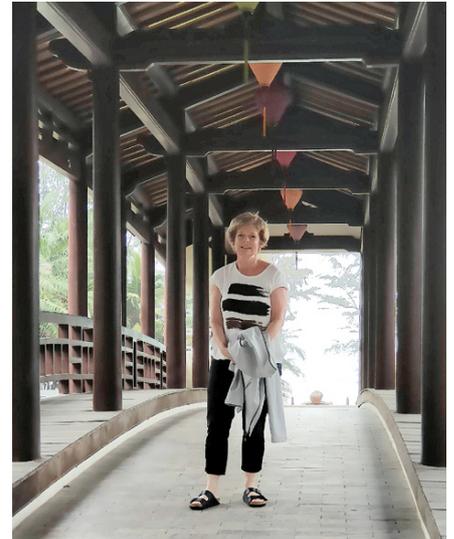
Passerelle d'où partent les croisières sur la rivière. Au Vietnam, on se déplace énormément sur l'eau. Ce plan d'eau porte le nom romantique de rivière des Parfums.



La partie la plus agréable du voyage a été de passer un jour et une nuit sur ce bateau, sur le fleuve Mékong.



Visite touristique de Hué.



L'honorable Karen Redman – actuellement présidente de la Région de Waterloo.



Un groupe de randonneurs, pendant que les autres étaient partis en promenade à vélo. Une rizière en arrière plan.



L'honorable Sue Barnes au Jardin botanique de Saïgon.



Herb Grubel et Hélène Bertrand.



L'honorable Sue Barnes en compagnie de son vieil ami Michael McCabe, qui a été longtemps attaché commercial à Hanoï.



Midge Philbrook au célèbre hôtel Métropole, à Hanoï.



L'honorable Eleni Bakopanos et son amie l'honorable Sue Barnes.



Léo Duguay remarque quelque chose d'étrange lors de la croisière en bateau sur le fleuve Mékong.



Massimo Pacetti et Danielle Maclean.



Un jour de pluie au Sanctuaire de Mon fils, une sorte de réplique vietnamienne du temple d'Angkor Wat.



L'honorable Karen Redman et Warren Redman.



L'honorable Eleni Bakopanos, Charlette Duguay et Marlene Shepherd.



Midge Philbrook et Marlene Shepherd.



Ken et Denise Hughes en compagnie de Léo Duguay à la plage de Lang Co.

Québec est l'hôte de la réunion des anciens députés provinciaux



Première rangée, de gauche à droite : hôte, Rita Dionne Marsolais, Karen Haslam, Jean-Marc Lalonde, Dorothy Dobbie et Yvan Bordeleau; deuxième rangée : Ian Wadell, l'honorable Eleni Bakopanos, Marie Malavoy et Karen Lebovici; troisième et dernière rangée : Serge Geoffrion, Monique Richard, Hélène LeBlanc et Normand Jutras.

Les anciens députés provinciaux se sont réunis à Québec les 31 octobre et 1er novembre 2019. La rencontre était organisée par l'Amicale des anciens parlementaires du Québec, et y ont participé Rita Dionne Marsolais, présidente, France Dionne, vice présidente, Normand Jutras, secrétaire, Yvan Bordeleau, ancien président, Serge Geoffrion, président du Comité des communications, et Marie Malavoy, présidente du Comité des femmes ex-parlementaires.

À ce moment là, l'Amicale attendait l'adoption du projet de loi no 390 ayant pour objet de changer son nom pour Cercle des ex-parlementaires de l'Assemblée nationale du Québec; le but étant d'éliminer toute forme de sexisme et de projeter une image plus positive. Le mot « Cercle », espère-t-on, élève à une certaine dignité.

Le Cercle du Québec compte 268 membres sur un total possible de 558; la cotisation est de 75 \$ par an. Les membres du Cercle ont le droit de s'adjoindre les services d'un membre du personnel et ont accès à

une salle de réunion privée dans l'édifice de l'Assemblée. Depuis de nombreuses années, ils rassemblent des vidéos d'anciens parlementaires pour constituer un fonds historique.

L'Association ontarienne des ex-parlementaires a indiqué qu'elle dispose également d'une chaîne YouTube sur laquelle on retrouve des vidéos qu'elle utilise dans le cadre d'un programme éducatif. Elle produit aussi une présentation PowerPoint destinée aux ex-parlementaires membres qui veulent s'exprimer. Elle diffuse une petite publication intitulée The Informer. L'Assemblée législative de l'Ontario lui verse 5 000 \$ par an.

L'Association ontarienne a lancé une fondation à laquelle elle a fait don de 10 000 \$ aider à sa mise sur pied. La cotisation pour en être membre n'est que de 50 \$ par an, et les ex-parlementaires âgés de plus de 80 ans en sont membres honoraires gratuitement. On dénombre actuellement pas moins de 75 membres honoraires!

L'Association du Manitoba a aussi une collection de vidéos qui permet de conserver le souvenir d'anciens parlementaires et de leur rendre hommage. Ses membres se réunissent plusieurs fois par an autour d'un déjeuner auquel participe un conférencier invité. Elle continue d'aider à l'organisation d'une simulation de séance parlementaire chaque hiver.

L'Association de l'Alberta, représentée par Karen Lebovici, ancienne présidente, se réorganise depuis le décès récent de son président. L'Association travaille sur un plan de prestations pour ceux qui ont plus de 75 ans.

Ian Waddell, qui est également président de la Fondation de l'ACEP, a représenté Jeff Bray, président de l'Association de la Colombie Britannique. L'entité reçoit 4 000 \$ par année.

L'ACEP était bien représentée par la présidente Dorothy Dobbie, la vice présidente Eleni Bakopanos, la membre du conseil Hélène LeBlanc et le président de la Fondation, Ian Waddell.



Première rangée, de gauche à droite : Karen Lebovici, Dorothy Dobbie, Marie Malavoy, Rita Dionne Marsolais, Monique Richard, Karen Haslam, Jean-Marc Lalonde, l'honorable Eleni Bakopanos et l'hôtesse; deuxième rangée : Serge Geoffrion, animateur, Yvan Bordeleau et Ian Waddell.



Ian Waddell, Hélène LeBlanc, Dorothy Dobbie et l'honorable Eleni Bakopanos posent devant l'Assemblée nationale.



Sièges de la première rangée : Marie Malavoy, Dorothy Dobbie, Rita Dionne Marsolais, Jean-Marc Lalonde et Karen Haslam; deuxième rangée, debout : Ian Waddell, Monique Richard, Yvan Bordeleau, François Paradis, Président de l'Assemblée nationale du Québec, Karen Lebovici, l'honorable Eleni Bakopanos, Normand Jutras, Hélène LeBlanc et Serge Geoffrion.



Rangée du bas : à l'invitation de M. Lalonde, Yvan Bordeleau et Rita Dionne Marsolais; deuxième rangée : Hélène LeBlanc, Jean-Marc Lalonde et l'honorable Eleni Bakopanos.



Grand escalier dans l'édifice abritant l'Assemblée.



Ian Waddell, aux côtés de Karen Haslam, est impressionné par le grand choix de livres à la Bibliothèque de l'Assemblée nationale.



Les anciennes salles du Sénat à l'Assemblée nationale. Elles ressemblent à la Chambre, mais ne sont plus utilisées que pour des événements spéciaux.

Réunion à Terre-Neuve-et-Labrador



Le port protégé où se trouve St. John's est bien enclavé.

La réunion régionale de l'Association canadienne des ex-parlementaires s'est tenue à St. John's (Terre-Neuve-et-Labrador) en septembre dernier. Elle a été habilement organisée par trois anciens députés qui ont tous successivement représenté St. John's-Est : le conservateur Ross Reid, la libérale Bonnie Ashley et le néo-démocrate Jack Harris, récemment réélu.

Il y a quelque chose de particulier à St. John's; un sens de l'histoire imprègne l'air, et il est facile de compren-

dre que cette ville a autrefois été un pays indépendant. Nous avons appris que St. John's comptait une population de 10 000 habitants alors que Toronto était encore un village. Il est difficile d'échapper à l'air de souveraineté latente qui règne ici, même si la province fait partie du Canada depuis 70 ans.

Par ailleurs, nous nous sommes réunis à la Chambre d'assemblée pour assister à une table ronde animée par un quatuor d'éminents historiens qui débattent encore de la Confédération, de son bien-fondé et de son origine! Ma

consœur Elizabeth Davis, qui ne tolérerait aucune bêtise, les a gardés dans le droit chemin!

La possibilité de participer à des réunions comme celle-ci et de rencontrer d'anciens députés de tout le pays est l'un des avantages indéniables et irremplaçables de l'adhésion à l'ACEP. Non seulement on rencontre beaucoup d'anciens amis et on s'en fait de nouveaux, mais on a également l'occasion d'en apprendre plus sur le pays.

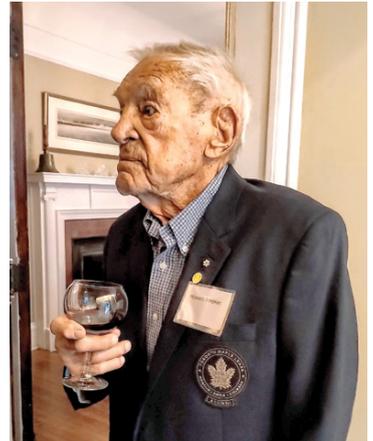
Un grand merci aux trois organisateurs pour cette réunion très réussie.



Murray McBride et l'honorable Bryon Wilfert.



Chungsen Leung et l'honorable Vim Kochhar.



Howard Meeker.



La visite de la Chambre d'assemblée a été suivie d'une table ronde sur la Confédération. C'était le 70e anniversaire de l'entrée de la province dans la fédération canadienne.



Photo historique de nos trois hôtes qui ont tous représenté St. John's-Est à différentes époques : Jack Harris, NPD; Bonnie Ashley, Parti libéral; Ross Reid, Parti progressiste-conservateur.



Le fauteuil de Joey Smallwood au musée.



Keith Penner et un des participants.



La réunion a commencé par une réception à la Munroe House, où les invités ont assisté à la prestation d'un quatuor de femmes figaros.



Repos dans les quartiers privés des juges de la Cour suprême.



Maurice Harquail et un invité.



Céline Brazeau Fraser, Ross Reid et l'honorable Alphonsus Faour.

Jack est de retour!

Les allées et venues d'un homme à la Chambre des communes

Par Gina Hartmann

Jack Harris a fait son entrée en politique en 1987 en remportant l'élection partielle fédérale dans St. John's-Est. Bien que son premier séjour sur la Colline ait été de courte durée, sa carrière politique ne s'est pas arrêtée là.

« Je travaillais pour le NPD depuis plusieurs années. Je croyais au parti et je pensais que la politique était un moyen de changer le système et le monde. C'est toujours le cas, d'ailleurs, a déclaré M. Harris au sujet de son choix de faire de la politique. L'injustice règne dans le système et il faut y remédier. En cette ère de justice économique et de justice sociale, et maintenant de justice environnementale, je crois qu'il faut se relever les manches pour changer le monde et le rendre meilleur. Pour quelqu'un qui a la volonté et le désir de le faire, la politique est un bon moyen d'y parvenir. »

Après son premier passage à la Chambre, M. Harris a fait le saut en politique provinciale et a fait carrière comme député à la Chambre d'assemblée de 1990 à 2006. Il a également été chef du NPD de Terre-Neuve-et-Labrador jusqu'à sa démission de son poste et de son siège la même année. Encouragé par Jack Layton, il s'est à nouveau présenté en politique fédérale.

Jack Layton l'a ramené

« Je n'étais pas sûr de revenir en politique après m'être retiré de la scène provinciale de mon propre gré. C'est Jack Layton qui m'en a convaincu. Nous avons une bonne équipe et nous avons réussi. Nous avons obtenu de bons résultats en 2001 en remportant 102 sièges. Malheureusement, Jack est décédé plus tard la même année. Nous avons donc élu un nouveau chef, puis je me suis présenté aux élections de 2015, mais j'ai perdu, s'est rappelé le député réélu. Je ne m'attendais pas à perdre, et nombreux sont ceux qui ne s'attendaient pas non plus à ce que je perde. Nous formions l'opposition of-



Jack Harris à la Chambre des communes.

ficielle. Au moment des élections, nous étions l'équipe à battre. Comme nous le savons tous, nous avons été battus par le troisième parti, dirigé par Justin Trudeau. »

Toute la côte est étant peinte en rouge, Jack Harris a cessé de représenter St. John's-Est à Ottawa. Or, il n'était pas encore prêt à tirer sa révérence. En 2019, M. Harris est retourné dans l'Arène et a remporté le même siège avec plus de 71 % des voix.

« Ce fut un congé sabbatique forcé. Je n'étais pas prêt à me retirer de la politique. J'avais quelque chose à offrir et je continue d'avoir quelque chose à offrir. Beaucoup de gens dans ma circonscription m'ont encouragé à me représenter et j'ai décidé de le faire, a déclaré M. Harris. J'aime ce métier. Je crois au système démocratique. Je suis très privilégié d'être à la Chambre. Nous avons une merveilleuse plateforme pour faire

campagne. Je suis fier d'avoir fait partie de l'équipe, ainsi que de ce que nous avons défendu pendant la campagne et à la Chambre. »

Les nombreuses luttes qui restent à mener

« Il reste des batailles à mener pour avoir la société équitable et juste que l'on peut, je crois, s'offrir. D'autres pays ont réussi. C'est un problème humain, pas un problème qui doit être résolu. C'est une décision qui doit être prise. »

Après l'élection de 2015, le caucus du NPD est passé de 97 à 43 sièges, et 53 des coéquipiers de Jack se sont retrouvés sans emploi.

« La défaite est un choc pour certains, surtout quand on s'habitue à être député et que, du jour au lendemain, il faut trouver un autre travail, a déclaré Jack à propos de son expérience en 2015. Selon moi, les mesures en place n'étaient pas appropriées; certaines personnes ne comprenaient pas qu'elles y avaient droit. »

Par exemple, certains anciens députés ont quitté leur secteur d'activité et peuvent avoir besoin d'aide pour y retourner. Un fonds est mis à leur disposition, mais beaucoup de députés ne le savent pas.

Travailler fort pour l'ACEP

Jack a reconnu qu'il fallait améliorer la situation. Il a travaillé au sein d'un comité avec l'Association canadienne des ex-parlementaires pour aborder la question de l'accessibilité et examiner le processus de transition après le départ de la Chambre.

Le comité a interrogé des députés et d'anciens députés pour connaître leur expérience. Il a également travaillé avec le personnel de la Chambre des communes qui administre les programmes et avec l'ancienne greffière et membre honoraire de l'ACEP, Audrey O'Brien. Il a en outre reçu les conseils de l'ancien président John Bosley et a rencontré les whips des partis au sujet de certains changements souhaités.

Il a notamment constaté que le même

ministère s'occupe des nouveaux députés qui arrivent au Parlement et des députés défaits qui ont besoin de soutien pour quitter la Colline.

« En réalité, à chaque élection, une centaine de personnes ou plus se trouvent dans cette situation. Si 200 personnes partent, alors 200 personnes arrivent. Cela fait beaucoup de monde à gérer, selon Jack. On est au milieu de notre carrière, on occupe un poste de grand prestige et puis, soudain, sans prévenir, on n'est plus rien de tout cela. Le grand public peut penser que tout est rose, mais le fait est qu'au moment des élections, on brigue à nouveau son poste et souvent, le vent tourne, et sans que ce soit nécessairement de notre faute, on se retrouve au chômage. Or, notre identité est liée à notre fonction. »

Jack dit respecter le système démocratique et ne pas se plaindre du tout. Il est heureux de réussir, avec le comité, à apporter des changements au processus



Jack dans St. John's, accueillant d'anciens députés en septembre 2019.

de transition pour les députés qui quittent la Chambre.

Et maintenant qu'il est parti, il attend avec impatience son retour.

« La politique est un métier difficile, mais aussi gratifiant, en ce sens

qu'on fait des choses importantes pour le pays. Si personne n'était prêt à les faire, la démocratie ne serait pas un système très efficace. Je fais ce que je veux faire, ce que je suis heureux de faire. Je suis heureux de faire mon travail et de représenter St. John's-Est. C'est une grande responsabilité à assumer, et je suis honoré d'avoir le privilège de le faire. »

Le comité poursuit son travail avec Francis LeBlanc, Brian Hayes et l'honorable Eleni Bakopanos à la barre. Ils ont fait des progrès considérables et continuent de réfléchir aux moyens de faciliter la transition des anciens députés vers leurs fonctions non électives.

Jack Harris a siégé à la Chambre des communes en 1987 et 1988. Il y représentait la circonscription de St. John's-Est pour le NPD. Il est revenu au Parlement de 2008 à 2015 pour la même circonscription. Il est à nouveau de retour depuis 2019.

Bill Casey était un gagnant, peu importe pour qui il se présentait!

Bill Casey a trouvé très difficile de siéger en tant que député indépendant d'arrière-ban et d'être ainsi privé de la camaraderie de ses collègues. « La plupart du temps, je n'exerçais aucune fonction au sein des comités et je n'avais aucune réunion de caucus à laquelle assister. Je pouvais tout de même poser des questions, déposer des projets de loi d'initiative parlementaire et inscrire des questions au Feuilleton. J'avais le même budget et le même nombre d'employés que tout le monde. J'avais aussi accès aux ministres, et certains ont même appuyé ma position sur l'Accord Atlantique. »

Bill a été élu pour la première fois en 1988, lors du deuxième mandat de Mulroney. Il a noué de solides liens avec le premier ministre progressiste-conservateur qui acquiesçait non seulement à ses demandes, mais l'aidait aussi de plusieurs manières lorsqu'il éprouvait des difficultés. Il était habitué au respect et à la considération du chef, ce qu'il voyait comme étant dans l'ordre naturel des choses.

En 1993, à l'instar de tous les progressistes-conservateurs, sauf deux, Jean Charest et Elsie Wayne, Bill a perdu son siège. Puis, il s'est à nouveau porté candidat en 1997, 2000 et 2004, regagnant chaque fois son siège avec des majorités toujours plus importantes.

Il était encore au Parlement en 2006 lorsque Stephen Harper a formé son premier gouvernement minoritaire.

Or, le parti était très différent de celui qu'il avait servi pendant si longtemps et,



Bill ne s'inquiète pas de ne plus faire de politique ni de devoir s'isoler à cause de la Covid-19. Il a maintenant tout le loisir de travailler sur ses voitures anciennes.

bien qu'il ait continué d'en être un serviteur loyal, le chef n'était pas aussi ouvert à ses suggestions que ne l'avait été le premier ministre pour lequel il avait travaillé. En 2007, inquiet de ce qu'il percevait comme étant une violation de l'Accord Atlantique, Bill est allé le voir pour lui faire part de ses préoccupations, mais il n'a pas été reçu avec beaucoup d'enthousiasme. Il a par la suite voté contre le budget.

Bill a été exclu du caucus conservateur et a siégé pour le reste du mandat en tant qu'indépendant. Reconnu pour sa bonne

humeur et sa sociabilité, il a fait sa place parmi les députés d'arrière-ban du Parti libéral.

L'année suivante, l'association de circonscription de Bill a confirmé sa candidature aux élections de 2008, mais le Parti l'a rejetée et a renvoyé le conseil d'administration. Bill s'est donc présenté comme indépendant et a été élu haut la main. C'était une victoire à la Pyrrhus. Découvrant qu'il souffrait d'un cancer de la prostate, il a par contre démissionné de son siège en avril 2009 suivant les conseils de son médecin.

Contrairement à deux de ses collègues, Bill s'est rétabli et est devenu actif au sein de l'ACEP. Or, du temps où il siégeait comme indépendant, il avait gardé de bons liens avec le député d'arrière-ban Justin Trudeau, près duquel il était assis. Les deux hommes s'étaient rapprochés en tournant en dérision le premier ministre.

Bill avait remporté un nombre record de victoires électorales. Il n'avait jamais gagné avec moins de 42 % des suffrages, et, lors de ses trois dernières élections en 2004, 2006 et 2008, il avait remporté avec 50,9 %, 52,02 % et 69,01 % des votes. Il était de toute évidence une belle prise. Ainsi, lorsque le nouveau chef du Parti libéral l'a appelé, il s'est dit : « Après tout, pourquoi pas? »

Bill s'est donc présenté aux élections de 2015 sous la bannière libérale et a remporté la victoire avec 63,73 % des suffrages. Puis, à 75 ans, il a annoncé sa non-candidature pour 2019. Ayant souffert deux fois d'une pneumonie, il trouvait que ce mode de vie était un peu difficile pour lui et sa femme bien-aimée, Rosie.

La vie secrète des indépendants

Qu'est ce qui arrive quand un député se sépare de son parti?

Par Matt Reekie

La carrière de 27 ans de David Kilgour en politique fédérale a été riche en rebondissements. M. Kilgour se distingue des autres pour quelque chose de peu commun : il a démissionné des caucus libéral et progressiste conservateur, et il a siégé brièvement comme indépendant à deux reprises. Quand il a été expulsé du caucus progressiste conservateur, en 1990, il avait maille à partir avec son parti, notamment à cause d'une plainte bien connue : il affirmait que toute dissension par rapport à la ligne du parti ou toute critique à l'endroit du parti ou du premier ministre entraînait une perte de privilèges à la Chambre.

Selon M. Kilgour, la discipline de parti au Canada est l'une des plus strictes parmi les démocraties du monde entier. C'est pourquoi il estime que notre Parlement est anormalement contraignant et que les simples députés n'y jouent qu'un rôle limité.

Voter en fonction la ligne de parti

Au Canada, au cours de la 42^e législature, un député moyen aurait voté selon la ligne de parti 99,6 % des fois. Comme l'a écrit Alex Marland, professeur à l'Université Memorial de Terre Neuve, dans *Policy Options* : « Les députés d'arrière ban doivent se rappeler qu'ils ne font pas partie du gouvernement. » Le député libéral Marland a résumé en ces termes la situation difficile dans laquelle se trouve un simple député : « Dans un caucus gouvernemental, il y a ceux qui sont au cabinet, et [...] ceux qui travaillent d'arrache pied pour en faire partie un jour. » Si l'on veut être récompensé par un poste convoité au sein d'un cabinet ou un poste de porte parole, il faut jouer le jeu. Mais que se passe-t-il lorsque vous ne vous conformez pas gentiment aux règles?

Eh bien, bonne chance à vous!

« Bonne chance pour vous faire élire comme indépendant! » Ce sont les dernières paroles qu'avait dites le premier ministre de l'époque, Jean Chrétien, à John Nunziata. Ce dernier avait représenté consciencieusement ses électeurs sous la bannière libérale pendant 12 ans, mais désormais, il voulait représenter une circonscription sans être soumis aux contraintes d'aucun parti.

M. Chrétien n'est pas le seul à avoir exprimé son scepticisme quant à la viabilité des candidats indépendants. La réélection de la députée Jody Wilson Raybould a fait les unes des journaux, d'autant plus



Jody Wilson Raybould siège actuellement comme députée indépendante de la circonscription de Vancouver Granville.

que cette dernière s'était présentée comme indépendante, ce qui était toute une nouveauté. Une telle chose ne s'était pas produite depuis plus d'une décennie.

Mais en 1997, contre toute attente, M. Nunziata s'est vu accorder un quatrième mandat par ses électeurs. « J'ai été très honoré », a-t-il dit à propos de sa réélection, mais cela a été une victoire à la Pyrrhus; malgré sa confortable avance de 12 points, il n'était pas vraiment revenu de la cuisante défaite électorale qu'il avait dû encaisser en 1993, en perdant son siège par 70 % des voix au profit d'un libéral sortant. En rompant avec la discipline de parti, M. Nunziata a pratiquement mis fin à sa carrière en politique fédérale, mais il n'était pas le premier et il ne sera pas le dernier. Mais pourquoi prendre un tel risque?

En tant que député libéral, M. Nunziata avait pris au pied de la lettre la promesse électorale faite par son parti d'abroger la TPS. Cependant, il était de plus en plus mal à l'aise face à l'inaction de son caucus pour respecter cet engagement. « Nous avons promis de faire ce que nous avons dit », se souvient-il. « En 1996, il était évident qu'ils n'allaient pas honorer cette promesse. »

Pour exprimer son mécontentement face à cette promesse phare non tenue et aux

conséquences probables, il a voté contre le budget déposé par son gouvernement en 1996. M. Nunziata a été expulsé du caucus libéral sur ordre du premier ministre.

En rétrospective, M. Nunziata reconnaît que maintenir la TPS avait été une bonne décision, mais il ne renie rien de ce qu'il a fait. Selon lui, ce n'était pas à son parti, mais aux électeurs et aux contribuables de sa circonscription qu'il devait rendre des comptes. Ce tiraillement entre la loyauté envers le parti et le devoir envers les électeurs est fréquent, et il intervient dans la décision de beaucoup de personnes de se dissocier de leur parti.

Choix difficile entre le parti et les électeurs

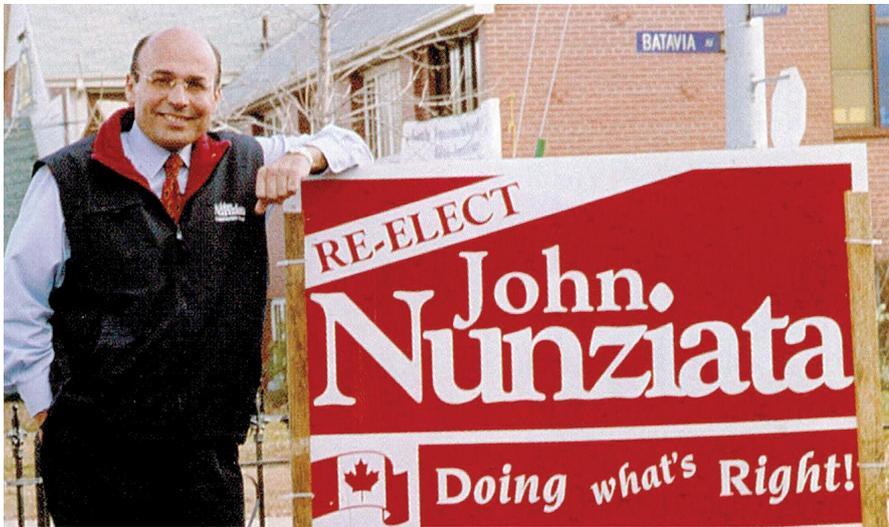
Bruce Hyer, ancien député de Thunder Bay—Supérieur Nord, a également ressenti la pression de son parti pour voter selon la ligne dictée sur la question du registre des armes d'épaule. M. Hyer et son collègue néo démocrate John Rafferty ont été sanctionnés par la direction de leur parti pour avoir soutenu le gouvernement conservateur dans ce dossier. « Dans ma propre circonscription, j'étais un héros », a-t-il dit. Mais la direction de son parti n'a pas tout à fait pris les choses de la même manière.

Outre la possibilité de bannir et d'écarter du pouvoir les récalcitrants, le parti et ses whips ont à leur disposition un certain nombre d'incitatifs pour maintenir les rangs. Par exemple, les whips attribuent des postes, décident de la participation aux comités et autorisent les déplacements. Dans son cas, le député Hyer s'est vu retirer ses fonctions de porte parole et la possibilité de faire des déclarations. Se sentant de plus en plus incapable de suivre la ligne du parti tout en représentant les habitants de sa circonscription, M. Hyer a annoncé son départ du caucus du NPD en 2012. Il s'est présenté aux élections de 2015 sous la bannière du Parti vert, mais a été battu par un libéral.

Se présenter en dépit des obstacles

Se présenter comme indépendant est une entreprise laborieuse. M. Nunziata a réussi à forcer le destin, mais M. Hyer et beaucoup d'autres n'ont pas eu la même chance que lui.

Brent Rathgeber, conservateur devenu indépendant, se souvient de la surprise qu'a suscité auprès d'habitants de sa circonscrip-



L'ancien député libéral John Nunziata a été élu en 1997 comme député indépendant de la circonscription de York-Sud—Weston.

tion le fait qu'il puisse se présenter ou être élu comme indépendant; c'était quelque chose d'inconnu.

Le vote stratégique joue également un rôle. Selon un sondage Léger publié en 2019, 35 % des personnes interrogées ont voté en considérant les chances que leur vote empêche le candidat d'un autre parti de gagner. Les candidats indépendants sont considérés par beaucoup comme pouvant diviser le vote d'électeurs ayant des intérêts similaires. Les électeurs peuvent hésiter à soutenir un candidat indépendant plutôt qu'un représentant affilié à un parti, même s'ils partagent les mêmes opinions, de peur que la division du vote ne propulse un candidat rival vers la victoire. « Quand nous faisons du porte-à-porte, les gens nous disaient qu'ils aimaient Jane, mais qu'ils ne pouvaient pas voter pour elle parce qu'ils ne voulaient pas laisser le candidat conserva-

teur remporte le siège », a déclaré un bénévole ayant travaillé pour la campagne de Jane Philpott, qui s'était présentée comme indépendante en 2019.

D'autres ne sont pas convaincus qu'un indépendant puisse défendre leurs intérêts aussi efficacement qu'un candidat affilié à un parti; mais John Nunziata fait remarquer que les indépendants peuvent faire entendre leur voix. Pour modifier la procédure, on peut avoir besoin du consentement unanime de la Chambre. En refusant de donner son consentement, M. Nunziata a pu négocier avec les leaders de la Chambre pour poser des questions et participer aux travaux des comités. L'appui des députés indépendants peut également s'avérer très précieux en contexte de gouvernement minoritaire, comme cela a été le cas pour David Kilgour, qui avait posé comme condition, pour continuer d'accorder sa confi-

ance au gouvernement, que ce dernier soutienne des causes autrement oubliées.

Dans certains cas, il arrive même que la loi soit en défaveur des indépendants. En effet, contrairement aux partis, il est interdit aux candidats indépendants de dépenser des fonds de campagne avant que le décret d'élection ne soit publié, ce qui leur complique la tâche déjà difficile d'attirer l'attention du public sur leur campagne. Ces candidats sont également tenus de rendre à l'État les fonds de campagne inutilisés. Pendant ce temps-là, les associations de circonscription des partis peuvent conserver leurs fonds restants et les réutiliser pour des campagnes ultérieures.

Même s'ils peuvent se faire entendre à la Chambre ou dans les médias, il est difficile de savoir quelle marque peuvent avoir laissée des députés indépendants dans l'histoire. Pour Mme Wilson Raybould, il est encore trop tôt pour juger de son rôle au Parlement en tant qu'indépendante. Pourra-t-elle poursuivre sur sa lancée jusqu'au prochain cycle électoral, ou perdra-t-elle ses appuis, malgré ses efforts, comme cela a été le cas pour John Nunziata lors de son dernier mandat? En tant que première indépendante élue depuis une décennie, son avenir en politique fédérale et la crédibilité des futurs députés indépendants dépendront de sa capacité à montrer qu'« il est important d'avoir des voix fortes et indépendantes », comme elle l'a affirmé avec défi.

David Kilgour a été député de 1979 à 2006. John Nunziata a siégé de 1984 à 2000 comme député de York Sud—Weston.

Brent Rathgeber a représenté la circonscription d'Edmonton—St. Albert à la Chambre des communes de 2008 à 2015.

Bruce Hyer a été député de Thunder Bay—Supérieur Nord de 2008 à 2015.

Députés qui se sont présentés et ont été élus comme indépendants

Depuis l'avènement de la Confédération, 93 députés ont traversé la Chambre pour siéger comme indépendants. Ceux qui ont été réélus se comptent sur les doigts d'une main. Quelques-uns ne se sont présentés sous aucune bannière politique préalable et ont gagné.

Joseph-Napoléon Henri Bourassa : a siégé comme député indépendant de 1925 à 1935. Il était libéral.

Tony Roman : s'est présenté comme indépendant et a remporté un siège en 1984; il



Louis Riel.

n'était affilié à aucun parti.

Louis Riel : s'est présenté en 1873 et a été élu trois fois comme indépendant. Il n'a jamais occupé son siège, parce qu'il était visé par un mandat d'arrêt pour l'exécution de Thomas Scott.

Camillien Houde : a gagné un siège comme indépendant en 1949. Il n'a rempli qu'un seul mandat; il était conservateur.

Gilles Bernier : s'est présenté comme indépendant et a remporté un siège en 1993; il était progressiste conservateur.

Chuck Cadman : s'est présenté comme indépendant et a remporté un siège en 2004;

il était réformiste.

Bill Casey : s'est présenté et a remporté un siège en 2009. Il était d'abord progressiste conservateur, puis est devenu conservateur. Il s'est ensuite présenté sous la bannière libérale.

André Arthur : a obtenu un siège de député comme indépendant en 2008; on ne lui connaissait aucune affiliation politique.

John Nunziata : après plusieurs mandats comme député libéral, il s'est présenté comme indépendant en 1997, et il a gagné.

Jody Wilson Raybould a remporté un siège comme indépendante en 2019; elle était libérale.

En tout, 29 députés ont changé d'allégeance politique depuis 2010.



Dorothy Dobbie.

Vietnam

Le pays communiste non socialiste

Par Dorothy Dobbie

Quand on pense au Vietnam, on pense au « communisme » et on s'attend à un régime totalitaire et autoritaire. Or, le récent voyage d'étude de l'Association canadienne des ex-parlementaires nous a permis de constater que la situation est tout autre.

Le Vietnam est un pays de 95 millions d'habitants (contre 45 millions à la fin de la guerre!) qui essaie de trouver sa voie dans le monde moderne. Son président actuel, Nguyen Pho Trong, est le chef de l'État et le troisième dirigeant depuis l'unification. Son mandat est de cinq ans, et il n'est autorisé à en exercer que trois. Bien qu'il puisse nommer toutes les personnes investies d'un pouvoir quelconque et qu'il s'agisse d'un État à parti unique où l'appartenance au Parti confère un prestige et un pouvoir immenses, l'ambiance de secret qui règne dans bon nombre de régimes semblables semble y être absente.

Prise de parole tranquille

En fait, nous avons constaté que les gens critiquent très ouvertement le Parti et le régime.

La population semble éprouver un sentiment d'indépendance personnelle farouche qui s'exprime de nombreuses façons; la plus évidente est la façon dont les citoyens ignorent les règles de la circulation. Il est reconnu à la blague que la meilleure façon de se faire tuer au Vietnam est de traverser la rue! Les conducteurs d'automobiles, de camions et de motocyclettes, par ailleurs omniprésentes, considèrent les voies de circulation et les feux comme de simples repères et esquivent les piétons. D'une manière ou d'une autre, se faufiler entre ce que nous considérons comme des voies ordonnées est la manière de conduire, chacun semblant doté d'une antenne invisible de chaque côté pour déterminer la distance à respecter pour éviter la collision. C'est comme un ballet, chorégraphié à la seconde près.

Qui paie?

On dit aussi qu'ils sont nombreux au Vietnam à ne pas payer d'impôt sur le revenu, qui peut s'élever à 35 % (20 % pour les non-résidents) pour ceux qui ont un emploi. En revanche, les taux pour les « revenus non liés à l'emploi », c'est-



Le Vietnam a beaucoup changé depuis les années 1960. Le temps d'écran a augmenté. Ci-dessus, une femme semble dire à son mari de se lever et de se mettre au travail.

à-dire les revenus provenant entre autres d'activités commerciales, varient de 0,1 à 25 %. Beaucoup, beaucoup de gens sont en affaires. Selon le dernier recensement, le Vietnam compte 517 000 entreprises, mais ce nombre ne tient compte que de celles qui se sont enregistrées! Les petites entreprises représentent 40 % du PIB et environ 98 % de toute l'activité commerciale. Tout le monde semble en affaires.

Nés pour les affaires

Les Vietnamiens sont des entrepreneurs dans l'âme. Ils ne gaspillent rien et trouvent moyen de gagner de l'argent en faisant à peu près n'importe quoi. Et ils travaillent très dur, souvent à plusieurs endroits.

Les femmes sont très respectées et ont

traditionnellement un rôle important à jouer en temps de guerre, ainsi que dans la gestion de la fortune familiale. Néanmoins, cela ne veut pas dire qu'elles occupent une place égale à celle des hommes à l'Assemblée nationale, et leur participation est à peu près la même qu'au Canada. Même si une femme est actuellement à la tête de l'Assemblée nationale, il n'y a jamais eu de femme au Politburo. Cependant, un nombre surprenant d'entre elles sont chefs d'entreprises. En effet, les femmes possèdent environ 22 % de toutes les entreprises officielles, qui sont tout aussi grandes que celles de leurs homologues masculins.

En surface, le peuple vietnamien semble heureux, mais en creusant un peu, on



Les gens vivent dans leur lieu de travail. Ici, un père apprend à son enfant en bas âge à marcher dans la rue.



La technologie du XXe siècle n'a jamais vraiment eu la chance de s'imposer ici. À l'époque, seuls les membres du Parti avaient le téléphone. Des haut-parleurs étaient installés pour diffuser la propagande. Ils fonctionnent toujours, mais personne ne les écoute.



Tout le monde a une motocyclette. Un réservoir de 4 litres permet de parcourir de 160 à 200 km pour moins de cinq dollars. Au centre : L'ancien écrivain de la poste de Saïgon a moins de travail maintenant que la plupart des jeunes savent écrire. À droite : Le musée de la guerre. Cette affiche peut expliquer pourquoi les Vietnamiens semblent éprouver si peu de ressentiment envers les Américains. Les simples soldats étaient tellement dégoûtés par ce qui se passait vers la fin de la guerre qu'ils ont tout simplement cessé de se battre.

Le Mékong prend sa source à près de 5 000 km au nord et a toujours été le principal moyen de transport. En haut : le marché flottant. En bas : un marché à Hoi An.

constate qu'il est plongé dans une tristesse qui remonte à la guerre et à la douleur de la perte et de la faim. Il semblerait naturel que les habitants soient en colère contre les États-Unis, mais c'est tout le contraire : ils semblent avoir une affection profonde pour les Américains et tout ce qui est américain. Cela détonne avec leur réaction envers les Français, par ailleurs assez négative, bien qu'ils aient sagement laissé les immeubles français intacts et qu'ils aient introduit leurs merveilleuses pâtisseries dans leur culture.

Où sont les services sociaux?

Le plus surprenant pour ce pays qu'on dit communiste est l'absence de services sociaux. Les citoyens paient pour tout. La plupart des services de santé s'autofinancent (seulement 0,9 % du PIB vietnamien est consacré à la santé), bien que l'État s'efforce apparemment d'améliorer le système. Il n'existe pas

de système d'éducation universel, et pourtant le taux d'alphabétisation dépasse les 95 %!

Cela pourrait expliquer l'histoire qu'on nous a racontée : le gouvernement a installé un péage sur la route de Cai Lai pour la financer. On nous a dit que les gens ont payé le droit de péage pendant un certain temps, mais qu'un jour, estimant avoir payé suffisamment, ils ont protesté. Certains ont commencé à payer le droit de péage d'environ 25 000 dongs (1,10 \$ US) en très petites coupures, ce qui a eu pour effet de bloquer la circulation pendant des kilomètres. Leurs protestations ont finalement eu raison du péage.

Réunion avec les Affaires étrangères

Lors de notre réunion avec le Comité des affaires étrangères de l'Assemblée nationale, j'ai demandé comment ils avaient géré ces timides protestations. Ils

ont tous ri, visiblement gênés. On dirait qu'ils sont parfaitement conscients de la fragilité de leur emprise sur le pouvoir. Alors que l'appareil du Parti tente de garder le contrôle, l'esprit du capitalisme s'est emparé de la nation, et il semble que les citoyens soient en train de créer un nouveau système politique qui leur convient, pour l'instant.

Que leur réserve l'avenir?

Instaureront-ils la démocratie? Seul l'avenir nous le dira. Une chose est sûre, c'est que les anciens outils de contrôle, comme les haut-parleurs qui diffusaient la propagande, n'ont pas la même impression sur les citoyens, qui ont le nez collé à leur téléphone cellulaire et qui sont obnubilés par les possibilités infinies de l'entreprise et de la liberté.

Dorothy Dobbie a été députée progressiste-conservatrice de Winnipeg-Sud de 1988 à 1993.

Comment l'humour atténue les tensions au Parlement

Par Wade Morris

Ce n'est un secret pour personne que la vie politique peut parfois être épuisante. Les impasses et les insultes peuvent laisser une impression de froideur et de tristesse. La participation électorale au Canada est faible, et si vous leur demandez, de nombreux Canadiens vous diront qu'ils ne suivent pas la politique parce qu'ils la trouvent « ennuyeuse ».

Le rire est le meilleur remède qui soit, n'est-ce pas? Les Canadiens sont censés être drôles : nous sommes connus pour parler avec des accents loufoques, posséder des castors de compagnie et boire du sirop d'érable à même la source. Mais soyons sérieux, nous sommes chanceux que l'humour occupe une place importante dans notre système politique. D'excellents chroniqueurs, émissions de sketches et balados sont consacrés à la politique.

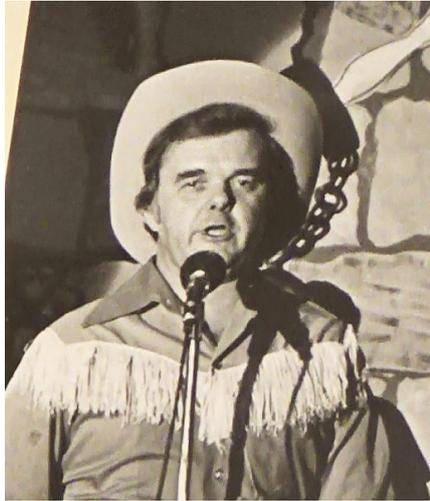
Certains de nos politiciens sont aussi drôles : prenez par exemple le député Rodger Cuzner, récemment parti à la retraite. Représentant le Cape Breton de 2000 à 2019, il s'est fait connaître pour ses propos sarcastiques, ses blagues québécoises et ses discours à la Dr Seuss pendant la période des fêtes. Une année, il a parodié le poème *Twas the Night Before Christmas* pour décrire son point de vue sur l'état du Parlement à l'époque. Il avait alors attiré l'attention de tout le pays : Maclean's l'avait qualifié « de blagueur du Parlement ».

« Je me suis beaucoup amusé avec ce poème, a déclaré Rodger, et je sais que beaucoup de gens s'en sont aussi amusés pendant les 19 années où j'ai siégé. » Rodger faisait des blagues de bon cœur, et la plupart des gens s'accordent à dire qu'elles avaient un effet salutaire.

« Lorsqu'on travaille dans une atmosphère tendue, une remarque drôle ou une observation amusante permet de réduire la tension. » Mais Rodger se gardait bien d'en faire trop. « C'est comme un assaisonnement. Il améliore le plat à condition de ne pas en abuser. »

Un autre député qui a fait rire le Parlement est Geoff Scott, qui a représenté la circonscription de Hamilton—Wentworth de 1978 à 1993.

Très jeune, il a fait équipe avec Rich Little, « l'homme aux mille voix », pour faire rire le public d'Ottawa. Les deux hommes



Geoff Scott chantant une chanson politique satirique.

se sont même produits à la télévision dans tout le pays. Geoff a également travaillé pour la tribune de la presse parlementaire où il a écrit des sketches pour les dîners parlementaires. Il y a appris qu'on peut toujours voir la politique d'un point de vue plus léger et plus drôle ».

Il explique que cette attitude l'a suivi jusqu'à son arrivée au pouvoir. La capacité de prendre son travail au sérieux tout en faisant place à l'humour est un équilibre qu'il vaut la peine d'envisager.

À son avis, « il ne faut jamais se prendre trop au sérieux, car personne d'autre ne le fait. L'humour attire beaucoup de monde. C'est une très bonne façon de communiquer. » Il rappelle également que l'humour transcende les lignes de parti : « C'est un élixir qui touche les gens de tous les partis et de toutes les allégeances. »

L'humour permet aux électeurs de participer au processus politique avec une certaine aisance.

Geoff peut nommer de nombreux écrivains politiques qui se sont illustrés dans la comédie. Parmi eux se trouve Allan Fotheringham, dont la chronique a rempli les dernières pages du magazine *Maclean's* pendant près de trois décennies. « Les gens ouvraient la dernière page en premier pour avoir leur dose de son humour sarcastique », explique Geoff.

La presse écrite a certes perdu de sa popularité, mais la prochaine génération d'électeurs consomme toujours la poli-

tique sous le prisme de l'humour. Un projet de recherche de deux universités canadiennes s'est même penché sur la question.

Les étudiants en communication politique de l'Université d'Ottawa et de l'Université Concordia ont étudié les mêmes politiques – des images accompagnées de légendes amusantes qui, au moyen de jeux de mots ou de blagues, présentent des observations intelligentes de façon ludique. L'image peut représenter la réaction d'une personne à un débat ou établir une comparaison entre un politicien et un personnage de film – le fait est que c'est drôle.

Les électeurs ont de tout temps exprimé leur soutien politique en apposant une pancarte sur leur pelouse, mais, en général, les jeunes électeurs préfèrent le faire de manière numérique, en exprimant leur soutien sur les sites de médias sociaux. Pour ce faire, ils s'échangent notamment des memes.

« L'humour est toujours présent » selon Fenwick McKelvey, professeur à l'Université Concordia. Les plaisanteries sont une façon d'exprimer les identités « intra groupe » et « extra-groupe », ainsi que d'exprimer ce qui est politiquement acceptable et inacceptable pour les partisans.

Au cours de la première moitié du projet de recherche, les étudiants ont suivi l'effet des memes créés pendant la campagne électorale de 2019. Avec autant de personnages et de scandales différents, la matière ne manquait pas. Au cours de la deuxième moitié du projet, ils ont créé une encyclopédie en ligne de ces images.

La recherche a montré que les memes n'avaient pas nécessairement influencé l'issue de l'élection, mais que les électeurs avaient été nombreux à les voir.

Le taux de participation électorale au Canada est faible; il faut espérer que les Canadiens continuent de voir dans l'humour un moyen de participer au processus politique.

Rodger Cuzner a représenté la circonscription de Bras d'Or—Cape Breton de 2000 à 2004 et celle de Cape Breton—Canso de 2004 à 2019 pour le Parti libéral.

Geoff Scott a été député de Hamilton—Wentworth de 1978 à 1993 pour le Parti progressiste-conservateur.



Arnold Malone.

Le présent article aborde des sujets liés aux régions. La circonscription de Crowfoot, que j'ai représentée pendant plus de 19 ans, était une vaste région rurale. Elle couvrait une superficie plus grande que n'importe lequel des 42 plus petits pays des Nations Unies. Pendant mon mandat, on y trouvait 113 villes et villages. J'habitais à la frontière nord-ouest de la circonscription. Pour assister à une réunion dans Acadia Valley, dans l'extrême sud-est, je devais parcourir un trajet de trois heures en voiture. Je n'y rencontrais presque exclusivement que des fermes et des ranchs.

Les habitants des régions agricoles travaillent et s'adonnent à leurs loisirs dans un rayon d'une soixantaine de kilomètres de leur maison. Ils en savent donc beaucoup sur leur entourage.

La plupart des habitants des régions rurales du Canada connaissent la marque et la couleur de voiture de leurs concitoyens. Ils reconnaissent le camion d'une demi-tonne au rétroviseur latéral brisé de Jim, le véhicule bleu délavé surnommé Old Blue qu'Hank conduit depuis 25 ans et le nouveau camion blanc de trois quarts de tonne de Jordan, qu'il remplacera dans deux ans. Les agriculteurs connaissent leurs voisins, ainsi que les voitures et camions qu'ils conduisent.

Ainsi, lorsque des voisins sont amis et se rencontrent sur une route de campagne, ils se saluent chaleureusement. Chaque conducteur a sa propre façon de dire bonjour. Joyce étendait le bras, puis le pliait vers le haut au niveau du coude pour ensuite secouer la main comme l'aile d'un colibri. Fred ne faisait pas vraiment de signe de la main, mais plutôt un signe de la tête en touchant le bord de son chapeau avec son index. Emile faisait quant à lui un grand arc de cercle à l'intérieur de son pare-brise. Dans une collectivité, les gens se reconnaissent par leurs véhicules et savent quelle salutation ils recevront.

Il s'avère donc que j'ai demandé à Geoff Scott, député urbain de Hamilton, de prendre la parole à un rassemblement de circonscription au parc Big Knife,

Le joueur de tours pris à son propre jeu

Par Arnold Malone

non loin du cœur de ma circonscription. Comme d'habitude, il y a imité plusieurs personnalités politiques, séduit le public et remporté un vif succès.

Le lendemain, je lui ai demandé de m'accompagner à une réunion dans Acadia Valley. Alors que je sortais de ma ferme, Lawrence Wenig sortait de chez lui et m'a salué à sa façon habituelle. Je l'ai salué à mon tour. Geoff m'a alors demandé de qui il s'agissait, et je lui ai parlé de mon voisin. Un kilomètre et demi plus loin, les Brewers sortaient de leur entrée, et nous avons échangé des salutations. Geoff m'a de nouveau demandé de qui il s'agissait, et je lui ai parlé des Brewers.

Nous avons ensuite emprunté la route secondaire 83 en direction de Camrose, où nous avons rencontré cinq véhicules qui ont tous fait un appel de phares en nous saluant. Geoff m'a chaque fois demandé de qui il s'agissait, et je lui ai à nouveau parlé de ces personnes que je connaissais.

En quittant Camrose, j'ai décidé d'emmener Geoff au village de Rosalind, à une soixantaine de kilomètres de là, d'où je suis originaire et où mes deux frères cultivent encore la terre. Je voulais que Geoff voie la magnifique vallée de la rivière Battle et la zone agricole où j'ai déjà vécu.

À une quinzaine de kilomètres au nord de Rosalind, je me suis retrouvé dans un coin de pays familier. Je connaissais bien l'endroit, aussi la succession de voitures et de camions a-t-elle amené une succession de salutations. Chaque fois, Geoff m'a demandé qui étaient les personnes rencontrées. Et chaque fois, je lui ai donné une description de ces personnes et de ce qu'elles faisaient. L'histoire s'est répétée alors que nous roulions de Rosalind vers le sud, en direction de la ferme familiale. Les gens rencontrés avaient autrefois été des voisins très proches, aussi ai-je parlé de chacun d'entre eux.

À Pévidence, Geoff, le citadin, était surpris. Il se disait étonné de voir que je savais qui était l'occupant des voitures que nous croisions.

Sa réaction a activé mes neurones, celles qui incitent à commettre des sottises. Alors que nous nous éloignons de ma collectivité en direction de Forestburg, puis près d'autres petits villages des prairies, j'ai continué à saluer chaque véhicule que nous rencontrions.

Au cas où tout cela vous semblerait étrange, je dois vous dire que si quelqu'un vous salue dans une région agricole, il vaut mieux lui faire signe en retour. Sinon, il risque de se moquer de vous sur la piste de curling la semaine suivante. En fait, il arrive souvent que l'on salue un conducteur inconnu qui s'apprête seulement à abaisser sa visière. Au moindre signe de la main, il faut faire un signe de la main en retour; voilà ce à quoi on s'attend.

Pendant le reste du long trajet vers Acadia Valley, j'ai salué chaque véhicule que nous avons croisé, et Geoff n'a cessé de me demander de qui il s'agissait. Je l'ignorais parfois, mais j'avais toujours une réponse à lui donner. « Oh, c'était Fitzgerald Hepsteperowski. Il cultive une terre tout juste derrière cette colline. » Nous avons ainsi rencontré des dizaines de véhicules, et chaque fois que je faisais un signe de la main, on me le rendait avec un immense sourire et un geste tout aussi vigoureux. Geoff voulait toujours savoir qui était le conducteur, et je lui donnais toujours des informations fictives. Il était impressionné.

Heureusement, il ne m'a jamais demandé de lui rappeler le nom et la description des conducteurs que nous venions de croiser quelques minutes auparavant. Ma réserve de neurones était telle que pour inventer un nom, il fallait que j'en oublie les anciens.

Le lendemain, j'ai reconduit Geoff à l'aéroport d'Edmonton. Ma petite malice était désormais de l'histoire ancienne, et il n'était pas question de faire des aveux.

À mon retour à Ottawa, je suis allé déjeuner à la table commune de mon parti au restaurant parlementaire. Alors que je m'approchais de l'alcôve, je me suis arrêté – hors de la vue des députés –, car je pouvais entendre Geoff Scott parler à ses collègues : « Pas étonnant qu'il ait été élu. Nous avons roulé pendant des heures et des heures, et il connaissait toutes les personnes rencontrées sur la route. Elles lui ont toutes fait signe et souri. »

La leçon à retenir est donc la suivante : ne croyez jamais tout ce que vous pensez. Arnold Malone a été élu député progressiste-conservateur dans la circonscription albertaine de Battle River en 1974. Il a été député de Crowfoot de 1979 à 1993. Il vit actuellement à Invermere, en Colombie-Britannique, et tient une chronique hebdomadaire dans le *Columbia Valley Pioneer*.

Les médias sociaux et la politique

Communiquer avec les électeurs avec authenticité

Par Gina Hartmann

En politique, les médias sociaux peuvent être une arme à double tranchant. S'ils constituent un moyen permettant de lancer gratuitement des campagnes de promotion et donnent l'occasion aux élus de communiquer avec leurs électeurs sur une plateforme différente, ils peuvent également susciter de sévères critiques et provoquer des conflits.

Ex parlementaire, Celina Caesar Chavannes connaît bien le monde des médias sociaux. Avec plus de 20 000 abonnés sur Twitter, elle a été à même de voir les avantages d'une telle plateforme pour faire de la politique et communiquer avec les gens de manière authentique.

« Cela m'a permis d'avoir une réaction immédiate, positive ou négative, à tout ce que je faisais, et de prendre le pouls des gens. Au départ, j'étais une sorte d'inconnue, puis mon profil s'est bâti très vite, au cours des quatre dernières années, en fonction de ce que je disais ou faisais », se souvient-elle.

En 2016, Celina a décidé de se raconter et de parler publiquement de sa dépression. Elle a utilisé sa plateforme pour lancer une discussion sur la santé mentale, un sujet qu'on avait tendance à éviter. Une partie de son profil Twitter indique maintenant qu'elle est « passée maître dans l'art de #destigmatiser #la santé mentale ».

« Lorsque j'ai parlé de mes problèmes de santé mentale, j'ai eu des réactions extrêmement positives. En devenant viraux sur les médias sociaux, mes messages m'ont permis de me rapprocher de plus de personnes à différents niveaux. J'ai répondu personnellement à tous ceux qui m'ont envoyé des messages privés. Cela m'a permis d'établir un lien intime avec les gens que je représentais.

Cela m'a servi aussi à montrer le côté humain des hommes et femmes politiques. Je voulais entrer en contact avec les gens en étant la Celina que j'étais avant de faire de la politique. Je ne voulais pas parler de la date de sortie du budget; je voulais plutôt communiquer avec les personnes qui soulevaient des questions qui m'intéressaient, et j'en profitais pour discuter un peu de politique. »

En 2016, Abacus a étudié comment les Canadiens utilisent Internet pour échanger et s'informer sur la politique. Ils étaient 51 % à s'informer sur des médias numériques (nouvelles en ligne) plutôt que tradi-



Celina Caesar Chavannes (photo présentée)

tionnels, et l'étude indique que « pour les Canadiens, le recours aux médias sociaux comme source principale de nouvelles et d'informations a plus que doublé en deux ans ». L'étude révèle aussi que quatre Canadiens sur dix disent aimer exprimer leurs opinions sur la politique.

Les médias sociaux sont un moyen de communication qui permet aux hommes et aux femmes politiques de montrer à quoi ressemble leur quotidien et de faire part de leurs expériences au public, mais comme il s'agit d'une forme de communication ouverte, il peut y avoir des réactions négatives – particulièrement à l'égard des femmes. Selon une étude réalisée par l'Union interparlementaire sur les femmes politiques un peu partout dans le monde, 41,8 % des répondantes estiment que les médias sociaux ont diffusé des images ou des commentaires très méprisants ou à connotation sexuelle à leur sujet. Les personnes interrogées ont déclaré avoir reçu des menaces et des messages importants par l'intermédiaire des plateformes de médias sociaux.

Celina a dit : « Même quand j'ai parlé de ma santé mentale, en 2016, il m'est arrivé de recevoir des commentaires du genre "il faut vous endurcir" ou "si vous n'êtes pas capable de faire ce travail, cédez votre place", mais c'était assez rare. »

Elle a trouvé cependant que les réactions ont été beaucoup plus négatives quand elle a décidé de se battre pour davantage d'équité et d'inclusion sur les médias sociaux. Lorsqu'elle a questionné un autre parlementaire sur leur privilège, la réponse n'a pas été bienveillante, au début.

Elle croit tout de même qu'il est important que les gens se servent des médias sociaux pour exprimer leurs convictions et dénoncer les injustices.

« Quand vous y êtes, vous devez jouer le jeu. La seule fois où j'ai douté, c'était après l'échange que je viens d'évoquer, parce que ça commençait à devenir angoissant. Mais cela ne m'a pas dissuadée de continuer à parler d'équité et de justice. On ne peut pas retourner en arrière et faire comme si de rien n'était. J'avais le choix entre aller de l'avant ou m'effacer complètement, et je ne voulais pas faire ça. »

Peu de temps après, il y a eu le mot-clé #HereforCelina, ce qui a permis d'exprimer des avis différents sur son expérience et sa mission. Dans les deux cas, les réponses ont aidé Celina à prendre conscience du rôle que peuvent jouer les médias sociaux.

« Il y a eu un énorme changement dans la façon dont les gens ont réagi. Pour moi, cela a marqué un autre tournant dans ma compréhension des médias sociaux et de leur fonctionnement », a-t-elle déclaré. « Ce ne sont pas nécessairement les personnages ou les politiciens puissants qui font bouger les médias sociaux, mais les gens ordinaires, qui peuvent susciter de la mobilisation avec un message et s'unir pour devenir influents. C'est la quintessence même du "pouvoir au peuple". Les médias sociaux ont donné aux gens ordinaires cette plateforme pour dire "nous sommes avec vous, ou pas". »

Le rapport d'Abacus Data indique que 71 % des Canadiens peuvent être persuadés de changer d'avis, et le changement de réponse au message de Celina est la preuve de ce pouvoir de persuasion. Les médias sociaux sont un moyen de communication utile pour les hommes et les femmes politiques ou les personnes qui souhaitent amener des changements dans leur communauté ou la population en général.

« Les médias sociaux m'ont permis de me révéler en étant authentique. J'y ai trouvé une voix et je m'y suis trouvée aussi. Je ne vais pas changer la personne que je suis pour la faire rentrer dans un moule, parce qu'elle sort du cadre habituel et des sentiers battus; c'est la vraie Celina. »

Celina Caesar Chavannes a été députée de 2015 à 2019, représentant la circonscription de Whitby. Éluë en tant que libérale, elle a ensuite siégé comme indépendante.

Le projet de loi d'initiative parlementaire de Lynn McDonald

Elle a mis le Canada sur la carte des non-fumeurs

Par Matt Reekie

Le 18 novembre 2019, le Hill Times a fait paraître un article rédigé par l'ancienne députée néo-démocrate Lynn McDonald, dans lequel elle y propose une nouvelle catégorie de projets de loi d'initiative parlementaire. Lors de la réception des fêtes organisée par l'ACEP, elle a réussi à piquer ma curiosité en m'en parlant. Deux mois plus tard, je l'ai rejointe à Londres, en Angleterre, où elle a été plus qu'heureuse de poursuivre la conversation et de partager sa vision d'un cadre plus coopératif à la Chambre des communes.

Q : Si je comprends bien, vous proposez un type différent de projet de loi d'initiative parlementaire qui pourrait être parrainé par deux ou plusieurs députés de différents partis. Comment le décririez-vous dans vos propres termes?

R : Je propose une deuxième catégorie de projets de loi. Ceux-ci devraient être parrainés par des députés de deux partis ou plus, qui disposeraient d'un temps distinct. Plus de temps leur serait alloué afin qu'ils n'engorgent pas la première [heure des députés]. Je pense que les députés, en particulier les députés ministériels d'arrière-ban, n'ont pas assez de travail ni d'occasion de prendre part au débat et de formuler des politiques.

L'heure réservée aux initiatives parlementaires leur donne cette chance. Si leurs projets ne font pas l'objet d'un débat, ils restent assis là à applaudir le chef et à voter comme on leur dit. C'est une façon de remédier à cette situation. C'est un moyen pour les députés de tous les partis de jouer un rôle plus créatif et de coopérer. Cette nouvelle catégorie favorisera la coopération, ce que le public, tout comme les députés à mon avis, aimerait certainement voir plus souvent.

Q : Pourquoi n'est-ce pas déjà le cas? Qu'est-ce qui fait obstacle à la coopération entre les partis sur les projets de loi d'initiative parlementaire?

R : Je pense qu'un projet de loi doit être présenté par une seule personne. Je ne sais pas si deux personnes ou plus peuvent le faire. Je ne pense pas qu'on aurait besoin d'une loi quelconque pour changer les choses; je pense que les leaders parlementaires n'auraient qu'à se réunir pour mettre en place un nouveau système. C'est certainement faisable, mais personne n'y a pensé. Bien sûr, pour le parti au pouvoir, c'est très bien que leurs propres députés d'arrière-



Lynn McDonald.

ban restent silencieux et ne créent pas de problèmes, alors pourquoi voudraient-ils leur permettre davantage de faire preuve d'initiative, d'être créatifs?

Le gouvernement est minoritaire à l'heure actuelle. Le premier ministre pourrait penser que c'est une bonne idée de faire signe aux autres partis. Il doit convaincre les membres des autres partis de voter pour ses projets de loi. Cela pourrait être une façon de leur montrer sa bonne volonté. Je pense que les chances sont meilleures dans une situation minoritaire que dans une situation majoritaire.

Q : Avez-vous parlé à des députés de la Chambre des communes à ce sujet ou savez-vous si la Chambre s'intéresse à cette question?

R : J'ai fait publier cet article dans le Hill Times, je l'ai envoyé à un certain nombre de personnes et j'en ai discuté avec quelques collègues du NPD, dont Jack Harris et Don Davies, le député qui, je crois, a présenté le plus grand nombre de projets de loi d'initiative parlementaire. Ils se sont assurément montrés intéressés. Mais je n'ai pas communiqué avec les conservateurs. Je n'ai donc pas été plus loin.

Q : Quel est l'objectif de cette nouvelle catégorie de projets de loi d'initiative parlementaire? Quel est le problème que vous cherchez à résoudre et qui ne peut pas l'être par l'intermédiaire des procédures parlementaires actuelles.

R : Il y a beaucoup de choses que les gouvernements ne veulent pas faire. Prenez le cas de ma loi sur la santé des non-fumeurs : elle aurait dû être présentée par un ministre de la Santé. Elle aurait pu être présentée des années plus tôt, mais aucun ministre de la Santé ne l'a fait. Il y a beaucoup de choses que les députés jugent pertinent de faire, mais ils n'arrivent pas à convaincre les ministres de le faire. Cela signifie que les gens peuvent proposer des idées et en débattre.

Q : Faire valoir des idées diverses est-il donc une façon de favoriser la coopération entre les partis?

R : C'est l'avantage d'avoir une deuxième catégorie de projets de loi d'initiative parlementaire. Je pense que les Canadiens en ont assez du ton acerbe qui règne à la Chambre; ils aimeraient y voir plus de coopération. Les députés considéreraient ainsi les autres députés comme de possibles collègues au-delà des lignes de parti, et pas seulement comme des opposants. Ce serait un bon moyen de favoriser un esprit plus coopératif au sein de la Chambre.

Q : Quels sont les problèmes auxquels le pays est confronté aujourd'hui et que ces projets de loi pourraient résoudre?

R : Je dirais que le problème du vapotage en est un sur lequel le gouvernement n'a pas agi assez vigoureusement. Les changements climatiques, bien sûr, sont le plus grand problème de l'heure; on ne peut probablement pas faire grand-chose pour la plupart des aspects des changements climatiques, mais peut-être pour certains d'entre eux. Quand je dis certaines choses, quand on a cinq heures de débat, on peut faire plus qu'en une heure de débat, mais il est clair qu'on ne peut pas mettre en place une vaste stratégie de lutte contre les changements climatiques. Il faut donc adopter quelque chose qui soit assez précis et limité.

Ma loi sur la santé des non-fumeurs portait sur une question qui aurait dû être prise en charge par un ministre de la Santé des années auparavant, mais qui ne l'a pas été. Le Canada a été le premier pays à adopter une telle loi, et cette dernière l'a été grâce à un projet de loi d'initiative parlementaire.

Lynn McDonald a été députée néo-démocrate de Broadview—Greenwood de 1982 à 1988.



Hon. John Reid.

Le temps est disloqué – Hamlet

Par l'honorable John Reid

Comment ferons-nous face aux changements et aux incertitudes du nouveau monde?

Il y a quelques semaines, j'ai assisté à une conférence donnée par un éminent professeur d'études jungiennes, M. James Hollis, Ph. D. Ce dernier compte 14 livres à son actif et est considéré comme un expert en la matière. La conférence avait pour thème la manière dont notre passé, y compris celui de nos ancêtres immédiats, influence nos décisions et celles de nos sociétés. Lors de la période de questions et réponses, une question lui a été posée sur « le dysfonctionnement collectif » de la société américaine tel qu'il se manifeste dans la vie politique, les profondes divisions d'avec la société normale et le manque apparent de civilité dans le discours collectif.

Selon le professeur Hollis, bon nombre de sociétés sont rendues à un point d'inflexion, un peu à l'image de ceux auxquels nous faisons tous face lorsque nos vieilles habitudes ne nous conviennent plus. Les États-Unis traversent une période de grands bouleversements, et beaucoup d'autres arrivent à grands pas. De l'avis du professeur, l'intelligence artificielle est susceptible d'apporter une vague de changements importants dans toutes les sociétés. Il fait observer que les États-Unis ne sont pas le seul pays à subir cette transformation; il cite l'exemple du débat ayant fait rage pendant deux ans en Grande-Bretagne sur le Brexit, le retrait du pays de la communauté européenne. Il constate également que les citoyens de nombreux pays, devant l'incapacité des institutions démocratiques de composer avec les nombreux changements qui les touchent, ont perdu confiance dans la démocratie et qu'ils s'en remettent à des dirigeants forts et tendancieux à la parole arbitraire, qui n'ont aucun égard pour l'existence ou non d'une constitution et de lois dans leur pays.

La démocratie se meurt-elle?

« L'État, c'est moi », tel était le mot d'ordre de Louis XIV et désormais la nouvelle façon de penser dans ces États. Il ne s'agit pas d'une norme propre aux pays du tiers et du quart mondes, mais aussi, de plus en plus, à ceux des premier et second mondes. Nombre de ces dirigeants ont été élus démocratiquement et s'arrogent de plus en plus de pouvoir avec le soutien,



M. James Hollis, Ph. D.

souvent, de l'électorat.

J'ai assisté à de nombreux changements au cours de ma vie, qui n'ont pas tous été agréables. La récession de la fin des années 1950, les manifestations féministes des années 1960 au cours desquelles les femmes brûlaient leur soutien gorge, la crise des missiles cubains, la divulgation des documents du Pentagone sur la guerre du Vietnam, les émeutes raciales, l'assassinat de John F. Kennedy, celui de son frère Robert Kennedy et celui encore de Martin Luther King, la tentative d'assassinat de Ronald Reagan, la chute de Richard Nixon; tous ces événements ont secoué les États-Unis et témoignent des changements sociaux fondamentaux qui s'imposaient alors dans la société américaine.

Nos économies ont également connu de nombreux soubresauts, de la stagflation de la fin des années 1970 à la récession de la fin des années 1980, en passant par l'éclatement de la bulle technologique à la fin des années 1990 (il a fallu attendre 2015 pour que le NASDAQ remonte à son ancien sommet) et, bien sûr, la grande crise économique de 2007-2008. Il a fallu dix ans pour s'en remettre complètement.

En parallèle, de profonds changements s'opéraient dans la société : l'apparition de l'ordinateur personnel, la naissance et le développement d'Internet et le rôle croissant des médias sociaux, le déclin des mé-

dias traditionnels, l'arrivée du téléphone intelligent et le développement de la robotique, la nouvelle alliée de l'intelligence artificielle. Nous savons maintenant que les gouvernements nous espionnent grâce à WikiLeaks, que des caméras sont installées (presque) partout et que les gouvernements et les grandes sociétés ont la mainmise sur la technologie de reconnaissance faciale.

La vie privée se détériore, et on continue d'y porter atteinte. Le gouvernement et le secteur privé échangent régulièrement des données à notre sujet; avec 400 bits de nos données, ils nous connaissent mieux que nos parents; avec 800 bits, ils nous connaissent mieux que notre conjoint et nos meilleurs amis. Les changements semblent s'accélérer, et personne ne sait comment les ralentir.

Le temps est-il disloqué?

Les gens ont l'impression que rien n'est plus pareil. La nostalgie est une émotion puissante, et lorsqu'une situation est inconfortable, nos souvenirs refont surface, et nous retournons à une époque où nous nous sentions en sécurité, généralement celle où nous étions à la maison avec nos parents.

La mémoire a une fonction importante : celle de nous faire oublier les événements qui se sont réellement passés et de les remplacer par ceux que nous aurions voulu que se passent. Une grande partie de notre droit criminel repose sur l'appel à des témoignages s'appuyant sur une mémoire précise d'événements passés. Or, nous savons que la mémoire n'est pas tant précise. Néanmoins, elle est l'un des rares outils dont nous disposons, et c'est pourquoi nous l'utilisons malgré ses défauts.

La gouvernance n'est pas une mince affaire dans le meilleur des mondes; la gouvernance démocratique est encore plus difficile. Pour être efficace, la démocratie a besoin d'une société d'électeurs intelligents et actifs, prêts à prendre le temps nécessaire pour comprendre les problèmes, en débattre et trouver des solutions satisfaisantes. Personne ne peut prédire l'avenir, aussi toutes les tentatives visant à résoudre les problèmes persistants ne sont-elles pas couronnées de succès. Nous



Les médias sociaux ont une grande influence sur notre société, et nous tentons toujours de composer avec eux.

composons toujours avec les changements pendant que nous les vivons et nous les comprenons pleinement, à la fois individuellement et collectivement, qu'après coup. Voilà la recette tout indiquée pour commettre des erreurs, mais « l'erreur est humaine » et inévitable.

Composer avec les médias sociaux

Voici un exemple de changement qui s'opère sans que nous le comprenions pleinement : les médias sociaux. Nous en sommes toujours à comprendre les changements qu'ils ont apportés et qu'ils apportent à nos sociétés. C'est un travail difficile qui prend du temps et qui donne lieu à des situations inconfortables où suivre la logique signifie renoncer à des opinions et à des croyances qui nous sont chères. Par exemple, on peut être amené à perdre notre statut au sein d'un groupe, à changer d'emploi, à perturber la vie de famille, etc. On regarde ce qu'il en coûte de changer et on détermine que cela n'en vaut pas la peine et on continue comme si de rien n'était. « S'il est pour, alors je suis contre. »

Il suffit de jeter un coup d'œil aux médias sociaux pour voir ce qui se passe quand une personne remet en question les croyances reçues d'une « chambre d'écho ». Prenons l'exemple de ce qui est arrivé à la Suédoise Greta Thunberg, 16 ans, à la conférence de Davos : même si elle s'appuyait sur le consensus scientifique sur le réchauffement de la planète, elle s'est fait reprocher de ne rien savoir sur le réchauffement climatique et de ne pas respecter des

normes de preuve plus élevées que les adultes qui l'entouraient.

Il n'existe pas de solutions simples, car nombre de nos problèmes sont ancrés dans la psyché humaine. Nous ne pouvons pas vivre seuls, car les humains sont des animaux sociaux. Or, il nous est difficile de vivre en société, surtout lorsque la société n'est pas d'accord avec nous. Et, bien sûr, nous avons toujours raison ! Les concessions sont difficiles pour beaucoup d'entre nous, car notre personnalité est liée à nos croyances et à nos opinions. Nous craignons que le changement de l'un ou de l'autre, ou des deux, nous diminue, non seulement à nos yeux, mais aussi aux yeux de nos amis et de nos connaissances.

La puissance de l'homme est énorme

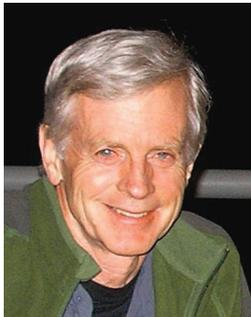
Comme tous ces changements se produisent sans crier gare (pour la plupart d'entre nous) et qu'il nous faut du temps pour en comprendre les effets, ils nous déconcertent et nous touchent tous. Nous vivons la fin de la paix américaine depuis la Deuxième Guerre mondiale, le rétrécissement de l'Union européenne, la montée de la Chine comme atelier du monde, le déclin de l'ordre mondial né des décombres de la Deuxième Guerre mondiale, la menace du réchauffement climatique, l'affaiblissement des organisations internationales et la montée des maladies internationales (la maladie à virus Ebola et à coronavirus), d'où la nécessité de trouver des solutions internationales à une foule de problèmes, pour n'en nommer que quelques uns.

Or, il ne faut pas oublier que nous, les humains, possédons un pouvoir énorme qui se cache dans notre cerveau complexe. Nous avons bâti de nombreuses civilisations très sophistiquées, nous avons construit des choses merveilleuses, ne nous sous-estimons donc pas. Nous avons travaillé fort pour arriver là où nous sommes et nous savons que nous pouvons surmonter les problèmes actuels au prix d'efforts, grâce à la puissance de notre cerveau. Mais pour cela, nous devons non seulement reconnaître notre pouvoir, mais aussi ses limites, qui se présentent sous la forme de la psyché humaine et des obstacles qu'elle dresse devant nous.

Le monde a changé ; il est devenu plus grand. Nous vivons maintenant dans le village planétaire de Marshall McLuhan, mais nous sommes, sur le plan individuel, devenus plus petits et nous nous sentons moins puissants, alors même que des forces inconnues et connues transforment notre monde et président à sa nouvelle destinée.

La décennie à venir sera difficile (si nous avons de la chance), alors que ces nouveaux systèmes se frayeront un chemin dans notre monde. Nous devons tous apprendre à vivre dans l'ambiguïté même si nous cherchons des certitudes et éprouvons de la nostalgie dans un monde incertain. Mais il n'est pas question de revenir en arrière.

L'hon. John Reid a été député libéral de Keno-Rainy River de 1965 à 1984.



Hon. David Kilgour.

Le traitement réservé par la Chine aux Ouïghours sonne l'alarme

Le coronavirus soulève des questions quant aux conditions qui prévalent au Xinjiang

Extrait d'un article rédigé par l'honorable David Kilgour, reformulé par Gina Hartmann

L'épidémie de coronavirus inonde les nouvelles depuis le début de 2020. Une grande partie de l'information émanant de Chine à laquelle les Canadiens ont accès porte essentiellement sur cette épidémie. Or, une histoire plus pressante et plus bouleversante devrait être racontée selon David Kilgour. Il s'agit de celle des Ouïghours.

Les Ouïghours sont des musulmans turcophones d'Asie centrale qui vivent en grande partie au Xinjiang. Le gouvernement de la Chine a adopté une approche distincte à l'égard des minorités vivant dans cette région : il y détient près d'un million d'Ouïghours dans des camps.

S'il est difficile d'imaginer l'ampleur de la situation dans son ensemble, David Kilgour propose de l'individualiser en s'éloignant des faits.

Il raconte l'histoire d'une jeune femme nommée Maya (pseudonyme) qui a quitté l'Égypte pour aller travailler au Xinjiang et qui s'est retrouvée dans une situation épouvantable. En 2015, tentant de rendre visite à ses parents, elle a été séparée de ses enfants et placée dans un « centre de formation professionnelle ». Elle a ensuite été témoin de la mort d'un de ses enfants.

Que sont les camps de rééducation?

« En 2017, Xi Jinping a commencé à ériger un goulag de "rééducation" pour les communautés musulmanes, semblable aux camps de travail forcé mis sur pied pour les adeptes du Falun Gong après la mi-1999. Les deux réseaux accueillent des détenus arrêtés par la police sans audience, procès, ni appel, une pratique effroyable inventée dans l'Union soviétique de Staline et adoptée sous le Troisième Reich d'Hitler », écrit l'ancien député David Kilgour dans un article paru dans The Epoch Times.

La situation du peuple ouïgour au Xinjiang est préoccupante et soulève de nombreux drapeaux sur le plan moral.

L'apparition du coronavirus suscite en outre de nouvelles inquiétudes.

Selon M. Kilgour, « les craintes sont vives que le virus se soit propagé au Xinjiang, où, selon les estimations, d'un à trois millions d'Ouïghours et d'autres musulmans vivent dans des centaines de camps ». L'Allemand Adrian Zenz, l'un des principaux chercheurs sur les internements de masse au Xinjiang, souligne que « le coronavirus pourrait ajouter une dimension entièrement nouvelle à la crise qui sévit au Xinjiang ».

L'ancien parlementaire David Kilgour milite actuellement pour les droits de la personne. Il est agrégé supérieur de recherches au Centre Raoul-Wallenberg pour les droits de la personne. Pendant son mandat à la Chambre, il a occupé le poste de secrétaire d'État pour l'Asie et le Pacifique. En 2006, il a dénoncé le sacrifice allégué de nombreux adeptes du Falun Gong au service de l'industrie chinoise de la transplantation d'organes.

M. Kilgour a travaillé avec l'avocat et militant des droits de la personne David Matas et a rédigé un rapport sur la question. Il a ensuite publié un livre et s'est rendu dans différents pays pour sensibiliser le public.

David Kilgour partage les préoccupations des autres.

« Le Dr Enver Tohti, d'origine ouïgoure, a raconté qu'en 1995, alors qu'il pratiquait la chirurgie générale dans un hôpital d'Urumqi, les autorités de l'hôpital l'ont emmené sur un terrain d'exécution pour qu'il y extraie les reins et le foie d'un homme toujours en vie au début de l'opération », écrit M. Kilgour. Dans son livre paru en 2014, *The Slaughter*, Ethan Gutmann estime que les organes de 65 000 adeptes du Falun Gong et de 2 000 à 4 000 Ouïghours, Tibétains et chrétiens ont été prélevés de force en Chine de 2000 à 2008. »

Depuis 2016, les membres de la communauté musulmane subissent de nom-

breux examens de santé et des prélèvements sanguins. Ils sont les seuls dans cette situation selon la Dre Maya Mitalipova du Whitehead Institute for Biomedical Research du MIT. Le Centre saoudien de transplantation d'organes a par ailleurs déclaré que des citoyens se sont procuré des organes sur le marché noir et les ont transportés illégalement en Chine.

Élimination du racisme

Le Comité des Nations Unies pour l'élimination de la discrimination raciale a lancé un appel à l'action pour que les gouvernements et les entreprises responsables du monde entier se joignent aux États-Unis et à l'Australie en interdisant à quiconque de faire des affaires au Xinjiang. Le travail forcé dans les camps d'internement empoisonne la chaîne d'approvisionnement de bon nombre d'entreprises bien connues dans les pays démocratiques qui mènent des activités dans cette région.

Malgré les quelques considérations morales douteuses en jeu, du point de vue de la santé publique, M. Kilgour laisse entendre que les acteurs internationaux de la santé devraient intervenir, en particulier pendant l'épidémie de coronavirus.

Selon lui, « la communauté internationale devrait demander à Pékin d'autoriser l'accès de la Croix-Rouge internationale et de l'Organisation mondiale de la santé au Xinjiang et à ses camps pour y surveiller et vérifier les conditions, ainsi que ce qui y est fait, le cas échéant, pour enrayer la propagation du coronavirus ».

Prière de consulter l'article paru dans The Epoch Times à l'adresse suivante : https://www.theepochtimes.com/the-risk-to-chinas-uyghurs-from-coronavirus-demands-action_3236803.html.

L'honorable David Kilgour a été député pendant 27 ans (1979-2006). Il a représenté le Parti progressiste conservateur et le Parti libéral, et a aussi siégé comme indépendant.

Les élections canadiennes répondent-elles au défi de l'accessibilité?

Par Wade Morris

Selon Statistique Canada, 6,2 millions de Canadiens ont déclaré vivre avec au moins un handicap en 2017, ce qui représente 22 % de la population âgée de 15 ans et plus. La douleur, la flexibilité, la mobilité et la santé mentale sont les handicaps les plus courants.

Si les handicaps sont, de toute évidence, répandus, l'accessibilité ne semble jamais être au premier plan des discussions en période électorale. La flexibilité et la mobilité étant des préoccupations aussi importantes, il est facile de voir comment le processus politique peut être entravé et rendre plus difficiles le vote, la participation politique et la mise en candidature.

Que fait donc Élections Canada pour rendre les élections accessibles? Que peut-il faire?

Élections Canada a mis sur pied le Comité consultatif sur les questions touchant les personnes handicapées en 2014. Ses membres lui fournissent des services d'expert et des conseils sur les initiatives actuelles et futures liés à l'accessibilité. Une partie de leurs travaux a servi lors des élections fédérales de 2015, et des améliorations ont été apportées aux élections de 2019.

Qu'est-ce qui est fait?

Par souci de clarté, les caractères du texte apparaissant sur les bulletins de vote de l'élection de 2019 étaient plus gros que ceux de 2015. Des facteurs qui ne semblent pas, de prime abord, pertinents pour l'accessibilité ont également été pris en compte. Jewelles Smith, membre du Comité consultatif, a déclaré à la CBC l'année dernière que plusieurs types de crayons avaient été testés pour voir lequel serait le plus facile à utiliser pour marquer les bulletins de vote. Ce changement visait à aider les électeurs susceptibles d'éprouver de la difficulté à écrire.

L'accessibilité joue un rôle de premier plan dans la sélection des bureaux de vote. Élections Canada ne choisit pas n'importe quel édifice pour la tenue d'un vote. L'emplacement doit répondre à une série de critères d'accessibilité, et certains critères doivent obligatoirement être satisfaits : un bureau de vote doit, par exemple, être d'une certaine dimension pour en faciliter l'accès, il doit disposer d'un éclairage fonctionnel, et la salle de



L'accessibilité est un facteur important dont tient compte Élections Canada pour déterminer l'emplacement des isolements.

vote doit se trouver au même étage que l'entrée.

Eviance

Le Centre canadien d'études sur le handicap a récemment lancé un nouveau projet : Eviance. Le mot est formé à partir des mots anglais « evidence » et « advancement », et du mot français « vie ».

« Eviance prône une société inclusive, accessible et durable pour tous, a déclaré la directrice générale Susan Hardie. Et cela passe avant tout par le processus démocratique. Si je remonte 30 ans en arrière, je me rappelle que l'accès physique aux isolements était problématique. Je ne peux pas dire que nous pouvions voir les élus comme nos pairs. Beaucoup de choses ont changé depuis. »

Eviance, qui a pignon sur rue à Winnipeg, où tant de choses ont été faites pour l'avancement de la cause des personnes handicapées, a mis au point un guide intitulé Voter dans la différence. Offert en format papier et numérique, ce « guide tout simple » explique comment s'inscrire et voter. Il répond à presque toutes les questions qu'un électeur peut se poser, couvrant des sujets allant de l'identification aux types de bulletins de vote en passant par les bureaux de vote.

Le guide, plutôt que d'articuler son contenu autour de handicaps en particulier, présente la plupart de ses rubriques sous la forme de questions susceptibles d'être posées par un électeur et s'adresse à un large public.

« Nous avons utilisé une approche transversale, explique Susan, et un lan-

gage aussi simple que possible. Si nous avons dressé une longue liste de handicaps, elle n'aurait jamais été parfaite. »

Selon Susan, cette approche fonctionne bien parce qu'elle est inclusive. Les Canadiens vivant avec un handicap physique ou intellectuel peuvent y trouver leur compte, mais aussi la population vieillissante, pour qui la terminologie se recoupe souvent avec celle des défenseurs des droits des personnes handicapées, ou d'autres : « Parfois, l'emploi du terme "handicap" est moins approprié pour les personnes qui ne reconnaissent pas le handicap dans leur culture ou pour la population vieillissante. Nous avons donc essayé d'utiliser un langage inclusif. »

De nouvelles améliorations en perspective

D'autres changements pourraient être apportés au cours du prochain cycle électoral. Le gouvernement fédéral travaille depuis des années sur un projet de loi qui, selon ses propres termes, vise à « favoriser la participation pleine et égale dans la société de toutes les personnes, en particulier les personnes handicapées », dans le but, espère-t-il, de transformer le Canada « en un pays exempt d'obstacles, particulièrement par la reconnaissance, l'élimination et la prévention d'obstacles ».

Le projet de loi C-81, intitulé Loi canadienne sur l'accessibilité, a reçu la sanction royale en juin 2019. La loi s'appliquera au secteur public, aux sociétés d'État et à tous les autres organismes fédéraux, dont Élections Canada.

La loi remodelera inévitablement la façon dont l'accessibilité s'inscrit dans les discussions électorales. En vertu du projet de loi C-81, Élections Canada devra probablement prendre des mesures plus vigoureuses pour éliminer les obstacles à la participation politique des personnes handicapées. Plus précisément, l'organisme devra produire un rapport pour s'assurer que son approche respecte les règles établies par l'Organisation canadienne d'élaboration de normes d'accessibilité.

On ne sait pas encore quelle sera l'incidence du projet de loi C-81 sur le prochain cycle électoral fédéral. Espérons que cette loi aidera davantage de voix à se faire entendre dans notre démocratie.

Peter Stoffer met son expérience parlementaire à profit

Par Gina Hartmann

Peter Stoffer a vaincu le cancer et souhaite continuer à donner.

Peter Stoffer est peut-être plus occupé aujourd'hui qu'il ne l'était lorsqu'il faisait de la politique. Ce n'est pas les occasions qui manquent à l'ancien député de faire du bénévolat, et il est fier d'apporter sa pierre à sa collectivité et à son pays.

« Des milliers et des milliers de Canadiens redonnent chaque jour à leur pays, et j'ai la chance d'être l'une de ces personnes qui a le temps et la santé nécessaires pour faire du bénévolat, a déclaré l'ancien député. Comme beaucoup d'autres, je crois qu'il est important d'aider sa collectivité, sa province et son pays à devenir encore meilleurs que ce qu'ils sont aujourd'hui. Je ne suis pas différent des autres bénévoles. J'ai une famille qui me soutient. D'ailleurs, ma femme fait aussi du bénévolat; nous avons la chance de pouvoir le faire. »

L'heure des héros

D'emblée, mentionnons que Peter anime une émission de radio hebdomadaire intitulée *The Hour of Heroes*, dans le cadre de laquelle il s'entretient avec des travailleurs de services d'urgence, des anciens combattants, des militaires, des travailleurs de première ligne et bien d'autres qui servent le pays.

« Je discute avec toutes ces merveilleuses personnes qui ont un travail très stressant et qui portent l'uniforme de leur ville, de leur province ou de leur pays. Ce que j'essaie de faire, c'est de mettre le public en contact avec ces gens et de lui permettre de comprendre pourquoi ils ont choisi de faire cette carrière. Un appel au 911 fait accourir une bande de sauveteurs, et je pense que c'est une chose plutôt bien. C'est intéressant d'apprendre à connaître ces gens », a déclaré l'animateur de radio.

En mai de cette année, Peter organisera les célébrations du 75^e anniversaire de la libération des Pays-Bas.

Dîner pour 750

« Je vais organiser un dîner pour 750 de mes amis ici à Halifax. Nous espérons recueillir des fonds, et toutes les recettes seront versées à cinq programmes pour les anciens combattants et des organisations de premiers secours. »

En tant qu'ancien porte-parole du NPD pour les anciens combattants, Peter



Peter Stoffer (photo suggérée).

continue de soutenir ceux qui servent le pays par l'intermédiaire du groupe *Atlantic Heroes*. L'organisme fournit gratuitement un appartement de trois chambres à coucher à tous les premiers intervenants, et leur famille, du Canada atlantique qui reçoivent un traitement médical à Halifax. M. Stoffer espère disposer de plus d'unités à l'avenir afin d'offrir plus d'espace à ceux qui en ont besoin.

« On leur offre le confort et la sécurité de savoir qu'il y a des gens qui se soucient d'eux et qui ne ménageront aucun effort pour les protéger. On s'est inspiré du Manoir Ronald McDonald, dont les responsables nous ont été d'une aide fort utile. Un grand nombre de personnes sont restées dans les appartements de l'organisme. Quand une personne malade a un endroit sûr et chaleureux où rester, son traitement se passe beaucoup mieux. »

Peter a représenté le NPD dans la circonscription de Sackville—Eastern Shore de 2004 à 2015 et de Sackville—Musquodoboit Valley—Easternshore de 1997 à 2004. Il a perdu son siège lorsque la vague rouge libérale a déferlé sur l'Atlantique aux élections de 2015, mais il est reconnaissant de son départ pour une raison bien particulière.

Expulsé et sauvé!

« Pour être honnête avec vous, dire au revoir aux gens a été le plus difficile à faire », dit-il au sujet de son départ de la Chambre. Heureusement, j'avais décidé d'aller voir un médecin. Vous savez, en tant que

député, on n'en a pas l'habitude. Ils ont découvert que je souffrais d'un cancer de la prostate, et j'ai eu la chance de me faire opérer à temps. J'avais 61 ans au moment du diagnostic. J'ai eu beaucoup de chance. Mes électeurs ne le savent pas, mais ils m'ont en fait sauvé la vie en ne votant pas pour moi. »

Aujourd'hui, Peter s'emploie à rendre service à la collectivité de diverses manières, et son travail bénévole s'étend à une myriade de projets différents. Bien qu'il siège à plusieurs conseils d'administration, notamment en tant que directeur (Nouvelle-Écosse) de l'Association canadienne des ex-parlementaires, il cherche à redonner à la collectivité d'une multitude de façons, notamment en travaillant avec GENCANBIO au sein d'un comité qui étudie l'efficacité de la marijuana à des fins médicales et tente de découvrir les raisons de son efficacité et ses effets. Il travaille également avec une entreprise de distribution d'eau pour trouver une façon d'éliminer le chlore de l'eau potable.

Peter se sent privilégié d'avoir eu la chance de servir le pays et considère le bénévolat comme un moyen de continuer à redonner.

Heureux de se sentir chez lui au Canada

« Mes parents m'ont tout raconté sur ce qui s'est passé avant, pendant et après la guerre. Mon père a toujours dit que si le Canada avait une armée de la sorte, il était facile d'imaginer le pays d'où ses soldats venaient. Nous avons eu la chance de pouvoir nous sentir chez nous au Canada. »

Peter est né aux Pays-Bas. « Les avantages d'avoir été élu député? Rencontrer des gens, voyager, travailler de manière proactive au sein de son propre parti et collaborer avec d'autres députés – les progrès sont lents et positifs, mais on est satisfait d'avoir peut-être laissé quelque chose de bon derrière soi. Pour que je puisse continuer à remercier le Canada pour tout ce qu'il a fait pour moi, je pense qu'il est tout à fait normal que je redonne ce que j'ai reçu. »

Peter Stoffer a été député de 1997 à 2015. Il représentait la circonscription de Sackville—Eastern Shore pour le NPD.

La restauration de l'édifice du Centre

La conservation du savoir-faire historique dans un espace moderne

Par Gina Hartmann

L'édifice du Centre est le symbole ultime de l'histoire de la démocratie au Canada. Il a vu le visage de chaque élu fédéral, et bien des décisions importantes qui ont marqué le destin du pays ont été prises entre ses murs. Pendant sa rénovation, il importe d'en préserver l'état original pour garder l'histoire vivante et accessible pour l'avenir.

Priscilla Lo est l'une des nombreuses personnes qui contribuent à préserver la grandeur de l'édifice du Centre pendant sa rénovation. Coordinatrice de projet pour Patrimoine canadien, Priscilla veillera, avec son équipe, à la conservation des caractéristiques originales de l'édifice jusqu'à la fin du projet dans 10 à 15 ans.

« L'un des principes fondamentaux de tout bien patrimonial, qu'il s'agisse d'un édifice ou d'un objet, consiste à en respecter l'histoire et l'intention, car il raconte véritablement une histoire, qui donne une orientation aux travaux futurs. Il faut connaître l'histoire du bien afin de le servir au mieux, selon Priscilla. Pour préserver nos objets culturels et patrimoniaux, nous devons prendre du recul et observer. »

Il est donc important que des consultations sur la restauration aient lieu bien avant le début des travaux. On procède d'abord à une première évaluation, qui consiste en un examen des dessins et des plans, afin de déterminer la voie à suivre.

L'édifice du Centre a été conçu par John A. Pearson et Jean Omer Marchand et construit entre 1859 et 1876. En 1916, il a été ravagé par un incendie qui l'a presque détruit en entier. Seule la Bibliothèque a survécu et date de l'époque. L'édifice a été réhabilité en 1927; sa tour emblématique a été rebaptisée tour de la Paix et est devenue le symbole national du souvenir de ceux qui ont donné leur vie pendant la Première Guerre mondiale.

Comme l'explique Priscilla, « nous avons eu accès aux dessins originaux de Pearson, ce qui est vraiment formidable; nous avons toutes les images historiques. L'édifice du Centre existe depuis très longtemps. Il a été ravagé par deux in-



La Bibliothèque du Parlement

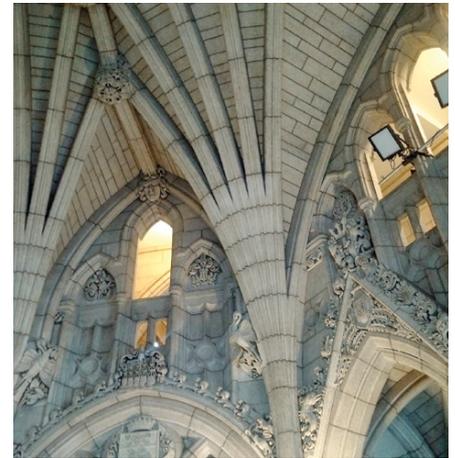
condies; l'histoire y est foisonnante. Or, certains détails architecturaux ne peuvent pas être reproduits, car, en plus de son histoire, nous devons respecter les nouvelles exigences de notre époque. »

Même si l'édifice du Centre rénové conservera des caractéristiques architecturales originales, il doit être mis à niveau de manière à respecter les normes de construction modernes et ainsi être plus solide et plus durable.

« Nous envisageons de modifier les fenêtres et de retravailler certains aspects structurels de l'édifice – câblage, électricité, mécanique – pour qu'il respecte le code du bâtiment actuel. Pour ce faire, nous devons en comprendre la charpente, qui s'inscrit dans l'histoire. Il y a beaucoup d'éléments du passé, du présent et du futur à intégrer. »

La réhabilitation d'aujourd'hui consiste principalement en une mise à niveau. Le plan d'étage restera relativement identique, mais on construira un nouveau centre d'accueil des visiteurs devant l'édifice, en sous sol, ainsi que quelques autres petits rajouts. Outre les nouveaux espaces, Priscilla comprend, surtout en s'approchant de près, que l'on garde tout dans sa forme originale.

« J'ai participé aux visites publiques, au cours desquelles on explique les menus détails de l'édifice. Comme j'y travaille

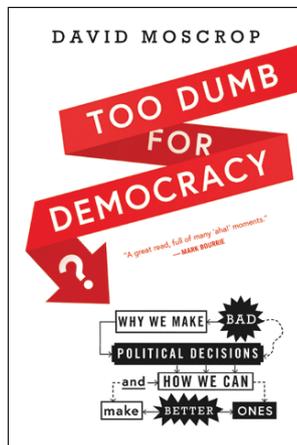


La magnifique entrée principale de l'édifice du Centre avec ses arches gothiques

à temps plein depuis deux ans, j'ai appris à en connaître à fond les particularités, notamment certaines choses qui ne m'étaient pas accessibles avant, comme le plafond, d'une hauteur de 20 pieds, je crois. En marchant sur l'échafaudage et en regardant le plafond, on peut observer les détails de très près : les maçonneries, tout le bois sculpté – les panneaux de bois ont été sculptés à la main. Il est intéressant d'observer ce travail artisanal. »

Une fois les consultations terminées, Priscilla et son équipe veilleront à ce que les travailleurs de la construction démontent les boiseries avec soin, en évitant de les endommager, qu'elles soient emballées et entreposées correctement et que des instructions soient données pour chaque pièce aux futurs travailleurs. La documentation et les mesures sont soigneusement conservées afin de s'assurer que les pièces architecturales sont toutes enlevées et replacées dans l'édifice de manière appropriée.

« Je fais beaucoup de travail bureaucratique, mais il est agréable de prendre du recul et de dire : "Wow! Quel projet formidable, peu importe ce qui se passera à partir de maintenant, et ce, jusqu'à la fin." C'est un énorme projet qu'il est nécessaire de réaliser; je pense qu'il est important et intéressant qu'on essaie de préserver l'édifice. »



Personne n'est trop bête pour la démocratie, dans un livre édifiant

Revu par Wade Morris

Too Dumb for Democracy? Why We Make Bad Political Decisions and How We Can Make Better Ones, par David Moscrop, Goose Lane Editions, 2019, 254 pages. 22,95 \$.

L'auteur et théoricien politique d'Ottawa David Moscrop aborde ces questions dans un nouveau livre qui donne matière à réflexion, *Too Dumb for Democracy? Why We Make Bad Political Decisions and How We Can Make Better Ones*. Le titre peut sembler sévère, mais soyez rassurés : personne n'est trop bête pour la démocratie. En fait, David soutient le contraire : « Ce n'est pas que nous ne soyons pas en mesure de prendre de bonnes décisions politiques, mais nous n'avons pas la motivation, les compétences, les ressources et les occasions pour le faire. »

L'auteur traite des aspects psychologiques de la prise de décision et raconte l'histoire de la démocratie, tout en soutenant globalement que nous devrions réévaluer à la fois notre processus de réflexion et nos institutions au sens large. Il aborde ces idées sous plusieurs angles – notamment la psychologie, la sociologie, la philosophie et l'histoire – et présente certaines d'entre elles, comme la pensée émotionnelle et rationnelle, les types de personnalité, les tactiques des médias et la pensée subconsciente, du point de vue de l'électeur.

Pour David, aucun événement politique en particulier n'a donné lieu à de « mauvaises décisions ». Or, il fait tout de même référence à ses propres convictions (il écrit que les changements climatiques risquent d'avoir des conséquences catastrophiques selon les décisions prises). Il n'en reste pas moins qu'il s'inspire de situations et de personnages hypothétiques qui sont le reflet de l'ensemble du spectre politique.

« Peu importe que vous soyez libéral ou conservateur, écrit-il. Ce qui compte, c'est la façon dont vous arrivez à vos conclusions et à vos politiques. Et comme la démocratie exige la prise de décisions politiques répétées dans le temps, la mise en place et le maintien de bons processus, quelle que soit l'allégeance politique, sont la clé du succès à long terme. »

Au lieu de dire aux lecteurs ce qui est le mieux pour eux, David les met au défi de réfléchir à leurs propres choix. Dans le cadre de cette réflexion, le lecteur est invité à se détacher de son parti et des autres institutions et à réfléchir à ce qui lui importe en tant que personne (n'est-ce pas cela, la démocratie?) Un bon processus politique, écrit David, exige de l'électeur qu'il comprenne les multiples facettes d'une question. Au lieu de cela, les électeurs choisissent souvent leur parti en premier et en défendent chacune des positions, allant même jusqu'à déformer la vérité pour y arriver. Transcender les lignes de parti encouragerait peut-être l'impartialité et éliminerait une partie de la laideur qui assaille la vie politique.

Que sont donc les « bonnes décisions » et en quoi diffèrent-elles des « mauvaises »? La clé n'est pas dans le résultat obtenu, mais dans le processus : « Une mauvaise décision politique est celle qui est dictée par des préjugés, des informations déficientes ou incorrectes, ou des motifs cachés, écrit-il. C'est une décision que nous sommes susceptibles de rationaliser en cas de contestation ou de remise en question. Et c'est une chose que nous sommes tous enclins à faire, moi y compris. »

Au-delà de son argument principal, le livre regorge d'informations sur le cerveau humain, qu'il présente de manière convaincante. David illustre les différents types de décisions en racontant de nombreuses anecdotes : à un moment, il est

cet enfant qui en a assez de l'appel d'un arbitre contre les Red Wings de Détroit, à un autre, il est victime d'un vol pendant ses vacances.

L'information contenue dans le livre n'est jamais trop difficile à digérer. Dans un chapitre particulièrement drôle, David explique les cinq modèles théoriques de la pensée à l'aide de personnages que nous avons sûrement tous déjà rencontrés : des fêtards hypothétiques qui vous piègent dans une conversation sur la politique à laquelle vous voulez désespérément échapper.

David souhaitait que *Too Dumb for Democracy* soit un livre accessible et utile, aussi a-t-il puisé dans autant de disciplines que possible pour donner du poids à ses idées. Il a étudié la politique, l'histoire et la philosophie pendant des années avant d'écrire le livre et, pendant son doctorat, il a reçu les conseils de chercheurs en psychologie de l'Université de la Colombie-Britannique. Voilà ce qui a façonné sa façon de concevoir le cerveau humain et qui a conduit à la conception du livre.

Le plus admirable dans l'écriture de David est la façon dont il parvient à transmettre autant de connaissances sur un sujet aussi controversé sans paraître paternaliste ou condescendant. D'ailleurs, David a toujours eu l'objectif suivant en tête lorsqu'il écrivait : « Il ne s'agit pas d'opposer l'intelligence à la stupidité ni l'élite à la masse. Il s'agit de parler de l'humain. »

En fin de compte, *Too Dumb for Democracy* aborde de façon concise un sujet si vaste qu'il lui est inévitable d'enseigner quelque chose de nouveau aux lecteurs s'intéressant à la politique. Les lecteurs qui souhaitent réfléchir à la politique à un niveau humain plus profond s'en réjouiront.

L'homme qui a construit le 24, promenade Sussex

Revu par Geoff Currier

Joseph Merrill Currier: I Am, Gentlemen, Your Obedient Servant, par Andrew Narraway, publié par North Gower (Ontario), Rideau Township Historical Society, 2019, 73 pages avec illustration. 15 \$.

Si vous avez servi le Canada en étant député au Parlement, il y a de fortes chances que vous ayez visité le 24, promenade Sussex. Résidence des premiers ministres canadiens depuis 1954, la demeure a été baptisée Gorffwysfa par son constructeur, Joseph Merrill Currier. Le premier ministre Chrétien a fait accrocher dans le couloir le portrait de l'ancien propriétaire. Peut-être s'y trouve-t-il toujours?

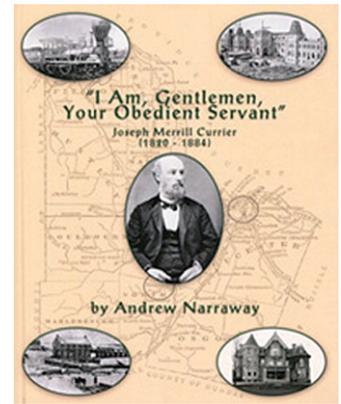
Dans un livre relativement court, Andrew Narraway, de la Rideau Township Historical Society, raconte la vie de l'une des personnalités les plus importantes d'Ottawa dans les années qui ont précédé et qui ont suivi la Confédération. Bien qu'aucune rue ne porte son nom, à l'instar de Slater, de Nichols et de Sparks, Joseph Merrill a néanmoins fait partie de ces hommes qui ont fait passer Bytown du statut de ville d'arrière-pays à celui de capitale nationale, et en a même été l'un de ses tout premiers députés (à l'époque, les députés n'étaient pas rémunérés, sauf s'ils faisaient partie du cabinet).

M. Narraway raconte l'histoire de la famille à son arrivée en Amérique du Nord au milieu des années 1600. Bien qu'elle soit venue d'Angleterre, l'Ottawa Citizen a incorrectement mentionné que Joseph Merrill était d'origine française dans sa nécrologie, ce qui pourrait expliquer la publication de cette inexactitude dans certains documents officiels. M. Narraway a donc réimprimé la nécrologie de Joseph Merrill et l'histoire qui couvrait son enterrement en 1884. On y découvre son importance et son influence sur la ville.

Joseph Merrill Currier a fait ses débuts comme ouvrier et s'est taillé une place prépondérante dans la société. Le livre rend compte de façon assez précise de cette ascension, puis de la chute qui s'en est suivie en raison de difficultés financières. C'est une histoire fascinante, mais l'un des reproches que l'on peut faire à l'auteur est de ne pas s'être intéressé au caractère, à la personnalité et aux rela-



La résidence officielle du premier ministre a été construite par un ouvrier local devenu député.



tions de Joseph Merrill. Le livre consiste essentiellement en une chronologie des faits. Nous en apprenons beaucoup sur ce qu'il a fait dans la vie, mais presque rien sur l'homme qu'il était.

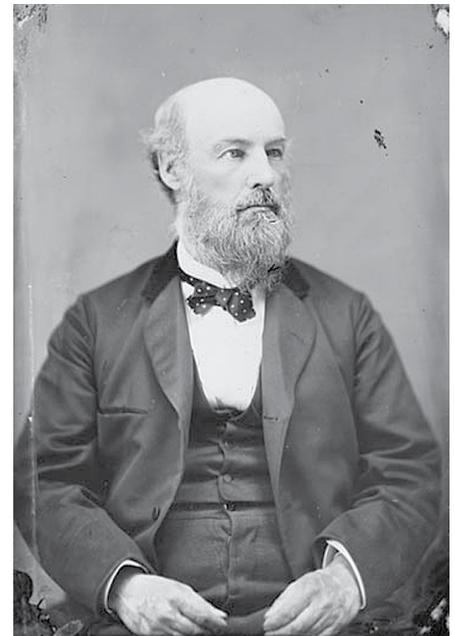
La vie de Joseph Merrill a suivi l'évolution de la région d'Ottawa en tant que grand centre producteur de bois d'œuvre. C'est l'industrie du bois qui lui a permis de faire fortune et, ironiquement, qui a peut-être précipité sa chute. Le livre ne donne toutefois pas de détails sur les raisons pour lesquelles ses nombreuses activités commerciales ont échoué. On est alors en droit de se demander ce qui a bien pu arriver à l'homme qui brassait autant d'affaires.

Nous en apprenons un peu sur ses liens avec d'autres personnes, comme Moss Dickenson, avec qui il s'est associé pour construire ce qu'on appelle aujourd'hui le moulin Watson à Manotick, une ville qu'il a cofondée. Il a également fondé le cimetière Beachwood où reposent ses descendants.

M. Narraway déplore dans une certaine mesure qu'aucun monument local ne porte son nom et n'honore sa contribution à la vie d'Ottawa en expliquant comment Joseph Merrill a réussi à surmonter une immense tragédie personnelle avant de goûter au succès.

Pour ceux qui souhaitent en savoir plus sur les balbutiements d'Ottawa et sur certaines des personnes qui ont contribué à la façonner, voici une lecture rapide qui, idéalement, les incitera à approfondir leurs recherches.

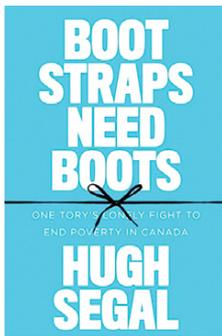
Geoff Currier est un radiodiffuseur de Winnipeg et l'arrière-arrière-petit-fils de Joseph Merrill Currier. Cet article a été publié pour la première fois sur le site Rabble.



Joseph Merrill Currier (1820-1884). Photo gracieusement offerte par Bibliothèque et Archives Canada.

Joseph Merrill Currier en politique

Joseph Merrill Currier a été député provincial de l'Ontario dans By Ward à partir de 1863 et a continué à faire de la politique jusqu'en 1882, après la Confédération. Il votait pour les conservateurs à l'échelle fédérale. Il semble que la perte de sa fortune ait été liée à son poste de député et à de fausses accusations de conflit d'intérêts. Après sa retraite en 1882, il a été maître de poste d'Ottawa jusqu'à sa mort.



Le parti conservateur vu par Hugh Segal

Revu par l'honorable Bill Blaikie

Reproduction autorisée du site rabble.ca

Bootstraps Need Boots: One Tory's Lonely Fight to End Poverty in Canada, par Hugh Segal avec introduction d'Andrew Coyne, publié par University of Chicago Press, 216 pages. 32,95 \$.

Le nouveau livre de Hugh Segal, *Bootstraps Need Boots: One Tory's Lonely Fight to End Poverty in Canada*, est une lecture intéressante. Défendant depuis presque toujours une certaine forme de revenu annuel garanti, Hugh raconte l'histoire du débat canadien sur la politique du revenu de base dans un livre qui tient lieu à la fois de témoignage personnel, de mémoire politique et d'histoire politique, et qui préconise toujours que l'on accorde à une telle politique un soutien plus important qu'elle ne l'a eue au fil des ans.

Cette histoire est racontée du point de vue d'une personne qui a joué un rôle important dans la politique canadienne. Hugh est un conservateur depuis longtemps : il s'est d'abord entiché de John Diefenbaker aux élections fédérales de 1962, puis a rejoint les rangs de l'exécutif de la Fédération des jeunes progressistes conservateurs, et a plus tard travaillé pour des ténors conservateurs, dont le chef de l'opposition Robert Stanfield, le premier ministre de l'Ontario Bill Davis et le premier ministre Brian Mulroney. Il a ensuite été nommé sénateur conservateur par le premier ministre libéral Paul Martin et a rempli cette fonction de 2005 à 2014. Il a quitté la vie politique pour prendre les rênes du Collège Massey à Toronto, ce qu'il a fait jusqu'en juillet de cette année.

Hugh évoque d'abord ses souvenirs d'enfance à Montréal. Né en 1950, il a grandi dans une famille ouvrière très modeste dans ce qu'on appelle aujourd'hui le Plateau, au bord de la pauvreté, mais heureux. Dans les chapitres consacrés à sa jeunesse, il nous fait rencontrer ses grands-parents immigrants juifs et découvrir l'influence que leur vie a eue sur ses idées à l'égard des luttes des gens ordinaires. Il raconte également comment son père, un jour, a donné un de ses jouets

à un garçon qui, selon lui, en avait plus besoin. Sa réflexion sur cette anecdote est au cœur du livre du début à la fin.

Hugh ravive ensuite ses souvenirs politiques, qui sont aussi très personnels d'une certaine manière. Mais peu importe la manière dont on les qualifie, il nous convie à un voyage au cœur de la politique interne des conservateurs des 50 dernières années, sans faillir à sa réputation d'indépendance d'esprit et de réflexion intelligente sur son propre univers politique. Insatisfait de ce qu'est devenu le conservatisme canadien ces dernières décennies, il nous fait part de son point de vue sur les conséquences de l'enlèvement des conservateurs, non seulement pour eux, mais aussi pour le pays, et sur l'avenir de l'ordre démocratique libéral. À l'instar de la gauche, il se dit inquiet des effets corrosifs de la pauvreté et de l'inégalité croissante sur la politique et notre mode de vie.

Pour Hugh, le meilleur moyen de lutter contre la pauvreté et l'inégalité serait de mettre en place un revenu annuel garanti pour les Canadiens. Il écrit que le manque d'argent est le problème le plus grave auquel les pauvres se heurtent, faisant sciemment écho au rapport sénatorial de 1971 sur la pauvreté au Canada, présidé par David Kroll. La recommandation la plus marquante du rapport Kroll était justement la mise en place d'un revenu annuel garanti pour lutter contre la pauvreté.

Dans la même veine, Hugh soutient que ce qui donne lieu à la pauvreté est souvent ce que la pauvreté engendre. Il affirme également que les bureaucraties chargées de concevoir des politiques de redistribution ou de protection sociale cèdent trop souvent à la tentation de programmes ciblés compliqués ou nuancés plutôt qu'à des augmentations de revenus générales, voire à un revenu annuel de base. Bien qu'il avance l'hypothèse que de tels programmes servent également à maintenir en poste des fonctionnaires complaisants, son argument le plus probable ou du moins le plus élogieux est que les maîtres politiques de ces fonctionnaires préfèrent ce que l'on pourrait appeler des « annonces » permanentes à la relative invisibilité

d'un programme universel fructueux.

Quoi qu'il en soit, Hugh présente un résumé édifiant et éclairant de l'histoire du revenu de base universel en tant qu'idée de la politique canadienne, et des divers arguments idéologiques et culturels qui ont été avancés contre cette idée. Cependant, il ne répond pas directement à l'argument de la gauche selon lequel le revenu annuel de base pourrait servir de prétexte aux gouvernements de droite pour se débarrasser ou sous-financer d'autres services sociaux essentiels.

Du rapport Kroll au projet pilote Mincom lancé par le premier ministre néo-démocrate Ed Schreyer dans les années 1970 (qui a été mésestimé pendant des décennies), en passant par les propres efforts de Hugh Segal pour influencer sur un rapport sénatorial sur la pauvreté en milieu rural, *Bootstraps* raconte l'histoire du revenu de base universel au Canada. Cette lutte de Sisyphe moderne aurait pu connaître un dénouement heureux si Hugh avait pu participer à la conception de ce qui était appelé à devenir un important projet pilote initié par le gouvernement de la première ministre libérale de l'Ontario, Kathleen Wynne.

Mais hélas, et ironiquement pour Hugh, qui avait de bonnes raisons de croire que la pierre que d'autres et lui avaient roulée pendant des années se rapprochait du sommet, c'est un collègue conservateur qui l'a fait redescendre dans un esprit de vengeance. Le projet n'en était qu'à sa première année, sur trois, lorsque l'Ontario a élu le premier ministre conservateur Doug Ford. M. Ford a annulé le projet, jetant sur le pavé de nombreuses personnes qui s'y étaient inscrites et hypothéquant leur avenir immédiat.

Comme le déplore Hugh à la fin du chapitre sur cette tragédie, M. Ford avait fait campagne « pour le peuple ». De toute évidence, ce peuple exclut les personnes à faible revenu.

L'honorable Bill Blaikie est un ancien député fédéral et provincial. Il a représenté la circonscription d'Elmwood—Transcona de 1979 à 2008 sous la bannière néo-démocrate. Il écrit sur la politique canadienne, les partis politiques et le Parlement.

Hommage aux disparus

Par Daniel Birru, Gina Gill Hartmann, Wade Morris et Matt Reekie

L'honorable Jean Bazin

31 janvier 1940 – 12 décembre 2019

L'honorable Jean Bazin, ancien sénateur nommé par le très honorable Brian Mulroney, est décédé le 12 décembre 2019, peu avant son 80^e anniversaire.

Jean rencontre pour la première fois le premier ministre Mulroney à l'Université Laval, où ils deviennent bons amis. Après l'université, en 1964, les deux hommes quittent Québec, dans la Volkswagen de Jean, pour aller ensemble à Montréal. Ils resteront proches. Pendant l'éloge funèbre, le premier ministre a raconté qu'une fois, il avait revu Jean pendant sa lune de miel à Paris et qu'il avait suivi le couple dans le sud de la France jusqu'en Corse.

« Nous avons passé de merveilleux moments ensemble, mais j'avais quand même la décence de laisser les jeunes mariés seuls à l'heure du dîner », a déclaré l'ancien premier ministre.

M. Mulroney se rappelle avoir rencontré l'ancien sénateur quand il était jeune adulte; il le décrit comme un homme intelligent, attentionné, studieux et suscitant l'admiration de ses amis et camarades de classe, qui l'aimaient aussi beaucoup.

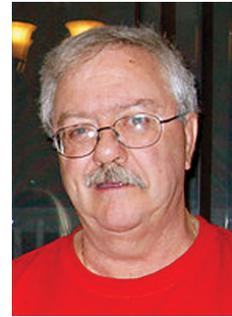
M. Mulroney s'est souvenu d'une période plus tardive de sa vie où son cher ami était venu le voir, au printemps 1984, et où il lui avait dit : « On s'attend à ce que vous preniez la tête du parti en vous faisant élire dans une circonscription du Québec. Si vous ne le faites pas maintenant, nous pourrions perdre les élections, mais si vous faites bien les choses, alors, je pense que vous nous mènerez à une victoire électorale retentissante. »

Quatre mois plus tard, Jean s'asseyait aux côtés du premier ministre, alors que celui-ci venait de remporter la plus grande majorité de l'histoire du Canada, et le parti était passé d'un siège à 58 au Québec.

« Voilà le genre de contributions d'une valeur inestimable dont était capable Jean Bazin », a déclaré l'ancien



L'hon. Jean Bazin.



Réginald Belair.

premier ministre en souvenir des précieux conseils que M. Bazin lui avait donnés.

Avant d'être nommé sénateur, Jean est avocat pour le cabinet Byers Casgrain, dans lequel il travaille pendant 22 ans. En 2011, il reçoit la distinction d'Avocat émérite, en reconnaissance de ses services pour la profession. Après sa carrière politique, il intègre le cabinet d'avocats Dentons. Son collègue chez Dentons, Jean Claude Bachand, se souvient qu'ils aimaient tous les deux le parc Algonquin, où ils avaient passé des étés durant leur enfance.

« Il était au camp un peu avant moi; nous n'y étions jamais en même temps, mais nous avons été très influencés par nos étés au parc Algonquin. Nos expériences estivales nous ont permis de tisser des liens solides. Nous avons été clairement marqués, dans nos jeunes années, par les expériences en canoë, l'amour de la nature et l'amitié dans un milieu anglophone, nous qui venions du Québec et nous retrouvions avec beaucoup de gens de toutes les régions de l'Ontario et du reste du Canada. »

Jean Claude Bachand s'est dit très touché, lors de la cérémonie en hommage à son ami, de revoir les paroles d'un hymne chanté au camp qu'ils avaient fréquenté.

« C'est ce que nous chantions lors de notre dernière soirée au camp, avant que le drapeau ne soit abaissé, lentement et tristement, pour indiquer la

fin de la saison. Tout le monde avait la larme à l'œil, sur le rivage. »

Au nom des membres de son personnel du cabinet Dentons, Jean Claude a déclaré : « Ses collègues se souviendront beaucoup de lui pour sa dignité et sa classe; il était très courtois et très respectueux envers les autres, qu'il soit d'accord ou non avec eux, il se montrait toujours déférent. »

Jean laisse derrière lui ses filles, Virginie et Frédérique, « qui lui ont procuré une fierté et un bonheur absolus dans sa vie », a souligné l'ancien premier ministre Mulroney, ainsi que ses beaux fils, Paul Trudeau et Philippe Trudeau, sa belle fille, Anne Marie Trudeau et ses petits enfants.

« Quand McGee est mort à Ottawa, en 1868, sir John A. Macdonald lui a rendu hommage en ces termes : "Il avait toujours la main tendue. Il avait un cœur fait pour l'amitié" », a déclaré Brian Mulroney. « Ces mots prononcés par le tout premier ministre du Canada décrivent aussi avec élégance certaines des qualités qu'avait Jean Bazin. Il était un ami indéfectible, quoi qu'il arrive. La loyauté faisait partie intégrante de son caractère. Il était près de ses amis quand tout allait bien, et il était loyal et fidèle quand les temps étaient durs. Comme le disait sir Macdonald, "il avait un cœur fait pour l'amitié". Ma famille et moi le savons bien. Salut, mon Jean. Salut et merci. Merci pour tout. »

Réginald Bélair

6 avril 1949 – 3 mars 2020

Réginald Bélair est décédé paisiblement à l'hôpital Sensenbrenner de Kapuskasing, en Ontario, à l'âge de 70 ans. Il aura été député du Parti libéral pendant 15 ans en tout, représentant les circonscriptions de Cochrane—Supérieur et de Timmins—Baie James, dans le nord de l'Ontario.

Réginald fait des études en langue et littérature françaises au Collège Hearst, où il obtient un diplôme avec mention. Il travaille ensuite comme directeur des programmes artistiques au Centre régional de loisirs culturels de Kapuskasing, puis est membre du conseil municipal de Kapuskasing et adjoint de circonscription du député Keith Penner.

« Il a fait un excellent travail de gestion du bureau de circonscription », a déclaré M. Penner, avant d'ajouter qu'il avait joué un rôle central dans l'établissement de liens avec les électeurs francophones. Lorsque Réginald est élu au Parlement fédéral, en 1988, c'est pour succéder à M. Penner comme député de Cochrane—Supérieur. Il occupe avec distinction les postes de secrétaire parlementaire du ministre des Travaux publics et du ministre des Approvisionnements et des Services, avant de prendre une retraite bien méritée en 1997.

En dehors de la politique, Réginald aimait pêcher et passer du temps à son chalet; jouer aux cartes; voyager et regarder des matchs de ses Canadiens de Montréal. Il aimait les chansonniers québécois et il est l'auteur de deux recueils de poésie qui ont été publiés. Il était très fier de son héritage franco-ontarien et aimait le nord de l'Ontario, sa région natale. Il manquera cruellement à sa famille, ses amis et collègues ainsi qu'à tous ceux qui l'ont côtoyé.

Michael Breough

13 septembre 1942 – 22 novembre 2019

Michael (ou Mike) Breough est né à Kingston et est décédé à l'établissement de santé Lakeridge, à Oshawa, le 22 novembre 2019, à l'âge de 77 ans. Mike a représenté la circonscription d'Oshawa comme député du Nouveau Parti démocratique.

Sa carrière politique commence en 1973, lorsqu'il est élu conseiller municipal d'Oshawa. En 1975, il gagne un



Michael Breough.

siège de député à l'Assemblée législative de l'Ontario. Il y sera réélu quatre fois, jusqu'en 1990. Il se présente également à la direction de son parti, arrivant en troisième position parmi les candidats.

Il se présente ensuite comme député d'Oshawa, lors d'une élection partielle organisée pour combler le siège laissé vacant par l'ancien chef du NPD, Ed Broadbent. Mike remporte le siège, qu'il occupe jusqu'en 1993.

Avant de se lancer en politique, Mike est enseignant et directeur d'école, et occupe un poste de direction au sein de l'Association des enseignantes et des enseignants catholiques anglo ontariens.

Il y a quelques années, Mike avait déclaré à l'Association ontarienne des parlementaires que s'il avait un bon conseil à donner à ceux qui voulaient faire de la politique, c'était « de s'engager non pas pour être élu, mais pour faire œuvre utile ». Il était aimé de tous et était un homme qui riait de bon cœur.

L'ambition, les qualités de leader et le dévouement de Mike envers sa communauté nous manqueront beaucoup.

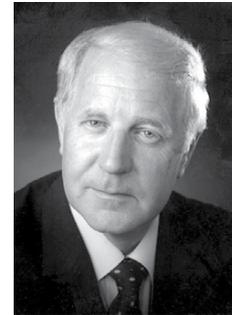
Mike Breough laisse dans le deuil sa femme Andrea, ses enfants Sean Michael (Philip Douglas Kerr), Erin Andrea et sa petite fille Kiera.

L'honorable John Buchanan

22 avril 1931 – 3 octobre 2019

L'honorable John Buchanan est décédé paisiblement le 3 octobre 2019, à Halifax, en Nouvelle Écosse, à l'âge de 88 ans. Il était marié à Mavis Forsyth depuis 65 ans.

Ancien premier ministre de la Nouvelle Écosse (de 1978 à 1990) et sénateur (de 1990 à 2006), John Buchanan obtient, en 1954, un baccalauréat en sciences et un certificat en génie de



L'hon. John Buchanan.

l'Université Mount Allison. Il entre ensuite à la Faculté de droit de l'Université Dalhousie, d'où il ressort diplômé en 1958. Il est nommé conseiller de la Reine en 1972. John reçoit également des doctorats honorifiques du Nova Scotia Technical College, de l'Université Mount Allison, de l'Université Saint Mary's, de l'Université St. Francis Xavier et de l'Université Sainte Anne.

M. Buchanan est élu pour la première fois à l'Assemblée législative de la Nouvelle Écosse en 1967, dans la nouvelle circonscription d'Halifax Atlantique, sous la bannière du Parti progressiste conservateur provincial. Pendant son mandat, il est nommé au Conseil exécutif de la Nouvelle Écosse en tant que ministre des Travaux publics et des Pêches, en 1969.

Il est ensuite élu premier ministre, en 1978, et reste à la tête de quatre gouvernements majoritaires conservateurs jusqu'en 1990.

C'était un personnage sympathique et agréable, très aimé dans sa province. Il a travaillé dur pour améliorer la viabilité économique de la Nouvelle Écosse. Vers la fin de son mandat, sa carrière est assombrie par des allégations infondées dont il ressort blanchi. La Presse canadienne a rapporté qu'à ses funérailles, son ami et ancien collègue de cabinet, Roland Thornhill, avait déclaré ceci : « C'était le meilleur homme politique de terrain que j'ai jamais vu, et il est le meilleur que la Nouvelle Écosse ait jamais eu. »

« C'était une personne sociable qui avait une capacité exceptionnelle à se souvenir des gens. Il se rappelait de leur nom, de qui ils étaient et d'où ils venaient. »

« Il était un véritable ambassadeur de



L'hon. John Crosbie.

cette province... Nous sommes reconnaissants à sa famille de l'avoir partagé avec nous pendant aussi longtemps », a dit le premier ministre de la Nouvelle Écosse, Stephen McNeil, devant l'Assemblée législative, « il s'intéressait vraiment aux gens à qui il parlait et était soucieux d'améliorer cette interaction pour les personnes qu'il rencontrait ».

Au terme de ses mandats successifs comme premier ministre provincial, M. Buchanan est nommé au Sénat du Canada par le premier ministre Brian Mulroney. Il prend sa retraite du Sénat 16 ans plus tard, en 2006.

Il laisse dans le deuil sa femme Mavis, leurs cinq enfants et ses nombreux amis et anciens collègues.

L'honorable John Crosbie

30 janvier 1931 – 10 janvier 2020

L'honorable John Crosbie, politicien de Terre Neuve et Labrador réputé pour son franc parler, s'est éteint le 10 janvier 2020. Il était connu pour ses discours enflammés et patriotiques uniques en leur genre et pour ses efforts infatigables pour que sa province existe par elle-même.

M. Crosbie fait son entrée en politique en 1965, comme conseiller municipal de St. John's, où il occupe brièvement le poste de maire adjoint, en 1966, avant de se lancer en politique provinciale; il est nommé ministre des Affaires municipales et du Logement sous le gouvernement dirigé par le premier ministre Joey Smallwood. En 1967, il se voit confier le ministère de la Santé, mais il démissionne rapidement du caucus libéral dans un geste de protestation, et il se présente contre le premier ministre à la prochaine course à la direction du parti. Battu, M. Cros-

bie change d'allégeance et se joint aux progressistes-conservateurs.

Pendant ses années en politique provinciale, M. Crosbie est à la tête de nombreux portefeuilles et occupe les fonctions de leader du gouvernement à la Chambre. Il fait rapidement le saut en politique fédérale et, en 1976, il remporte le siège de St. John's Ouest.

« James Joyce a écrit un jour : « Le passé se consume dans le présent et le présent n'existe que parce qu'il engendre le futur » », a déclaré le très honorable Brian Mulroney dans son éloge funèbre à John Crosbie. « Par sa vie exemplaire et sa remarquable contribution à son Canada et à Terre Neuve et Labrador – province qu'il a si honorablement et si bien servie –, John Crosbie s'est assuré que l'avenir apporte à tous ceux qui détiennent notre citoyenneté tant convoitée, des opportunités à saisir, de l'espoir et du bonheur, pour les décennies à venir, alors que notre pays poursuit sa destinée sur la voie des réalisations et des réussites, en quête de plus de grandeur. »

M. Crosbie a détenu de nombreux portefeuilles au cours de sa longue carrière de député fédéral, notamment comme ministre des Pêches et des Océans; c'est d'ailleurs à ce titre qu'il a pris la décision controversée de fermer l'industrie de la pêche à la morue dans le Canada atlantique. Cette décision a entraîné de nombreuses pertes d'emplois et de graves répercussions dans sa province natale.

Grâce à sa contribution à l'histoire du Canada, notre pays a fait d'importants progrès; c'est surtout ce que l'on retiendra de lui. En 1989, il supervise l'accord de libre échange avec les États Unis. Il parvient également à faire avancer le

développement éventuel du projet extracôtier Hibernia.

Pendant qu'il faisait son éloge funèbre, M. Mulroney s'est souvenu de l'époque où il avait fallu trouver beaucoup d'argent pour le projet Hibernia afin d'exploiter le pétrole sans grands risques. Comme c'était difficile de faire accepter l'idée à d'autres caucus fédéraux de l'époque, M. Crosbie s'était uni au premier ministre pour aider à faire de Terre Neuve une province stable et viable; et l'investissement dans Hibernia représentait un bon coup de pouce dans ce sens.

Le premier ministre a raconté qu'un jour, M. Crosbie avait déclaré ceci : « Vous avez souvent dit que ce que vous vouliez, c'était donner un coup de main à Terre Neuve et Labrador, pas lui faire la charité. Eh bien, c'est le coup de main dont nous avons besoin, et je pense qu'il transformera profondément l'économie de la province et donnera enfin à tous les Terre Neuvien l'espoir des jours meilleurs. »

M. Crosbie avait demandé au premier ministre de parler aux membres du caucus du Québec pour qu'ils appuient le projet, même si la situation était délicate, mais M. Mulroney a fait ce qu'il devait.

« La loyauté de John, sa force et son énorme contribution au Canada l'avaient amené là. Et alors que je le regardais, ce jour-là, sous cette lumière déclinante d'une belle après-midi d'été, à Ottawa, je compris qu'il avait raison et que je devais agir. »

M. Crosbie laisse dans le deuil sa femme dévouée, Jane, ses trois enfants, ses petits enfants et ses arrière petits enfants. Son dernier poste politique a été celui de lieutenant gouverneur de Terre Neuve et Labrador.

Le député Jack Harris se souvient d'avoir défié le ministre Crosbie, en 1987, alors qu'il était nouvellement élu. Les deux hommes se connaissaient depuis des années et ont commenté les différentes soirées électorales qui ont suivi.

« C'était un Terre Neuvien de premier ordre qui a énormément apporté à cette province et à ce pays, et il est bien connu pour cela. C'est un bon exemple de quelqu'un qui a voulu laisser sa marque dans la vie politique de Terre Neuve et Labrador », a déclaré M. Harris. « Je n'étais pas dans le même parti que lui,

mais c'est quelqu'un qui a utilisé ses talents, ses capacités, sa détermination et son courage politique pour bien positionner Terre Neuve et Labrador sur la scène nationale, au sein des cabinets de Brian Mulroney et de Joe Clark, et qui a beaucoup fait pour le pays. »

Joshua Jamieson, de Terre Neuve et Labrador, petit fils de feu l'honorable Don Jamieson, avait interviewé John Crosbie pour un documentaire sur son grand père intitulé *Just Himself: The story of Don Jamieson*. Les deux ministres avaient siégé ensemble à la Chambre pendant une courte période.

« (J'ai beaucoup entendu dire que) M. Crosbie était très fier de sa province natale, et il était toujours sensible et responsable envers ceux qui l'avaient élu. C'est ce que l'on disait aussi beaucoup de mon grand père. Je crois que tous deux appartiennent à une époque tout à fait singulière de la politique canadienne et provinciale, et je pense que le type d'hommes politiques qu'ils étaient est d'un calibre loin d'être égalé de nos jours », a déclaré M. Jamieson. « Il faut aussi savoir qu'historiquement, les députés de Terre Neuve et Labrador se sont souvent exprimés haut et fort pour leur province, et ils le faisaient, à une certaine époque, pour s'assurer d'obtenir les ressources et le respect dus à leurs concitoyens. C'est encore plus important quand vous êtes invité à siéger à la table du cabinet. »

M. Crosbie a certainement profité de toutes les occasions qui se sont présentées pour bien servir Terre Neuve et Labrador et s'assurer que la province soit bien positionnée et jouisse d'une haute considération dans la sphère politique canadienne.

Comme l'a déclaré M. Mulroney : « Dans 50 ou 100 ans, quand les Canadiens se remémoreront les dirigeants et les bâtisseurs qui ont hissé notre pays à une place très enviable et dominante dans le concert des nations, je crois que beaucoup auront une pensée pleine de gratitude pour John Crosbie, dont la contribution à l'édification du pays sera encore plus évidente qu'elle ne l'est aujourd'hui. »

Charles DeBlois

27 mai 1939 – 18 février 2019

Charles DeBlois s'est éteint le 18 février 2019, à l'âge de 79 ans, dans sa



Charles DeBlois.

ville natale de Québec. Il laisse dans le deuil son épouse, Marie Bernier, après 30 ans de mariage.

Après des études à l'Université Laval, il travaille comme journaliste à Radio Canada et à TVA, à Québec. Il est correspondant parlementaire à l'Assemblée nationale du Québec, dont il a connu la diffusion des premières émissions de débats provinciaux.

Durant sa carrière, M. DeBlois est membre du Parti progressiste conservateur. Lors des élections fédérales de 1988, il est élu député de la circonscription de Montmorency Orléans, à Québec. Il est ensuite défait aux élections de 1993. Pendant son mandat, il est nommé vice-président adjoint des comités pléniers.

Après sa défaite, il est nommé commissaire à la Commission de l'immigration et du statut de réfugié. Il occupera ce poste jusqu'en 2002.

Ardent défenseur du Québec, Charles DeBlois a fait un jour la une des journaux, avec Suzanne Duplessis et Gilles Bernier, en cosignant une lettre demandant qu'Eric Lindros soit retiré de l'équipe canadienne pour avoir refusé de jouer pour les Nordiques de Québec, dans la LNH.

Charles DeBlois laisse dans le deuil son épouse, Marie Bernier, sa sœur Claire (feu Jean Bédard) et ses frères : Robert (Henrine Pelletier) et l'abbé (père) Eudore; sa belle mère Jeannine Boucher (feu Gilles Bernier); ses beaux frères et belles sœurs de la famille Bernier : Louis (Armance Côté), Paul, Hélène (Louis Raymond), Lucie (Gaston Rioux) et André; ainsi que plusieurs neveux et nièces et plusieurs autres parents et amis.



Siegfried Enns.

Siegfried Enns

16 avril 1924 – 25 janvier 2020

Siegfried (Sig) Enns nous a quittés le 25 janvier 2020, à Winnipeg, à l'âge de 95 ans.

Originaire du sud de la Russie (aujourd'hui l'Ukraine), sa famille émigre au Canada en 1925, alors que Sig n'est encore qu'un enfant en bas âge.

Sig est très engagé au sein de son église. Son père était pasteur de la première église mennonite de Winnipeg. Il joue un rôle actif au sein de la chorale et comme catéchiste à l'école du dimanche, entre autres.

Il obtient trois baccalauréats de l'Université du Manitoba : un en arts, un autre en éducation et le troisième, en travail social. Il travaille comme enseignant à Winnipeg, travailleur social à The Pas et à Swan River et au sein de l'Administration des Nations Unies pour le secours et la reconstruction (UNRRA), en Pologne, en Éthiopie et en Chine, après la guerre, à la fin des années 1940.

En 1958, il devient directeur général de la Société d'aide à l'enfance du Centre du Manitoba.

Sig fait ses débuts en politique en s'investissant dans un conseil scolaire. Il fait le saut en politique fédérale en 1962, en se faisant élire député de la circonscription de Portage—Neepawa sous la bannière du Parti progressiste conservateur. Il est élu trois fois et est député jusqu'en 1968.

Il siège à plusieurs comités permanents : ceux de l'agriculture, de l'immigration, de la santé et du bien être ainsi que des aliments et drogues, pour n'en citer que quelques uns. Il préside également le Petit déjeuner prière



L'hon. Yoine Goldstein.



L'hon. Charles Hubbard.

national annuel du Parlement.

Sig débordait de vie et d'énergie et a servi sa communauté à de nombreux titres. Il était membre agréé du Collège canadien des directeurs de services de santé, membre non professionnel du Comité d'accréditation des facultés de médecine, et président de la Commission des droits de la personne du Manitoba. Il était aussi membre fondateur de l'Institut Vanier de la famille. Ce n'est là qu'une courte liste de ses nombreux engagements et contributions envers la communauté.

Après avoir été député à la Chambre des communes, Sig devient directeur régional pour le ministère de la Santé et des Services sociaux du Manitoba. Il est nommé directeur général de l'hôpital Concordia en 1978, fonctions qu'il occupera jusqu'à sa retraite, en 1991. Il possédait également une ferme dans la région de Marquette, et un magasin général à St. Francis Xavier. Il avait un vaste réseau familial qu'il chérissait.

Il a été un membre fidèle de l'Association canadienne des ex-parlementaires, assistant aux réunions annuelles jusqu'en 2019. Il aimait la vie, les gens et être au service des autres.

Il a été précédé dans la mort par son épouse Vera, avec qui il était marié depuis 62 ans. Il laisse dans le deuil ses enfants, petits enfants et arrière petits enfants.

L'honorable Yoine Goldstein
11 mai 1934 – 18 mars 2020

L'ancien sénateur canadien Yoine Goldstein est décédé le 18 mars dernier, à l'âge de 85 ans.

Après un baccalauréat ès arts de l'Université McGill, Yoine décroche en

1958, dans la même université, un baccalauréat en droit civil avec distinction. Pendant ses études, il est choisi comme rédacteur en chef des articles de la Revue de droit de McGill. Il obtient ensuite un doctorat en droit de l'Université de Lyon, en France, en 1960.

Il est associé principal et partenaire de gestion chez Goldstein, Flanz & Fishman, à Montréal et, de 1973 à 1997, il est chargé de cours à la Faculté de droit de l'Université de Montréal. Yoine est bien connu dans la communauté juridique de Montréal et le seul avocat canadien à avoir été élu membres de l'American College of Bankruptcy et de l'American College of Trial Lawyers.

Yoine se voit décerner le Prix des droits de la personne et le Prix d'excellence en droit civil de la Lord Reading Law Society, respectivement en 1992 et en 1993. Membre actif de la communauté juive de Montréal, Yoine préside également la Fédération CJA et est membre du conseil consultatif communautaire de la Chaire d'études juives canadiennes de l'Université Concordia.

« Nommé au Sénat canadien en 2005 par Paul Martin, le premier ministre de l'époque, Yoine représente la région de Rigaud et occupe le poste de sénateur pendant quatre ans. Il présente et parraine des projets de loi visant à protéger les réfugiés au Canada; à soulager les étudiants canadiens du fardeau des prêts; à ajouter une composante sur les droits de la personne dans la Loi sur l'Investissement Canada, quand on examine les investissements étrangers; et à faciliter la fourniture de médicaments canadiens à des prix abordables aux pays africains et asiatiques », selon un article du Canadian Jewish News.

Pendant de nombreuses années, Yoine siège à plusieurs conseils d'administration, dont ceux de l'Agence juive pour Israël, de l'American Jewish Joint Distribution Committee et du Congrès juif canadien. Il s'efforce de sensibiliser les jeunes à la tolérance, et est cofondateur et coprésident de la Fondation de la tolérance.

« Même si le sénateur Goldstein a eu un mandat relativement court, la liste de ses états de service est d'une longueur impressionnante. Il est la preuve qu'il n'est pas toujours nécessaire de rester longtemps dans un poste pour apporter une contribution durable et utile », a déclaré l'honorable James S. Cowan, chef de l'opposition de l'époque, lors du départ à la retraite de Yoine.

« Le sénateur Goldstein nous a laissé à tous un souvenir indélébile. Qui, parmi nous, n'a pas été ému par ses appels à la tolérance, au respect et à la justice sociale dans le monde entier, par ses mises en garde pour que jamais on n'oublie les horreurs de l'Holocauste ou la Nuit de Cristal, et par ses descriptions des atrocités perpétrées au Darfour? Pour lui, les droits de la personne ne sont pas des concepts abstraits, mais bien des valeurs fondamentales qui doivent être promues et protégées partout. »

Il laisse dans le deuil sa femme Elaine et leurs deux enfants.

L'honorable Charles Hubbard
29 octobre 1940 – 12 février 2020

Charles Hubbard, ancien député libéral de Miramichi, s'est éteint le 12 février 2020. Il est né le 29 octobre 1940 à Newcastle, qui fait maintenant partie de la ville de Miramichi, au Nouveau Brunswick. Toute sa vie, il s'est intéressé aux activités de plein air, et l'agriculture et la pêche étaient ses passe temps favoris.

Il entre au service des Forces armées et sort diplômé de l'École royale canadienne d'infanterie en 1961. Il est déployé en Allemagne, au sein du 4e Groupe brigade mécanisé du Canada, et sert également dans la Réserve de l'Armée comme commandant adjoint du 2e bataillon du Royal New Brunswick Regiment (North Shore), où il atteint le grade de major.

Charles fait son entrée en politique relativement sur le tard, puisqu'il est élu pour la première fois à la Chambre des communes comme député libéral à l'âge

de 53 ans; il représentera la circonscription de Miramichi de 1993 à 2008. Au cours de sa carrière, il est secrétaire parlementaire du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien en 2003, puis secrétaire parlementaire du ministre des Transports en 2005 et 2006.

Dans le civil, M. Hubbard est enseignant dans plusieurs écoles de sa communauté avant de devenir le premier directeur de la Miramichi Valley High School. Il est actif au sein de nombreux organismes professionnels et communautaires, comme l'Association des enseignantes et enseignants du Nouveau Brunswick, la National Association of Secondary School Principals, le Club Rotary de Newcastle et la Northumberland Cooperative Dairy Ltd.

Il laisse dans le deuil son épouse Patricia, née Johnstone, sa fille et ses trois fils, ainsi que de nombreux petits-enfants, nièces et neveux. Son départ laissera sans aucun doute un grand vide chez les membres de sa famille, ses amis et ses proches, ainsi que parmi les membres de sa communauté qui ont vu combien son dévouement et le travail qu'il a accompli ont porté fruit.

Maurice Johnson

17 janvier 1929 – 24 janvier 2020

L'ancien député Maurice Johnson est décédé à Montréal le 24 janvier 2020, à l'âge de 91 ans. Maurice a représenté la circonscription de Chambly—Rouville, au Québec, comme député progressiste conservateur, de 1958 à 1962. En dehors du Parlement, il a mené une brillante carrière dans le domaine juridique, comme juge à la Cour municipale puis à la Cour du Québec.

Dans l'article nécrologique en français le concernant, il est écrit qu'on retiendra avant tout de lui sa grande rigueur intellectuelle alliée à un souci de recherche de la vérité afin de rendre une justice impartiale et éclairée.

Époux de feu Rita Giroux, il laisse dans le deuil son frère Jacques, sa sœur Doris, son fidèle ami Gérard Grugeau, son beau frère Bernard Codère et de nombreux neveux et nièces. Il était le frère de feu Daniel Johnson, 20^e premier ministre du Québec.

« Nous tenons à vous témoigner nos sympathies pour le départ de Maurice, que j'aimais beaucoup; il était toujours cordial, drôle, cultivé », a dit Raymond Bachand, ancien député de l'Assemblée nationale du Québec.



Maurice Johnson.



Merwyn (Merv) Johnson.

On se souviendra de M. Johnson pour sa générosité et son dévouement envers la justice, tant dans les tribunaux qu'à la Chambre des communes.

Merwyn (Merv) Johnson **9 mai 1923 – 14 juillet 2019**

Merwyn (Merv) Johnson nous a quittés le 14 juillet 2019, à l'âge de 96 ans.

Merv a été député de Kindersley, en Saskatchewan, représentant le parti de la Fédération du Commonwealth coopératif. Il remporte son premier siège aux élections fédérales de 1953, puis est réélu à la Chambre des communes en 1957. Il est ensuite défait aux élections de 1958. Même s'il se représente encore quelques fois comme député du NPD, il ne fera jamais de retour au Parlement.

Malgré la défaite, Merv continue de jouer un rôle important dans la sphère politique canadienne. Il préside le Nouveau Parti démocratique du Canada de 1963 à 1965 et est aussi président du CCF/NDP de la Saskatchewan pendant plusieurs années. En 1977, il est nommé agent général de la Saskatchewan au Royaume Uni et en Europe. Il réside à Londres avec son épouse Elaine jusqu'à ce qu'il quitte ce poste, en 1983.

Merv était un ancien combattant de la Seconde Guerre mondiale, membre de la Légion royale canadienne et de la Loge maçonnique de Kindersley. Il était diplômé de l'Université de la Saskatchewan et, avant de devenir député, il travaillait dans la ferme familiale de Beadle. Une fois au Parlement, il continuera de se faire le porte parole des agriculteurs.

Merv laisse dans le deuil ses quatre enfants : Merlayna, Morley, Gordon et Janice; sa femme Elaine l'a précédé dans la mort.

L'honorable Leo Kolber

18 janvier 1929 – 9 janvier 2020

Le sénateur Leo Kolber est décédé paisiblement le 9 janvier 2020, à l'aube de son 91^e anniversaire. Il a été membre libéral du Sénat de 1983 à 1993.

Leo naît en 1929 à Montréal, ville qui se joint au deuil d'un pilier de sa communauté citoyenne. Il laissera une marque durable sur sa ville comme homme d'affaires prospère, généreux philanthrope et comme une personnalité importante au sein d'une fière communauté juive.

Leo fréquente l'Université McGill à la fin des années 1940, où il obtient un diplôme en droit. Il est admis au barreau du Québec en 1952. Ces années seront formatrices pour l'aspirant avocat, et son affection pour son alma mater se reflétera dans ses activités de mécène pour l'Université. Parmi les nombreuses autres causes dans lesquelles il s'impliquera, on peut citer l'Hôpital général juif, dont il sera le président du conseil entre 1997 et 1999, et l'Orchestre symphonique de Montréal.

C'est également dans ces années qu'il rencontre son ami de toujours, Charles Bronfman. Samuel, le père de Charles, qui aurait reconnu le potentiel de Leo et son talent pour les affaires, avait encouragé cette amitié. Leo restera un proche de la famille toute sa vie, en tant que président de Cemp Investments, intermédiaire de la famille en matière d'investissement et bon ami de Charles et de Samuel Bronfman. Bien que Leo ait perdu son père alors qu'il était adolescent, il a trouvé en l'aîné Bronfman un mentor et un modèle, et on disait que leur relation était semblable à celle d'un père et son fils.



L'hon. Leo Kolber.



L'hon. Léonce Mercier.

Comme président de Cemp, il joue un rôle majeur dans la diversification du portefeuille familial et le développement du Toronto Dominion Center, étendant son héritage au-delà de sa ville natale de Montréal et laissant une marque indélébile à Toronto. Tout au long de sa carrière, Leo occupera aussi des postes de direction au sein de conseils d'administration de plusieurs organisations.

Bien qu'il n'ait jamais été élu, M. Kolber a quand même joué un grand rôle dans la surveillance des finances du Parti libéral, à titre de président de son Comité national du revenu; l'ancien premier ministre Jean Chrétien lui attribue d'ailleurs le mérite d'avoir aidé le parti à rétablir sa situation financière au début des années 1990. M. Kolber est nommé au Sénat en 1983, et il y siègera pendant plus de 10 ans, notamment comme président du Comité permanent des banques et du commerce. Il démissionne, comme le veut la règle, le jour de son 75^e anniversaire. Un autre héritage politique important de M. Kolber est son rôle dans le renforcement des liens entre le Canada et Israël, puisqu'il a été, selon le premier ministre Justin Trudeau, un « acteur clé » de l'amitié entre nos deux pays. En raison de ses nombreuses contributions politiques, économiques et humanitaires à la société canadienne, il est fait officier de l'Ordre du Canada en 2007.

Dans une déclaration rendant hommage à M. Kolber, Justin Trudeau a dit ceci :

« M. Kolber était un grand chef d'entreprise, avocat et philanthrope, qui a consacré sa vie à servir sa communauté et son pays. [...] Nous nous souviendrons de M. Kolber comme d'un

mari, d'un père, d'un grand père et d'un ami affectueux, et comme d'un pilier de sa communauté. Au nom du gouvernement du Canada, Sophie et moi offrons nos condoléances à sa famille et à ses nombreux amis. Il nous manquera énormément. »

Peu de personnes ont l'honneur de recevoir un hommage aussi digne que celui rendu à M. Kolber par l'actuel premier ministre.

L'honorable Léonce Mercier

11 août 1926 – 27 décembre 2019

L'honorable Léonce Mercier s'est éteint le 27 décembre 2019 à l'âge de 93 ans. Né au Québec, il était un homme d'affaires et un organisateur de parti.

Il milite et travaille longtemps comme organisateur pour le Parti libéral, depuis l'époque de Pierre Trudeau. Il joue un rôle clé dans les campagnes de Pierre Trudeau, de Jean Chrétien, de Jean Lesage et de Robert Bourassa.

Il coorganise la campagne de Jean Chrétien au Québec, dans la course à la direction du Parti libéral fédéral en 1984 et 1990, ainsi que la campagne de Jean Lesage pour la course à la direction du Parti libéral du Québec.

Il est responsable de la campagne pour l'unité nationale d'Action Canada, en 1995, et milite en faveur du camp du Non lors du référendum de 1995 au Québec.

En 1996, il est nommé au Sénat du Canada, où il occupe le poste de whip du Parti libéral. Il prend sa retraite en 2001.

Lorsqu'il part à la retraite, Léonce est salué par ses collègues pour son allégeance indéfectible et son amabilité.

Voici ce qu'a dit l'honorable Lucie Pépin à son sujet : « Il a passé des décen-

nies dans l'ombre de nombreux députés et ministres qui doivent une partie de leur réussite à sa loyauté inébranlable et à son enthousiasme sans bornes. »

Il laisse dans le deuil son épouse, Micheline Côté, et ses enfants : Pierre, Danielle (Bernard Renald), Louise (feu Paul Marcil), Andrée (Rick Burns) et Jean; ses petits enfants : Sébastien et Marie Hélène Renald (Simon Legris), Matthew et Nicolas Burns, Stéphanie Pier Marcil; ses arrière petits enfants : Jacob et Félix Legris; et de nombreux autres membres de la famille et amis.

L'honorable Bill McKnight

12 juillet 1940 – 4 octobre 2019

L'honorable William (Bill) McKnight, originaire de la Saskatchewan, est décédé le 4 octobre 2019 à l'âge de 79 ans.

Il a siégé comme député au Parlement pendant plus de 14 ans, de 1979 à 1993, au sein du gouvernement progressiste conservateur de Brian Mulroney. Il a été responsable de nombreux portefeuilles, notamment comme ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien et ministre de la Défense.

Au terme de sa carrière politique, il a été nommé commissaire aux traités de la Saskatchewan, un poste qu'il a occupé de 2007 à 2012.

« À titre de commissaire aux traités, il a compris l'importance du Bureau en tant qu'organe de défense des traités. Il s'est donné beaucoup de mal pour comprendre les traités plus en profondeur que la plupart des gens au Canada. Il a étudié, parlé, lu et discuté avec les gens sur les traités, et j'ai été témoin de tout le chemin qu'il a parcouru au fil du temps. Il a compris ce que cela signifiait », a déclaré Harry Lafond, membre du conseil de Muskeg Lake. « Un commissaire aux traités qui l'avait précédé disait "nous sommes tous liés par des traités"; il l'avait compris et il le rappelait régulièrement. »

Harry a été amené à travailler avec Bill en tant que directeur général, lorsque ce dernier était commissaire aux traités. Il l'avait rencontré alors qu'il était ministre des Affaires indiennes, en 1988, et avait participé à l'achat de propriétés, à Saskatoon, dans le cadre du traité foncier.

« J'ai été témoin de son engagement ferme et de sa conviction que cette réserve urbaine était la solution pour aller de l'avant. Elle devait avoir une vocation

commerciale sérieuse et être appuyée par une bonne stratégie de développement économique. Il pensait que c'était une bonne option pour Muskeg Lake, mais aussi pour la ville de Saskatoon. Il a travaillé dans cette optique. »

M. Lafond était appelé à travailler tous les jours avec Bill, pendant que ce dernier était commissaire aux traités.

« Ce que j'ai rapidement compris de lui, c'est qu'il était très déterminé à aider les gens à se prendre en charge. Il voulait faire comprendre que les gens avaient besoin de travailler, et les milieux économiques devaient le reconnaître », a déclaré M. Lafond, ancien chef de Muskeg Lake. « Parfois, il prenait des mesures extraordinaires pour que les gens aient des débouchés professionnels. Il se souciait particulièrement des jeunes autochtones et voulait créer les conditions leur permettant de trouver leur premier emploi. »

En 1988, Muskeg Lake a nommé Bill chef honoraire kiihiw mîkwan, ce qui signifie « plume d'aigle » en cri.

« Il a été nommé chef honoraire en témoignage d'appréciation et de reconnaissance envers son engagement pour la communauté. Et il a fait honneur à ce titre, notamment en demeurant actif dans Muskeg Lake. Il participait à des événements spéciaux chaque fois que nous l'invitions; il était là et assumait ce rôle de chef dont nous l'avions investi. »

Même plus tard dans sa vie, alors qu'il luttait pour sa santé et sa mobilité, il a participé au 30^e anniversaire de la réserve urbaine, en 2018.

« Il est resté toute la journée avec nous, et nous avons vu qu'il passait de très bons moments en compagnie de ses vieux amis et des gens avec qui il avait travaillé. »

Son engagement ne surprenait pas M. Lafond, qui a déclaré que Bill n'était pas du genre à rester inactif, peu importe son âge. « Il était plus Autochtone, dans sa façon de penser, que bien des gens que je connais. Il pensait que tant qu'on a la santé et qu'on peut apporter sa contribution, on doit rester actif. »

M. Lafond a ajouté que beaucoup de gens venaient au bureau pour parler à Bill, et que sa porte leur était toujours ouverte.

« Il avait un cœur énorme. Il était comme ça. Il s'occupait des gens. Il écoutait tout le monde et il croyait



L'hon. Bill McKnight.



L'hon. John Lang Nichol.

que chaque personne qu'il rencontrait avait quelque chose à offrir. Il se devait de s'asseoir avec cette personne, de l'écouter et de lui répondre de manière positive. Il cherchait à exploiter le bon côté des gens et il s'en servait pour tisser des relations », se souvient M. Lafond.

« Il avait plein de bons amis. Beaucoup de gens venaient simplement pour lui rendre visite, s'asseoir et parler avec lui et, dans certains cas, planifier l'avenir. Ils voulaient avoir ses conseils, car il avait beaucoup d'expérience au niveau international. Beaucoup de gens, notamment des Autochtones, mais aussi des hommes d'affaires, sont venus lui demander conseil sur des questions et des stratégies internationales. »

Bill laisse dans le deuil sa femme Beverly et leurs deux enfants, ainsi que ses petits enfants et arrière petits enfants.

L'honorable John Lang Nichol 7 janvier 1924 – 4 février 2020

L'ancien sénateur de Lions Gate, en Colombie Britannique, l'honorable John Lang Nichol, s'est éteint le 24 février 2020.

John est président de la Fédération libérale du Canada de 1964 à 1968 et coprésident du Comité de campagne libéral pour les élections fédérales de 1968. Il est nommé sénateur par Lester B. Pearson en 1966 et le restera jusqu'à 1973.

En 1980, il est décoré de l'Ordre du Canada et est nommé champion en 1996.

« Son dévouement envers sa communauté et sa très longue expérience ont nourri sa réputation de Canadien exceptionnel. Il a été l'un des artisans à l'origine de la fondation de l'Institut sur les troubles du mouvement de

l'Université de la Colombie Britannique, créé pour faire de la recherche et prodiguer des soins de qualité aux patients atteints de troubles neurologiques », selon une déclaration faisant son éloge pour qu'il soit nommé officier de l'Ordre du Canada.

L'engagement de M. Nichol envers l'Institut sur les troubles du mouvement lui vient de son expérience personnelle, puisque sa première épouse pendant 59 ans, Marjorie, est morte de la maladie de Parkinson en 2000. Il devient également président fondateur de l'Institut de recherche du Pacifique sur la maladie de Parkinson de l'Université de la Colombie Britannique.

Avant d'entrer en politique, M. Nichol sert comme lieutenant dans la Marine royale canadienne, dans l'Atlantique Nord, pendant la Seconde Guerre mondiale.

Il est décrit dans sa notice nécrologique comme quelqu'un qui « manquera beaucoup à ses amis de plusieurs générations, de l'île Savary et d'Hernando, où il était devenu une légende pour ses talents de pêcheur, d'amuseur d'enfants, de conteur d'histoires sans pareil, et aussi pour son grand esprit et son savoir faire dans la préparation de cocktails à base de martini. Un autre de ses endroits favoris était Sun Valley, dans l'Idaho, notamment la piste de descente de Warm Springs par une journée ensoleillée. Il adorait aussi ses chiens. Si la vie d'un homme pouvait être mesurée à l'aune du nombre de personnes qui l'aimaient, il n'y aurait pas de plus grande vie que la sienne. »

M. Nichol a été aussi président fondateur du Collège du Pacifique Lester B. Pearson.

« M. Nichol a partagé généreusement



L'hon. Nathan Nurgitz.



Jean Payne.

ses conseils et son expérience, et il n'a jamais hésité à offrir son soutien et, au besoin, à faire des critiques constructives – toujours sans perdre de vue l'idée originale qui a mené à la création du seul United World College au Canada », disait de lui le Collège Pearson.

John laisse derrière lui son épouse bien aimée Rosann Cashin, ses enfants Majorie, Barbara et Sarah, ses six petits enfants et ses arrière petits enfants.

**L'honorable Nathan Nurgitz
22 juin 1934 – 19 octobre 2019**

L'honorable Nathan (Nate) Nurgitz, de Winnipeg, est décédé le 19 octobre 2019, à l'âge de 85 ans.

Il commence sa carrière politique comme conseiller municipal de la ville de West Kildonan, fonctions qu'il occupera de 1963 à 1969.

Il naît à Winnipeg en 1934. Il obtient un baccalauréat ès arts en 1954 et un diplôme en droit en 1959. Il poursuit une carrière remarquable au sein du cabinet Thompson, Dorfman, Sweatman. Dans les années 1970, il se hisse à la tête du Parti progressiste conservateur du Canada.

En 1979, le très honorable Joe Clark nomme Nate au Sénat, où il siègera jusqu'en 1993. Tout le temps qu'il exerce ses fonctions de sénateur, M. Nurgitz est actif et productif. Il est successivement président du Comité permanent des affaires juridiques et constitutionnelles, coprésident du Comité mixte du Sénat et de la Chambre des communes sur l'examen de la réglementation, et il siège aussi à de nombreux comités responsables de questions touchant l'agriculture et les forêts, les affaires étrangères, les banques et le commerce et les finances nationales.

En 1987, il est élu président du Groupe canadien de l'Union interparlementaire, où il effectuera trois mandats.

Après avoir démissionné du Sénat, Nathan est nommé juge à la Cour du Banc de la Reine du Manitoba et est aussi juge adjoint à la Cour de justice du Nunavut. Quand il prend sa retraite, il retourne travailler dans son ancien cabinet où il restera jusqu'à sa retraite définitive, en 2012.

Commentant l'article nécrologique public qui lui était consacré, son ancien collègue et colocataire à Ottawa, le député Léo Duguay a déclaré ceci : « C'était un sénateur extrêmement diligent qui revenait souvent à l'appartement après 21 heures. Nous passions des heures à discuter de choses sérieuses, mais aussi, et surtout, c'étaient des heures de plaisir. Discrètement, il a énormément fait pour le Canada. Il n'a jamais demandé beaucoup, mais il a toujours beaucoup donné. »

C'était une personne chaleureuse qui se souciait des autres. Son collègue et ami politique, Graham Gork, a dit ceci de lui : « Il était un mentor, un conseiller et un grand ami; un gars extrêmement travailleur, loyal et drôle, et le meilleur compagnon de déjeuner. Il nous manque beaucoup. »

M. Nurgitz laisse dans le deuil ses enfants, Marshall et Grace (Burdett) Roben, et Robert Mcgugan, ainsi que ses petits enfants Jesse, Lisa et Maia.

**Jean Payne
12 mai 1939 – 4 mars 2020**

Née à Aquaforte, à Terre Neuve, Jean a représenté la circonscription de St John's Ouest à la Chambre des communes de 1993 à 1997, sous la bannière du Parti libéral. Avant d'entrer

en politique, elle avait travaillé dans les relations publiques et le marketing pendant quelque temps à Toronto, puis était retournée à Terre Neuve où elle avait lancé plusieurs entreprises dans le domaine des services à la personne, de la recherche de cadres et des services d'assistance juridique.

« Depuis toute petite, Jean était intelligente, ambitieuse et déterminée – des qualités qui ont façonné toute sa vie, jusqu'à la fin. Elle était une élève brillante; elle avait obtenu son diplôme à l'âge de 15 ans et s'était lancée à la conquête du monde », disait l'article nécrologique lui étant consacré. « Jean était une force avec laquelle il fallait compter. Elle était une pionnière dans le monde des affaires et de la politique, et elle ne se laissait jamais décourager par les obstacles auxquels se butaient les femmes de sa génération. Sa volonté et son esprit indomptable avaient fait d'elle une adversaire redoutable autant qu'une amie formidable. »

Jean entre en politique mue par le désir profond de défendre les intérêts des femmes. Avec un mari pêcheur, elle prend fait et cause pour la pêche et pour les habitants de Terre Neuve et Labrador qui dépendent grandement de cette activité pour assurer leur subsistance. Elle se lance en politique après l'effondrement de la pêche, en 1992.

« Quelque 44 ans après l'avènement de la Confédération, Jean Payne était devenue l'une des premières femmes que nous avons élues députées. Quand je vais à la rencontre des gens, on me parle encore d'elle – de son amour pour les communautés rurales, la pêche et notre province. Les gens se souviennent d'elle. Et elle nous manquera beaucoup », a déclaré l'honorable Seamus O'Regan, actuel député de St. John's Sud.

Après son passage en politique, elle était retournée dans le secteur privé.

Elle est précédée dans la mort par son tendre époux, David, avec qui elle avait été mariée pendant plus de 50 ans. Elle laisse derrière elle ses sœurs Eleanor Powell (Sandy), de Greenfield, en Nouvelle Écosse, Madonna Dalton, de Cape Broyle, à Terre Neuve, et Esther Barrett (Richard) de St. John's, à Terre Neuve, ainsi que ses nombreux neveux et nièces et arrière petits neveux et nièces.

George Proud

9 avril 1939 – 23 octobre 2019

George Proud, de Charlottetown, à l'Île du Prince Édouard, est décédé le 23 octobre 2019.

Il fait ses premières armes en politique comme député libéral à l'Assemblée législative de sa province. Il est conseiller pour la circonscription électorale provinciale de Queens de 1974 à 1979.

En 1988, il fait le saut en politique fédérale sous la bannière du Parti libéral; il remplira trois mandats comme député, de 1988 à 2000.

« J'ai été peiné d'apprendre la nouvelle du décès de George Proud ce matin. C'était un insulaire fier, mû par une passion et un engagement profond et inébranlable pour sa communauté. Pour ses amis et collègues, George a toujours été l'incarnation de la gentillesse et de la sagesse », a déclaré Dennis King, premier ministre de l'Île du Prince Édouard.

« Ses années de travail acharné et de dévouement envers le service public pour défendre les intérêts de l'Île du Prince Édouard ne tomberont pas dans l'oubli. Grâce à lui, notre province se porte mieux, et nous tenons à exprimer nos plus sincères condoléances à sa famille et à ses proches. »

M. Proud laisse dans le deuil sa femme Ann, ses enfants, ses petits enfants et son arrière petit fils.

L'honorable Gerald Regan

13 février 1928 – 26 novembre 2019

L'honorable Gerald Regan, C.P., c.r., s'est éteint paisiblement le 26 novembre 2019, à l'âge de 91 ans. Il laisse dans le deuil sa tendre épouse Carole, leurs six enfants et leurs nombreux petits enfants.

M. Regan a siégé comme député libéral à la Chambre des communes de 1963 à 1965, date à laquelle il a démissionné pour poursuivre une carrière provinciale.

Gerald naît à Windsor, en Nouvelle Écosse. Dès son plus jeune âge, il se fait connaître dans sa communauté en vendant des cacahuètes aux spectateurs des parties de balle locales. Cet esprit d'entreprise le guidera tout au long de sa vie extraordinaire et le mènera finalement à une brillante carrière dans le droit et les affaires, ainsi qu'à des fonctions au niveau fédéral et à la tête sa chère province.



George Proud.



L'hon. Gerald Regan.

Avant son entrée en politique, Gerald se fait connaître comme avocat spécialisé en droit du travail, domaine dans lequel il acquiert une renommée provinciale. Tout en pratiquant le droit, il perfectionne ses talents d'orateur dans les salles d'audience des tribunaux et devient un médiateur aguerri, des qualités qui lui serviront plus tard dans la vie. Il tente à quatre reprises de faire son entrée en politique dans sa région natale, la vallée de l'Annapolis, mais il essuie des échecs jusqu'à ce qu'on lui demande de se présenter sous la bannière libérale, à Halifax.

Il représente sa circonscription d'Halifax pendant deux ans à Ottawa, avant d'être appelé à servir dans sa Nouvelle Écosse natale, où il siège comme chef de l'opposition avant de devenir premier ministre de la province, en 1970, une époque dont il se souviendra avec fierté. Premier ministre, il défend sa vision du potentiel de la Nouvelle Écosse et se fait le champion du développement des ressources naturelles et du capital humain de sa province.

Autre fait saillant de sa carrière : son passage à la tête du ministère du Commerce international, pendant lequel il engage les premiers pourparlers avec les États Unis au sujet de l'élimination des barrières commerciales. Il ne restera pas en fonction assez longtemps pour mener ce travail à terme, mais les gouvernements suivants parviendront à finaliser un Accord de libre échange nord américain. En politique, ses alliés et ses adversaires se souviennent avec affection de lui comme d'un homme bipartisan, juste et ouvert aux différents points de vue, ce qui reflète peut être sa longue expérience de médiation dans le domaine du travail.

« Il s'est fait beaucoup d'amis en politique, des deux côtés de la Chambre... Il invitait des gens d'autres partis politiques à venir dîner chez lui », se souvient son fils Geoff, actuellement député au Parlement.

Gerald sera toute sa vie un amoureux des sports. Plus jeune, il s'intéresse au hockey, puis au ski, au golf et au tennis, discipline dans laquelle il ira même jusqu'à disputer des finales de championnat junior masculin de niveau provincial en Nouvelle Écosse. Bien qu'il ne réussisse pas à décrocher de titre, il ne se décourage pas et, comme il reste athlète très longtemps, il finit par remporter son premier titre en tennis à l'âge de 77 ans. Il ne se contente pas de jouer, il se fait aussi un nom comme commentateur sportif local pendant ses études. Toujours animé par sa vocation entrepreneuriale, il parvient, au début de la vingtaine, à organiser plusieurs tournois d'après saison dans le Canada atlantique pour des équipes de la LNH qui avaient été éliminées des séries, ce qui a permis de faire connaître le sport national dans une région peu représentée aux plus hauts niveaux de cette discipline sportive.

Mais ses proches gardent surtout de lui le souvenir d'un homme gentil et dévoué envers sa famille. « Malgré son emploi du temps chargé, lorsqu'il était premier ministre, chaque fois qu'il le pouvait, il venait assister à mes matchs de hockey mineur », se souvient Geoff. « En rétrospective, je n'en reviens pas qu'il ait réussi à faire cela avec tous les enfants. » Même s'il était un avocat, un politicien et un homme d'affaires accompli, Gerald prenait le temps de s'occuper des choses qui comptaient le plus pour lui. Il manquera énormément



L'hon. David Smith.



Blaine Thacker.

Blaine Thacker

11 janvier 1941 – 17 février 2020

Blaine Thacker, ancien député fédéral progressiste conservateur, est décédé le 17 février 2020.

Né à Taber, en Alberta, et élevé à la campagne, dans une ferme, Blaine décroche un baccalauréat en sciences et un baccalauréat en droit avant de s'engager en politique.

Blaine est élu pour la première fois à la Chambre des communes en 1979 comme député de la circonscription de Lethbridge—Foothills, renommée Lethbridge en 1988, qu'il représentera jusqu'en 1993.

Au cours des 14 années pendant lesquelles il siègera au Parlement, il occupera de nombreuses fonctions. Il sera secrétaire parlementaire du ministre de la Consommation et des Affaires commerciales de 1987 à 1989, et du ministre des Transports de 1987 à 1991, date à laquelle il est nommé secrétaire parlementaire du ministre d'État à l'Agriculture. Il est aussi successivement président du Comité permanent de la justice et du solliciteur général, président du Comité spécial sur l'accès à l'information, et président du Comité spécial sur le Service canadien du renseignement de sécurité.

On lui doit le projet d'irrigation de la Bande des Blood et l'Institut de recherches vétérinaires, qui est maintenant le Centre national des maladies animales de Lethbridge.

Après son passage au Parlement, Blaine retourne à la pratique du droit. Avant d'être élu à la Chambre des communes, il avait été le deuxième président du conseil d'administration de l'Université de Lethbridge, poste qu'il avait occupé de 1974 à 1978. En 2006, l'Université lui décerne un doctorat honorifique en droit.

Le premier ministre de l'Alberta, Jason Kenny, a écrit dans un message sur Tweeter que Blaine était « un pilier pour sa communauté », avant de présenter ses condoléances à la famille et aux amis de l'ancien député.

Blaine laisse dans le deuil sa femme Sue et ses enfants, Todd Cameron et Tynan Leigh.

Hommage à nos disparus suite à la page 47.

à sa famille, ses amis et ses pairs de tous les partis.

L'honorable David Smith

16 mai 1941 – 26 février 2020

L'honorable David Smith, loué pour son travail et son dévouement envers les personnes handicapées, est décédé le 26 février 2020.

Il débute sa carrière politique en 1970 comme conseiller municipal à la ville de Toronto, où il occupe ensuite une partie de son temps les fonctions d'adjoint au maire et de président du conseil municipal.

Après son passage en politique municipale, il entre au Parlement comme député en 1980. Il y représentera la circonscription de Don Valley Est jusqu'en 1984. Pendant cette période, il sera leader du gouvernement à la Chambre et ministre d'État aux Petites Entreprises et au Tourisme.

David continue de travailler en politique après son départ de la Chambre, puisqu'il devient conseiller principal du Parti libéral, en coulisses, pour Jean Chrétien.

Pendant son mandat de député, M. Smith défend la reconnaissance de l'égalité des personnes handicapées comme un droit constitutionnel. En 1981, David préside le Comité spécial sur les invalides et les handicapés, qui recense les obstacles auxquels se heurtent les personnes handicapées au Canada et propose des solutions pour surmonter certains d'entre eux. Ce comité est le premier dans son genre et servira de catalyseur au gouvernement fédéral pour mettre sur pied des programmes et des services destinés aux personnes handicapées.

Après son passage en politique, Da-

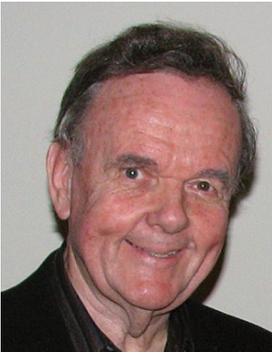
vid travaille pour le cabinet d'avocats Dentons et, en 2002, il est nommé au Sénat par le premier ministre Chrétien; il représentera la région de Cobourg, en Ontario, jusqu'en 2016. Pendant cette période, il codirigera également la campagne nationale du Parti libéral.

« Que ce soit pour son travail sur la Colline, au sein du conseil municipal de Toronto, de la Chambre des communes ou encore du Sénat, David a contribué à bâtir un Canada meilleur et plus inclusif. Véritable champion de l'égalité, il nous laisse en héritage l'important travail qu'il a accompli pour que les droits des personnes handicapées soient enchâssés dans la Charte canadienne des droits et libertés », a déclaré le premier ministre Justin Trudeau dans une déclaration, à la suite de l'annonce du décès de David.

David laisse dans le deuil son épouse depuis près de 50 ans, l'honorable Heather Forster Smith, leurs enfants, Alex Smith (Samantha Marks), Kate Smith (Leif Malling) et Laura O'Connor (Dennis O'Connor), ainsi que cinq petites filles.

David était très respecté par sa communauté, et considéré par beaucoup comme un homme bon et généreux.

Comme l'a déclaré le premier ministre Trudeau : « David a toujours été un passionné de la politique. Il a consacré sa vie à la promotion d'une démocratie forte et saine et il a toujours soutenu celles et ceux qui souhaitaient travailler dans les institutions publiques. Il savait que la chose la plus précieuse qu'un député puisse gagner est la confiance des Canadiens. Le fait qu'il était respecté et aimé des gens de toutes les allégeances politiques témoigne de sa sagesse et de son sens de l'humour. »



Geoff Scott.

Les poulets cuits de M. Assol et autres histoires

Par Geoff Scott

Geoff partage quelques histoires de son dossier de propos cocasses

J'ai raconté certains des moments étranges et drôles qui se sont déroulés sur la Colline du Parlement dans plus de numéros de Suite à la Colline que je peux m'en souvenir. Les 20 années que j'ai passées à la Tribune de la presse parlementaire, suivies immédiatement de 16 années comme député m'ont permis d'avoir un accès informel et souvent imprévu aux hommes et aux femmes au pouvoir. Ces moments ont donné lieu à de merveilleuses anecdotes. Au cours de mes 36 années sur la Colline (et depuis), je me suis fait un plaisir de conserver ces histoires vraies provenant d'un peu partout au Canada dans un dossier spécial de propos cocasses. Toutes les anecdotes sont vraies; certaines d'entre elles sont du domaine public. En voici quelques exemples.

Opération secrète

Il y a cette histoire oubliée depuis longtemps qui est tout droit sortie d'un de mes dossiers et qui s'est déroulée en 1974 avec le très amusant ancien premier ministre de la Nouvelle-Écosse, Robert L. Stanfield, que l'on dit être le meilleur premier ministre que le Canada ait jamais connu.

RLS, comme on l'appelait sur la Colline, tenait une mêlée de presse devant le bureau du chef de l'opposition.

Le vénérable chroniqueur du Southam News, Charles Lynch, hurla plus fort que le reste des journalistes : « M. Stanfield, est-il vrai que vous avez récemment séjourné à l'hôpital pour y subir une chirurgie des paupières tombantes? »

RLS regarda fixement Charles Lynch et dit, avec sévérité : « Non, Charles, c'est faux. Vous, les amis, vous vous trompez toujours. Je ne suis pas allé à l'hôpital pour faire lever ma paupière tombante. (Longue pause typique de RLS.) J'y suis allé pour faire abaisser le reste de mon visage d'un demi-pouce. »

Les belles infidèles

Eugene Whelan, le fils préféré du comté d'Essex qui portait un stetson vert, a sûrement été l'un des ministres de l'Agriculture les plus aimés du Canada. L'une de ses

qualités les plus attachantes était la célèbre syntaxe presque incompréhensible qu'il utilisait pour répondre aux questions des journalistes. Un whelanisme typique (prononcé très probablement la langue gentiment collée contre l'intérieur de la joue, mais peut-être pas) était : « Je n'ai jamais dit en aucun cas que ce n'était pas le cas avant que la situation actuelle cesse de s'appliquer. » Les agriculteurs adoraient!

Fiasco floral

Puis il y a eu Tahsis. À ce jour, c'est encore l'une des histoires vraies les plus mémorables qui provient de l'une des régions les plus éloignées du Canada. Tahsis est un petit village du nord de l'île de Vancouver. Dans les années 1970, c'était une ville de compagnie forestière. Lorsque celle-ci a obtenu son statut de village, on a organisé une journée de célébration. (Les anciens étaient à juste titre peu loquaces et visiblement irrités lorsque j'ai évoqué l'incident à la presse canadienne, mais les plus jeunes des bureaux municipaux de Tahsis ont ri; c'est tout à fait vrai.) Ce genre de choses ne s'inventent pas :

Tous les suspects habituels étaient présents le jour de l'inauguration : le préfet, le député provincial, le député fédéral de l'île de Vancouver, le chef de la police, plusieurs membres du conseil municipal de Campbell River, le journaliste de l'hebdomadaire et, oh oui, toute la population de Tahsis, soit environ 175 personnes.

Le préfet a expliqué à son auguste public que ses employés avaient commandé un magnifique arrangement floral auprès d'un fleuriste de Campbell River, qui devait être livré à midi pile pour célébrer l'événement. Or, horreur, on leur avait plutôt livré une couronne mortuaire. « J'étais un peu fâché, a confié le préfet au public, alors j'ai téléphoné au fleuriste. Il se trouve qu'il était tout aussi fâché que moi. Il m'a dit : "Vous croyez avoir des problèmes? Quelque part au cimetière de Campbell River, il y a un bel arrangement floral accompagné d'une inscription qui

dit 'Bonne chance avec la nouvelle administration!'" »

Malheureusement, Monsieur le Président

Voici un autre extrait de ma banque de propos cocasses et qu'on peut vérifier dans le hansard.

Quelqu'un se souvient des poulets cannibales de Victor Assol? Ceux d'entre nous qui se trouvaient à la Chambre des communes tard un soir d'octobre n'oublieront jamais l'intervention solennelle du jeune député néo-démocrate de Selkirk, au Manitoba, Ed Schreyer (qui a fini par devenir gouverneur général du Canada). M. Schreyer participait à ce qu'on appelle le « débat d'ajournement », soit la période qui suit la période des questions et au cours de laquelle les députés peuvent soulever des questions concernant leur circonscription.

Pauvre Victor Assol

Entre en scène le pauvre Victor Assol. M. Assol possédait une ferme d'élevage de poulets prospère (dont le chiffre d'affaires s'élevait dans les six chiffres) dans la circonscription de Selkirk, que représentait M. Schreyer. Comme l'a raconté le très sérieux député, le ministère des Transports a un jour installé une série de tours de télécommunication tout au long de la ferme d'élevage de M. Assol. Presque immédiatement, les poulets sont devenus cannibales, s'entretenant violemment, et alors que les dernières plumes s'envolaient, M. Assol a déclaré faillite. Toutes sortes d'experts scientifiques des ministères fédéraux et provinciaux de l'Agriculture et des Transports (sans doute morts de rires) ont essayé de comprendre l'étrange lien entre les poulets cannibales de Victor Assol et les tours de télécommunication. M. Schreyer exigeait des réponses.

C'est le malheureux, mais très correct ministre manitobain James R. Richardson, qui se trouvait à être ministre de l'Agriculture par intérim, qui a été chargé de résoudre le dilemme du député Ed Shreyer.

Récits d'une opération secrète, d'un fiasco floral et des pauvres poulets de M. Assol!

La suite tient lieu, selon moi, d'une non-réponse classique, avec une chute inoubliable : « Malheureusement, Monsieur le Président, a commencé le ministre Richardson, tout sourire, il n'y a personne au ministère de l'Agriculture qui connaisse quoi que ce soit au sujet des tours de télécommunication. Ce qui est également malheureux, Monsieur le Président, c'est qu'il est encore plus difficile de trouver des génies de l'électronique au ministère des Transports qui connaissent quoi que ce soit aux poulets. De toute manière, Monsieur le Président, il semble que les poulets de M. Assol soient grillés (Mr. Assol's fowl are all flocked up; l'échange a eu lieu en anglais). »

Le ministre, visage tout cramoisi et sérieux, avait beau crier n'importe quoi pour rectifier ses propos, il était impossible de l'entendre par-dessus les gloussements et les éclats de rire des quelques députés présents en Chambre, mais aussi de ceux d'entre nous qui se trouvaient dans la tribune de la presse, du personnel de protection de la Chambre des communes dans les tribunes publiques, des pages de la Chambre des communes, et même des sténographes du hansom, que l'on voyait vérifier frénétiquement leurs notes (et se consulter) pour vérifier ce qu'ils venaient d'entendre.

Le vice-président a judicieusement ajourné les travaux pour la journée. Post-scriptum : On a discrètement corrigé l'indiscrétion de M. Richardson de manière à ce qu'on puisse lire dans le compte rendu officiel du lendemain : les poulets de M. Assol sont foutus (Mr. Assol's flock are all fouled up). Ce fut et c'est toujours l'un des moments les plus drôles à s'être déroulé au Parlement.

Geoff Scott a été député progressiste-conservateur d'Hamilton-Wentworth, en Ontario, de 1978 à 1993.

Hommage à nos disparus a continué.



Hon. Greg Thompson.

L'honorable Greg Thompson 28 mars 1947 – 10 septembre 2019

L'honorable Greg Thompson s'est éteint le 10 septembre 2019 à l'âge de 72 ans, dans sa province natale, le Nouveau Brunswick. Greg, qui naît à St Stephen; suscite l'admiration pour ses victoires électorales, tant comme député du Parti progressiste conservateur que du Parti conservateur, et pour son engagement envers les anciens combattants.

Avant de faire son entrée en politique, Greg travaille comme enseignant et homme d'affaires. Il remporte finalement son premier siège en 1988, comme député de la circonscription de Carleton—Charlotte, au Nouveau Brunswick. Malgré une défaite par une courte marge aux élections de 1993, il se représente en 1997 et gagne, ce qui marquera le début d'une série de cinq autres victoires. Pendant qu'il siège à la Chambre des communes, Greg occupe de nombreuses fonctions, comme celles de ministre des Anciens Combattants, en 2006. À ce titre, il devient sous le gouvernement du premier ministre Stephen Harper, en 2007, l'instigateur de la Déclaration des droits des anciens combattants, dont l'objectif est de garantir des droits et des avantages aux anciens combattants et à leur famille.

Greg se retire finalement avant les élections fédérales de 2011, mais il prouve son dévouement pour le Nouveau Brunswick en se lançant en politique provinciale, et il se fait élire comme député de la circonscription de Sainte Croix en 2018. Il sera également ministre des Affaires intergouvernementales de la province jusqu'à son décès.

On se souviendra de Greg comme d'un leader dévoué et travailleur. Quand il est décédé, de nombreuses



Jean-Noël Tremblay.

personnes se sont rassemblées dans l'église anglicane All Saints de St. Andrews, au Nouveau Brunswick, pour lui rendre un dernier hommage. Parmi elles se trouvait Andrew Scheer, qui a déclaré devant les journalistes présents que Greg était « quelqu'un de solide ».

« [Greg] était le genre de personne qui ne parlait pas beaucoup, mais quand il parlait, il écoutait aussi, et lorsque quelque chose le passionnait vraiment, vous le saviez », a ajouté le premier ministre du Nouveau Brunswick, Blain Higgs.

Nos pensées accompagnent l'épouse de Greg, Linda, leurs fils et tous ceux qui ont eu le plaisir de le côtoyer.

Jean-Noël Tremblay 7 juin 1926 – 23 janvier 2020

Jean-Noël Tremblay est décédé le 23 janvier 2020 à l'âge de 93 ans, dans sa ville natale de Québec.

Jean Noël est député du Parti progressiste conservateur représentant la circonscription de Roberval de 1958 à 1962.

Par la suite, il se joint au parti de l'Union nationale dans sa province natale, le Québec, pour lequel il se fait élire, et il représentera la circonscription de Chicoutimi de 1966 à 1973. Il sera ministre des Affaires culturelles, de 1966 à 1970, dans le gouvernement du premier ministre Daniel Johnson.

Il occupera plusieurs postes après de la fonction publique, en tant qu'assistant de l'honorable Jeanne Sauvé et de l'honorable Marcel Masse. Il participera également à plusieurs missions à l'étranger.

Jean Noël possédait un baccalauréat en théologie, spécialisé en linguistique, et un diplôme en droit. En 1990, il est fait membre de l'Ordre du Canada.



l'assurance voyage MEDOC^{MD}

« Ne dépensez pas
toutes ces économies
sur un chat »



Ce que vous obtenez avec MEDOC^{MD}

- Une protection pour soins médicaux d'urgence jusqu'à concurrence de 5 000 000 \$
- Protection pour un nombre illimité de voyages hors Canada, d'une durée maximale de 17 ou de 35 jours chacun²
- Protection en cas d'annulation, d'interruption et de retard de voyage allant jusqu'à 8 000 \$ par personne, par voyage³
- Offerte à tous indépendamment de l'âge et de l'état de santé⁴
- Un nombre illimité de voyages au Canada, peu importe la durée
- Jusqu'à 1 500 \$ (3 000 \$ par famille) pour les bagages perdus, volés ou endommagés
- Le remplacement de documents de voyage perdus ou volés (passeport, permis de conduire, certificat de naissance ou visa de visiteur), sous réserve d'un maximum de 500 \$

Les membres de l'ACEP qui ont la protection sous-jacente du RSSFP peuvent également profiter de :

- Protection pour un nombre illimité de voyages hors Canada, d'une durée maximale de 40 jours chacun²
- Protection en cas d'annulation, d'interruption et de retard de voyage allant jusqu'à 12 000 \$ par personne, par voyage³
- La coordination des garanties avec celles du Régime de soins de santé de la fonction publique (RSSFP)

Veillez à obtenir une **assurance voyage MEDOC^{MD}** par l'entremise de Johnson Assurance lorsque vous voyagez.

Il suffit d'un seul appel pour profiter de cette protection multivoyage qui est souvent plus économique que le coût d'assurer plusieurs voyages individuellement¹.

1 866 606-3362

Johnson.ca/travel-insurance

Veillez à mentionner que vous êtes membre de l'ACEP, pour obtenir vos taux préférentiels.



Obtenez une soumission
et courez la chance de

**GAGNER
25 000 \$[†]**

Johnson Assurance est un nom commercial de Johnson Inc. (« Johnson »), un intermédiaire d'assurance agréé qui fait affaire sous le nom de Services d'assurance Johnson en Colombie-Britannique. MEDOC^{MD} est une marque de commerce déposée de Johnson. Ce produit d'assurance est souscrit auprès de la Royal & Sun Alliance du Canada, société d'assurances (« RSA ») et administré par Johnson. Le régime d'assurance maladie provincial ou territorial pertinent doit être en vigueur. Les critères d'admissibilité, les modalités, les conditions, les restrictions et les exclusions qui s'appliquent aux garanties décrites sont précisés dans la police d'assurance. Le libellé de la police d'assurance prévaut. ¹Il et RSA sont des filiales apparentées. ²Selon une comparaison entre le modèle C du régime annuel multivoyage MEDOC et les régimes pour voyages uniques offrant des garanties comparables. ³La durée maximale de 17, 35 ou 40 jours s'applique à chaque voyage, qu'il s'agisse d'un voyage hors Canada ou hors de votre province de résidence. Reportez-vous à la police d'assurance pour les détails. ⁴Si votre assurance est déjà en vigueur, la garantie Annulation de voyage s'applique à compter du jour de la réservation de votre voyage. Lorsqu'un voyage est réservé avant que la garantie Annulation de voyage entre en vigueur, l'assurance pour ce voyage s'appliquera à compter de la date à laquelle la prime d'assurance est payée et la police d'assurance est émise. ⁵Une clause de stabilité médicale de 90 jours s'applique aux affections médicales antérieures au titre de l'option Santé standard du Régime complémentaire. D'autres restrictions peuvent s'appliquer. Composez le 1 866 606-3362 pour obtenir plus de renseignements. ⁶AUCUN ACHAT REQUIS. Le concours se déroule du 1er janvier 2019 au 30 avril 2020 et est ouvert aux résidents autorisés du Canada (sauf Nunavut) qui ont atteint l'âge de la majorité dans leur province/territoire de résidence et qui font partie d'un groupe reconnu par JI et avec lequel JI a conclu une convention d'assurance. Un (1) grand prix de 25 000 \$ CAD est disponible. Les probabilités de gagner dépendent du nombre de participations reçues. Question d'habileté mathématique obligatoire. Règlement du concours : www1.johnson.ca/fr/cash2019